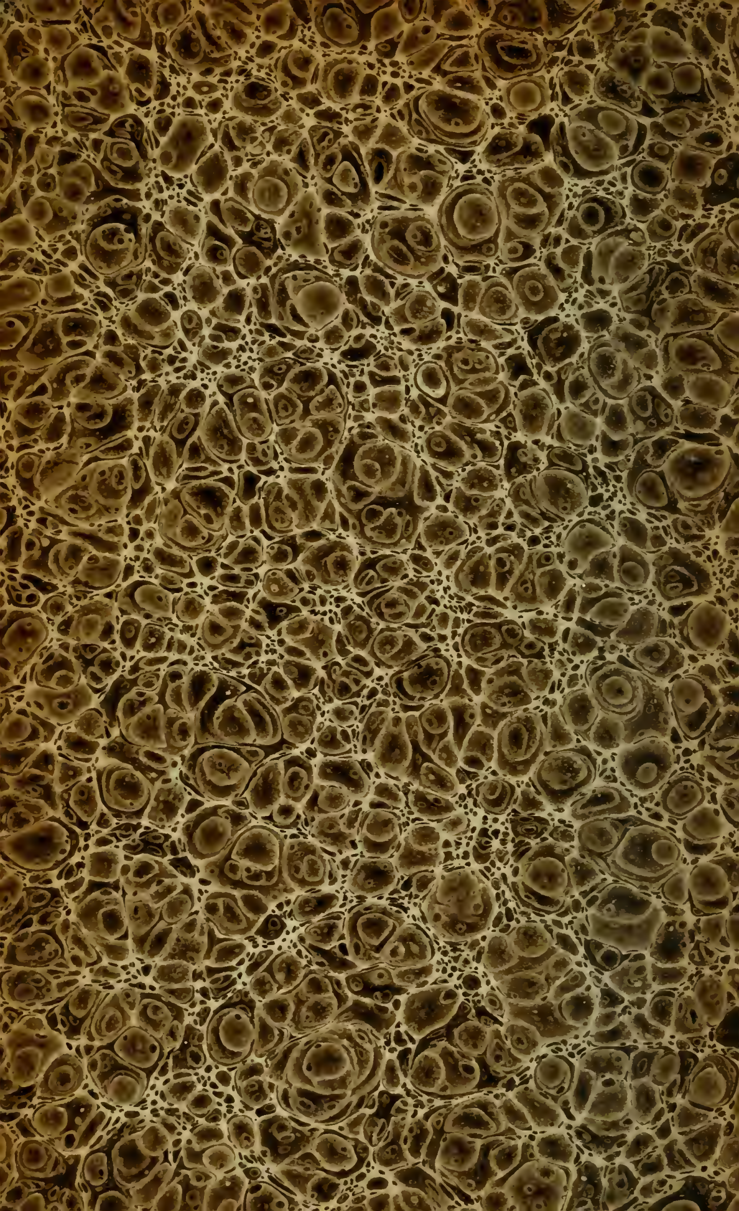
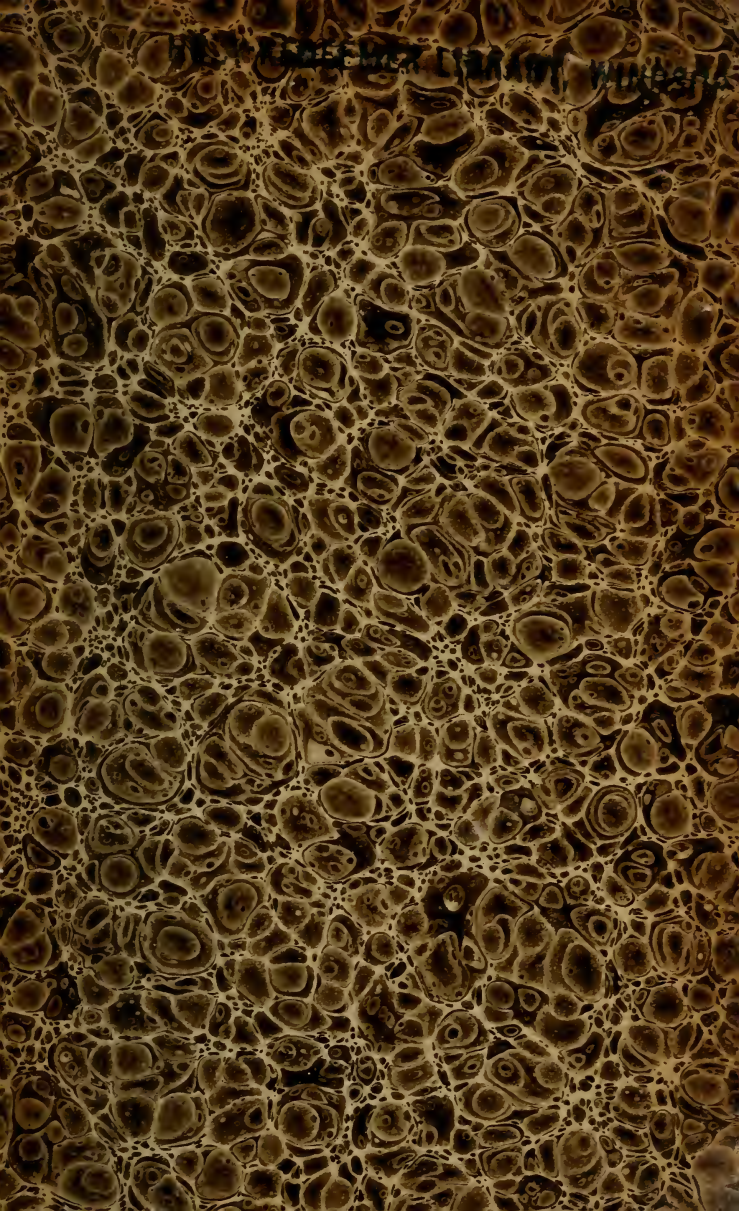

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04329 6011





LA

PATERNITÉ CHRÉTIENNE

CONFÉRENCES

PRÊCHÉES A LA RÉUNION DES PÈRES DE FAMILLE
DU JÉSUS DE PARIS.



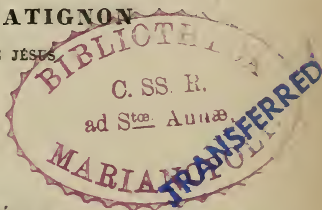
PARIS. — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 1.

LA PATERNITÉ CHRÉTIENNE

CONFÉRENCES

PRÊCHÉES A LA RÉUNION DES PÈRES DE FAMILLE
DU JÉSUS DE PARIS

PAR LE R. P. A. MATIGNON
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS



QUATRIÈME SÉRIE

Les devoirs de l'époux



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Ancienne maison VICTOR PALMÉ (éditeur des *Bollandistes*)

PARIS rue de Grenelle-Saint-Germain, 25. | **BRUXELLES** 29, rue des Paroissiens, 29.

1879

TRENTE-SEPTIÈME CONFÉRENCE

La situation de l'époux.

Messieurs,

Les années précédentes, nous avons envisagé la société domestique dans sa constitution intime et dans le caractère d'homogénéité qui la distingue. Elle s'est présentée à nous comme une sorte de royaume intérieur, dont il a fallu établir l'unité et défendre soigneusement l'indépendance. Nous avons étudié avec soin ses lois et sa discipline; nous avons revendiqué pour elle la nécessité de l'esprit traditionnel; puis, passant en revue les prin-

cipales dates de son existence collective, nous avons respiré le parfum de ses joies, et trempé nos lèvres au calice amer de ses épreuves les plus habituelles.

Cette année, je voudrais pénétrer avec vous encore plus avant et forcer, pour ainsi dire, la porte du sanctuaire. Les relations journalières de l'époux et de la compagne qu'il s'est choisie forment, sans aucun doute, un domaine réservé, dont l'approche peut paraître interdite aux profanes. C'est pour le moins un terrain délicat; c'est un sujet difficile et semé d'écueils. Saint Jean Chrysostome lui-même, en l'abordant, ne peut se défendre de quelque effroi; on l'entend s'écrier par moments que son entreprise pourra bien être blâmée ou tournée en ridicule par quelques-uns de ses auditeurs[1]. Et pourtant cette crainte ne l'a pas empêché d'accomplir ce qu'il regardait comme une tâche essentielle de son ministère.

De fait, est-ce que saint Paul ne lui en avait

1. *Novi quidem quod ridiculus forte quibusdam videar.* (In Ephes., hom. 20.)

pas le premier donné l'exemple? Dans ces divines épîtres, dont le grand évêque se faisait le commentateur scrupuleux et l'éloquent interprète, les devoirs réciproques des époux tiennent une large place. L'Apôtre y revient fréquemment, il semble s'y attacher avec une particulière insistance; on voit qu'il considère ce point important comme le pivot de l'ordre moral et de la vie chrétienne; aussi est-ce de ce côté qu'il ramène tout exprès ses exhortations et ses enseignements.

Peut-être serons-nous excusable de nous laisser entraîner par des autorités si augustes. Sur les traces des écrivains sacrés et des Pères de l'Église, nous pourrons, je l'espère, avancer dans ce chemin difficile, sans avoir à craindre de faire fausse route. Du moins il nous sera permis de signaler la voie que d'autres ont reconnue avant nous, et d'y faire luire le flambeau doctrinal dont ils l'ont éclairée.

Ne vous effrayez point d'avance. Si nous sommes amené à soulever çà et là des questions épineuses, ce sera pour en emprunter la solution aux sources traditionnelles. Nous au-

rons peut-être à traverser plus d'une fois un sol brûlant; mais avec l'aide de Dieu, nous espérons échapper à toute atteinte. Après tout, de quoi être inquiets ? N'ayant en vue que le bien de la famille et de ceux qui sont à sa tête, faudrait-il nous laisser arrêter par la crainte de l'opinion, ou reculer devant les interprétations injustes et malsaines, dont notre siècle n'a que trop contracté l'habitude? S'il est vrai que le roman et le drame, tels qu'on les conçoit aujourd'hui, ont tout souillé de leur bave impure; s'ils n'ont, en quelque sorte, rien laissé d'intact dans les augustes mystères de la vie domestique ; raison de plus, dirons-nous, pour que la religion s'en approche à son tour et cherche à leur restituer leur sacré caractère.

Toutefois, Messieurs, j'en conviendrai volontiers, jamais nous n'avons eu un besoin si pressant de l'assistance de l'Esprit d'en haut. A lui donc nous demanderons humblement de nous préserver de tout écart. A lui nous nous adresserons pour qu'il purifie nos lèvres, comme celles du prophète. Puisse-t-il tenir notre langage à ce niveau de chasteté et de

sainte réserve que réclament les grandes choses dont nous avons ici à nous entretenir!

En ce moment, il faut fixer notre point de départ et établir la base de ces nouvelles études.

Quelle est, à vrai dire, la position de l'époux chrétien vis-à-vis de celle qu'il a prise pour compagne? Est-il son égal? Est-il son supérieur? Ou encore, faut-il affirmer les deux choses à la fois, et trouver en lui ces deux caractères réunis, bien qu'ils semblent devoir s'exclure?

Nous aurons à répondre qu'en réalité l'époux est en même temps, pour sa femme, un égal et un supérieur. Cetté solution contient deux termes que nous devons d'abord examiner séparément; nous montrerons ensuite comment ils s'allient et s'harmonisent pour constituer une situation nette, où il n'y a rien d'anormal, ni de contradictoire.

I

Le livre de la Genèse ne laisse planer au-

cun doute sur l'idée qui a présidé à la création de la femme.

Le premier homme venait d'être formé; une main libérale avait abondamment pourvu non-seulement à ses besoins, mais aussi à ses plaisirs; l'immensité des cieux étalait devant lui d'admirables spectacles, pour nourrir son intelligence, en même temps que la terre, dans sa fécondité originelle, s'offrait à lui comme une table délicieusement servie, pour entretenir sa vie et ses forces. Que manquait-il à cet heureux convive? Que pouvait désirer de plus ce contemplateur privilégié des œuvres divines?

Celui qui vient de lui faire une si belle part, le regarde et ne trouve à redire qu'à son isolement. *Il n'est pas bon que l'homme soit seul; donnons-lui une aide qui soit semblable à lui*[1]. Vous le voyez, il ne s'agit pas de procurer à l'homme les services d'un être inférieur, qui resterait forcément à distance de lui; ce qu'il

1. Non est bonum esse hominem solum; faciamus ei adjutorium simile sibi. (Gen. II, 18.)

faut lui assurer, c'est une compagne et par conséquent, une égale.

Quel secours plus précieux, plus approprié à ses besoins, que cette intelligence qui répondra à son intelligence, ce cœur sensible qui sympathisera avec son cœnr; en un mot, cette âme qui se mettra en rapport avec son âme et cette nature raisonnable où il retrouvera sa propre nature? Toutefois il ne s'agit point de copier servilement ce qui existe déjà. La nouvelle création offrira des variantes qui en augmenteront le prix, et établiront, entre les deux fractions de l'humanité, une correspondance plus entière.

Tel est, si je ne me trompe, le sens de la parole sacrée, *adjutorium simile sibi*. Ce ne serait pas assez *aider* le premier homme que de le répéter tel qu'il est; il vaut mieux l'achever, en dotant la compagne qu'on lui prépare, de certaines qualités qui ne se rencontraient pas en sa personne. N'est-ce pas, du reste, le caractère ordinaire des œuvres de Dieu, où tout est symétrique, où les diverses parties se répondent les unes aux autres avec une

parfaite proportion? Les deux sexes comparés entre eux présenteront cette diversité qui ne nuit point à la ressemblance; d'un côté, il y aura plus de force, de l'autre, on admirera plus de grâce; sur le premier, la raison aura plus d'empire, chez le second, la sensibilité sera plus exquise et les impressions plus délicates. On comprendra que les rôles sont différents; et l'on sera forcé de reconnaître que la répartition des qualités est en parfaite harmonie avec le but à atteindre.

Ne croyez pas cependant que ces deux productions successives soient tout à fait sur le même plan; il en est une qui dépend de l'autre et ne vient, pour ainsi dire, qu'en seconde ligne. L'Apôtre nous le dit formellement: Ce n'est point l'homme qui a été créé pour la femme, celle-ci, au contraire, a été faite pour celui-là [1]. Comme dans tout dessein nettement arrêté, il y a ici un objet principal auquel tout le reste se rattache. Ce que Dieu voulut

1. *Non est creatus vir propter mulierem, sed mulier propter virum.* (I. Cor., XI, 9.)

créer tout d'abord, c'était ce roi de l'univers visible, en qui il épuisait, pouvons-nous dire, les merveilles de sa puissance, et qu'il allait établir à la tête de ses œuvres [1]. Puis, à cause de lui et en sa faveur, pour l'accompagner dans ses voies et pour perpétuer sa race, il se mit de nouveau à l'œuvre, et il plaça près de l'homme une nouvelle créature douée d'intelligence. Ainsi cette dernière existe moins pour elle-même que pour celui à qui elle est accordée. Son existence a, en quelque sorte, un caractère relatif et conditionnel, tandis que celle de l'homme est voulue absolument et d'une manière directe. Disons plutôt, Messieurs, qu'il ne faut point séparer des êtres que Dieu a faits pour vivre ensemble et se compléter mutuellement : *Verumtamen neque vir sine muliere, neque mulier sine viro in Domino* [2].

1. *Gloria et honore coronasti eum et constituisti eum super opera manuum tuarum.* (Ps. VIII, 6, 7.)

2. Quoi qu'il en soit, que l'homme ne soit point sans la femme, ni la femme sans l'homme en Notre-Seigneur. I. Cor. XI, 11.)

Avant d'aller plus loin, nous aurions bien quelques conséquences pratiques à tirer de ces principes. Car les unions qui se contractent au milieu de nous, seront d'autant plus parfaites qu'elles se conformeront plus exactement à ce premier type. C'est l'œil fixé sur le plan divin, révélé dans la formation de l'homme et de la femme, que le père de famille devrait procéder au choix d'une épouse pour chacun de ses fils.

Je m'explique. S'agit-il de déterminer les dispositions morales qu'on désire rencontrer dans la future compagne d'un jeune homme, l'essentiel ne sera pas tant de chercher ce qui lui ressemble, que de trouver ce qui le complète. Associer des natures à peu près identiques ne serait pas sans péril; car les meilleures qualités elles-mêmes ayant leurs ombres, ce sont des faiblesses qui s'ajoutent, et peut-être des défauts qui s'additionnent. Un caractère fort aurait corrigé celui qui manque d'énergie; un esprit décidé aurait suppléé aux irrésolutions de celui qui flotte toujours incertain. Si vous mettez côte à côte deux indo-

lences ou deux indécisions, ne voyez-vous pas que vous doublez les inconvénients de part et d'autre?

Sans compter que, dans les enfants qui proviendront d'un tel mariage, il est à craindre qu'on ne trouve non plus simplement une *somme*, mais plutôt un *produit*, les défauts du père et de la mère se multipliant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, et pouvant s'accroître de générations en générations, suivant une sorte de progression géométrique. En sens inverse, le résultat ne serait pas meilleur. Si vous rapprochez deux volontés trop absolues, ou si vous essayez d'unir deux caractères emportés, on voit d'ici combien il leur sera difficile de s'entendre.

Au lieu donc de rechercher exclusivement ces ressemblances, et de fermer les yeux sur les fâcheuses conséquences qu'elles peuvent avoir, combien ceux-là sont mieux avisés, qui aiment un certain mélange, et se proposent de rapprocher des composants de nature diverse! La douceur de l'un tempère l'extrême vivacité de l'autre; le sang-froid qui domine d'une part

arrêtera la fougue trop ardente qu'on aurait pu craindre du côté opposé. S'il y a ici excès de raison, on souhaitera qu'il y ait plutôt ailleurs excès de tendresse.

Ainsi, sans doute, l'équilibre se rétablira plus aisément; ainsi on aura quelque chance de former un ensemble auquel rien ne manque. Car, si le but ordinaire des associations humaines est de constituer une force par l'union d'éléments dissemblables, c'est bien plus encore le privilége de la société domestique, de fondre ensemble des qualités contraires; de telle façon que leurs lacunes respectives soient comblées, et que l'exagération où elles pourraient tomber, trouve immédiatement son correctif et son remède.

N'insistons pas, Messieurs, et revenons à l'objet qui nous occupe.

De ce qui s'est passé à l'origine, il ressort clairement que la femme, suivant le plan divin, n'est point une esclave, comme l'ont cru la plupart des peuples idolâtres; ni une servante, ainsi qu'on l'a prétendu chez plus d'une nation qui se dit civilisée. Sa condition

véritable est d'être la compagne de l'homme. C'est ainsi que l'entend et le déclare le père commun de la grande famille : *Mulier quam dedisti mihi sociam*[1]... Bien qu'il ait à se plaindre d'elle et qu'il l'accuse sans pitié au tribunal du juge suprême, il ne lui refuse point le titre qui lui appartient; il ne méconnaît point ses droits originels. De même qu'il a proclamé précédemment l'éternelle loi des mariages et leur indissolubilité naturelle; de même il notifie sans détour le rang que l'épouse devra tenir auprès de l'homme auquel elle aura uni sa destinée. En devenant avec lui *une même chair*, elle entre en participation de ses conseils; c'est elle qu'il écoute, elle avec qui il converse, elle qui sera de moitié dans tous les actes principaux de sa vie.

Je prends acte de cette situation primitive, parce que le christianisme n'a pas fait autre chose que de la revendiquer hautement. Il trouvait la femme abaissée par toutes les igno-

1. *La femme que vous m'avez donnée pour compagne.* (Gen. III, 12.)

minies auxquelles l'avait vouée la société païenne; il ne rencontrait plus en elle qu'un être dégradé, abruti, croupissant le plus souvent dans une affreuse ignorance et n'ayant guère d'autre sentiment que celui de la volupté. C'est le propre de ce qu'il y a de meilleur en ce monde, de tomber au dernier degré de perversité par le fait de la corruption. La perle précieuse était couverte de scories, perdue au milieu des ordures; mais le Réparateur universel n'en appréciait pas moins sa valeur, et n'ignorait point l'éclat que sa grâce lui pouvait rendre.

Déjà, dès les premiers siècles, voici des figures admirables, opposées à toutes les précédentes dégradations. Ce sont d'abord les femmes évangéliques, comparables aux apôtres et parfois au-dessus d'eux pour le courage; puis les femmes martyres, qu'on voit sortir de tous les rangs de la société, et prendre place parmi les plus grands héros; de plus, ce sont les femmes vierges, création sans précédent, qui va faire l'ornement de leur sexe et l'étonnement du monde; enfin ce sont les veuves chrétiennes,

type nouveau, inconnu jusqu'alors, où la religion montrera les plus belles vertus, dans une situation qui paraissait deshéritée et comme sans avenir. L'apôtre saint Paul a tracé un magnifique tableau des mérites presque surhumains que l'Église primitive exigeait de celles qui étaient choisies pour être associées à ses œuvres, en exerçant une sorte de ministère sacré au milieu des fidèles.

C'est par tous ces prodiges de courage et de générosité que la femme a reconquis son rang dans nos sociétés régénérées. Quand on a vu ce dont elle était capable, avec la grâce divine, les respects lui sont revenus; on lui a trouvé une dignité et une grandeur qu'on ne lui soupçonnait plus. Les peuples chrétiens lui ont fait une place à part; chez eux, elle est entourée d'égards et d'hommages, elle devient l'objet d'un culte qui n'est plus celui de la passion, mais qui provient d'une juste considération et d'une estime méritée. Ne vous étonnez pas, du reste, que ces démonstrations presque religieuses aillent de pair avec les sévérités de l'opinion. C'est un signe d'abaissement chez

une nation, lorsque ces sévérités se relâchent. Car plus la femme occupe un rang élevé dans les pensées et dans les préoccupations générales, moins on lui pardonne de déchoir; et plus on est choqué de trouver en elle des taches qui la déparent. Aussi est-ce avec raison qu'on a formulé cette loi : Pour juger de l'état moral d'une société, il suffit de considérer la position que la femme y occupe, et l'influence heureuse ou fatale qu'elle y exerce.

Cette influence peut être toute-puissante pour le bien; mais toujours à la condition qu'on n'intervertira point les rapports, et que l'épouse restera scrupuleusement dans le rôle qui lui convient.

Une des extravagances de notre siècle consiste à exagérer l'égalité naturelle des deux sexes, à prétendre les mettre en toutes choses sur le même pied. Ceux qui font entendre ces singulières revendications, ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils introduisent dans la famille une dualité monstrueuse ? Que verra-t-on, si on les écoute? Deux têtes à un même corps, deux pouvoirs à un même foyer; des intérêts qui

vont entrer en antagonisme, des administrations différentes, qui ne peuvent manquer de se contre-carrer. Qu'il s'agisse de diriger, de contracter, de prendre des engagements sérieux, d'arrêter des résolutions importantes, l'unité va se trouver rompue, l'harmonie que le ciel avait si bien établie sera compromise. Et parce que ces hommes sont logiques jusqu'au bout de leurs pernicieuses assertions, ils ne craindraient pas de jeter dans la cité et dans l'État les mêmes germes de discorde, en appelant la femme à l'exercice des droits politiques. Celle qui se doit tout entière au soin de sa maison, à la formation de ses enfants, on la verrait descendre sur la place publique, se mêler à nos discussions orageuses, donner son suffrage sous l'inspiration plus ou moins clairvoyante de sa passion du moment, peut-être briguer pour elle-même des charges, des emplois, et, laissant là son foyer, disputer à l'homme la direction des affaires.

Si jamais de pareilles idées venaient à prévaloir, l'essai qu'on en ferait ne durerait pas

longtemps; car les bouleversements qu'il ne manquerait pas d'entraîner dès la première heure, suffiraient et au delà pour désabuser les partisans les plus décidés du système.

Prenez garde, dirons-nous à ces utopistes, de vous montrer les plus mortels ennemis de celles que vous prétendez patronner. En voulant doter la femme de prérogatives qui lui siéent si mal, vous la dépouillez de ses vrais avantages. La répartition des dons divins est belle, est équitable. Laissez à chacun ce qui lui appartient en propre, sans mêler les attributions et sans confondre les rôles. La compagne de l'homme, du moment qu'elle aurait avec lui cette égalité absolue, que vous réclamez pour elle, perdrait bientôt cet attrait sympathique et ce charme particulier qui est tout le secret de sa puissance. Incapables de lui conférer des qualités viriles qui répugnent à sa nature, vous lui arracheriez les prérogatives qu'elle a reçues, et que l'homme à son tour ne saurait posséder. L'œuvre du Créateur est bien comme il l'a faite. N'y touchez pas; car supposé que vos rêves insensés

pussent se réaliser quelque jour, ce serait avant tout au détriment de la femme. Elle y laisserait infailliblement l'amabilité qui la distingue, et ne gagnerait en échange que la honte d'avoir échoué dans une prétention ridicule.

II

L'égalité originelle que nous avons constatée précédemment n'empêche donc point, Messieurs, que nous ne devions attribuer à l'époux une juste supériorité, relativement à celle qu'il s'est unie. Écoutez la sentence que Dieu lui-même fait entendre à la mère commune du genre humain : *Sub viri potestate eris*, vous serez, lui dit-il, sous la puissance de l'homme; *ipse dominabitur tui*, il exercera sur vous une domination légitime[1].

Qu'est-ce à dire, Messieurs? Parce que cette parole du Seigneur a été prononcée après le péché, faudra-t-il n'y voir qu'une disposition

1. Gen., III, 16.

pénale? Devrons-nous regarder cette situation inférieure de la femme comme un châtiment de sa faute, comme une sanction afflictive motivée par sa désobéissance? Ou bien convient-il d'y reconnaître la consécration d'un état de choses qui constitue en toute hypothèse l'ordre naturel?

En réalité, quoique la nature soit la même dans chacun des deux sexes, on ne saurait nier que la main du Créateur ait fait pencher la balance du côté de l'homme. N'est-il pas vrai qu'elle a mis dans son lot un plus grand nombre de ces dons excellents, qui relèvent l'autorité ou qui même lui sont essentiels? L'intelligence virile a généralement plus d'étendue, plus d'élévation. Ses jugements sont pris de plus haut, et moins exposés aux déviations multiples venant d'une impressionnabilité trop vive ou d'une sensibilité trop ardente. En même temps que chez nous la raison a plus d'empire, la volonté se révèle aussi avec plus de vigueur. D'ailleurs, l'homme est né pour l'action; et dès qu'il entre en ce monde, on sent qu'il est, pour ainsi dire,

armé pour le combat. Visiblement c'est lui qui a été fait pour commander ; tandis que la femme, avec ses allures plus modestes et ses facultés moins puissantes, est plutôt destinée à recevoir une direction ; d'elle-même elle cherche un bras plus vigoureux, sur lequel on la verra étayer sa faiblesse.

C'est aussi ce que nous enseigne l'Apôtre. L'homme, dit-il, est la tête, *Vir caput est mulieris*[1] ; ce qui signifie que dans cette unité mystérieuse, formée de deux êtres qui n'ont plus qu'une même chair, c'est l'époux qui occupe la place principale. Mais pour qu'on ne croie point que sa domination est arbitraire et sans contrôle, saint Paul ajoute aussitôt que lui aussi est sujet, qu'il doit obéir, et que le chef qui lui commande n'est autre que le Christ : *Omnis viri caput est Christus*[2].

Telle est l'admirable hiérarchie établie par la main même du Créateur. Toutes les fois que ce bel ordre sera troublé, il y aura souffrance. Car si l'époux commande sans consulter la

1. I, Cor., XI, 3.
2. *Ibid.*

loi de Dieu, il abuse de son droit, il violente les consciences; et d'autre part, s'il abdique, la famille tout entière tombera dans l'anarchie, et l'épouse, elle aussi, sera réduite à gémir.

Du reste, les indications de la nature, sur ce point, sont tellement précises que le sens universel n'a jamais pu s'y tromper. Partout et toujours, l'interversion des rôles a passé pour une anomalie, qui emporte avec elle je ne sais quoi de honteux. On la cache comme une plaie; du moins on la dissimule comme un ridicule, dont le monde s'amuse et dont la risée publique ne manque guère, à l'occasion, de faire justice. Celle qui semblerait y gagner en pouvoir, est la première à s'en plaindre amèrement. S'apercevant bientôt que le sceptre est trop lourd pour sa main débile, elle fait des vœux ardents pour en être débarrassée; dût-elle même en éprouver la rigueur, elle aimerait mieux le restituer, le remettre à sa place; et une soumission exagérée lui semblerait préférable à cette indépendance qui tient de l'abandon. Aussi toute

jeune fille qui sera sage, voudra trouver dans celui dont elle fait choix, non-seulement de vives sympathies, mais encore une supériorité qui s'impose. C'est une vigne qui cherche un tuteur pour redresser ses branches ; c'est un lierre qui veut un tronc vigoureux auquel il s'attachera et dont la solidité fera la sienne propre. Donnez à cette nature si riche, mais si peu capable de se suffire, le soutien dont elle a besoin ; et vous mettrez par là même en valeur les dons qu'elle a reçus. Son repos est de se sentir appuyée, son bonheur est d'être conduite; tandis que, si vous la laissez à elle-même ou si vous la forcez à marcher la première, outre que vous compromettez ses joies, vous risquez encore de transformer en défauts ses qualités les plus précieuses.

Il serait superflu d'insister. La vérité est assez claire, et vos convictions à cet endroit sont suffisamment faites. Seulement on pourra demander comment se concilient, dans la même personne, deux titres, deux qualités qui, au premier abord, sembleraient contradictoires.

III

Être à la fois l'égal d'un autre et son supérieur, traiter de pair avec quelqu'un et pourtant avoir le droit de lui commander, ne sont-ce pas des relations qui s'excluent mutuellement? ne doit-on pas prononcer qu'il y a incompatibilité entre elles?

Non, Messieurs, ne le croyez pas. Tout au contraire, de pareilles alliances n'ont rien d'insolite. Voyez ce magistrat; il est par la naissance l'égal de celui qu'il va juger; peut-être même faudra-t-il dire qu'il lui est inférieur, au point de vue de la condition sociale. N'importe, il exerce une supériorité incontestée, parce qu'il est le représentant de la loi, chargé de prononcer sur les délits qui sont déférés à son tribunal.

Le législateur peut bien n'être aussi qu'un citoyen comme les autres. Mais il a reçu un mandat; et c'est à ce titre qu'il aura le droit de nous imposer des obligations, du moins de

contribuer par son vote à les créer vis-à-vis de tous.

Ce qui ne présente aucune contradiction dans la cité, ne saurait en offrir davantage dans la famille. Toutefois, les deux caractères, précisément parce qu'ils s'unissent, ne peuvent manquer de se tempérer mutuellement et de se modifier l'un l'autre.

En regardant comme son égal celui auquel elle a donné sa main, l'épouse doit se souvenir qu'elle s'est engagée à lui être soumise. En se rappelant qu'il est appelé à commander, l'époux n'oubliera point qu'il s'adresse à une compagne et à une égale. Dirai-je que cette considération facilite son rôle ? Affirmerai-je, au contraire, avec saint Grégoire de Naziance, que l'exercice du pouvoir lui devient par là même plus difficile ? Toujours est-il qu'il se sentira tenu à plus d'égards, à plus de précautions, que ses ordres devront être empreints de plus de douceur et de délicatesse.

Avec des inférieurs, il est permis de procéder plus rondement. L'autorité ne craint pas

de se montrer; elle s'exprime sans détour et intime clairement ce qu'elle veut. A-t-elle affaire à des égaux, elle sentira le besoin de se dissimuler, autant que possible, et de mettre, en quelque sorte, un voile sur son visage. On la verra devenir humble, condescendante, désireuse de s'effacer, jamais plus satisfaite que lorsqu'elle aura été dispensée de paraître. C'est par la persuasion seule qu'elle prétend gouverner; c'est uniquement de l'amour qu'elle attend ce qu'elle demande.

Dans les mêmes circonstances, l'obéissance n'a rien de servile ni de rampant. Ses actes sont libres, spontanés; ils ont des allures dégagées et indépendantes, qui marquent bien que toute crainte est bannie et qu'on vit sous le régime d'une mutuelle tendresse. Je me trompe; il est une crainte qui subsiste, celle de contrister et de déplaire; point de ressort plus efficace, point de mobile plus puissant pour établir la parfaite soumission, ou plutôt pour faire régner une complète harmonie.

Ainsi, vous le voyez, loin de se combattre l'un l'autre, les deux caractères qui appar-

tiennent à l'époux s'allient étroitement. Ils se fondent ensemble pour lui faire une situation nettement tranchée. Cette situation a sa physionomie à part ; elle a ses avantages, qu'elle garantit à la fois aux deux époux, en contribuant à les doter de ce qui convient à chacun. Car, comme dit saint Jean Chrysostome, par le fait même qu'elle se sent aimée, la femme devient aimante et pleine de prévenances; et par le fait qu'elle se montre soumise, l'homme devient indulgent et rempli de douceur à son égard : *Ex eo quod diligatur, fit mulier amica et benevola* ; *ex eo quod sit subdita, fit vir mitis et clemens* [1]. Ce qui nous montre déjà, Messieurs, cette réciprocité d'action et cette solidarité, que nous aurons plus tard à constater bien des fois. Car, dans ce rapprochement si étroit de deux vies, on peut dire que chacune d'elles se fait moins par elle-même qu'elle n'est faite et déterminée par l'autre. Dépendance mutuelle qui doit tourner au bien commun et profiter

1. Chrys. in Colos., Hom. x.

des deux côtés également. Mais pour atteindre ce résultat, il faudra que le lien hiérarchique ne soit point brisé, et que l'affection, en lui enlevant ce qu'il pourrait avoir de rigide, le laisse subsister dans toute sa force.

Quant à ce qui concerne l'époux, du double caractère que nous avons constaté en lui dérive évidemment une double série de devoirs. Puisque la femme lui a été donnée comme compagne, il la doit aimer ; puisqu'elle a été placée sous sa direction, il la doit guider, il la doit conduire. Telles sont les deux sources auxquelles il fallait remonter tout d'abord ; nous allons, dans la suite, les considérer de plus près, afin de comprendre en détail les obligations qui en découlent.

Mais avant de terminer, qu'il me soit permis de vous faire admirer la sagesse divine se révélant dans ces harmonies fondamentales de la société domestique.

Le privilége de notre nature, et ce qui l'élève si haut par-dessus toutes les autres créa-

tions visibles, c'est que l'homme a été fait à l'image et à la ressemblance de son Auteur. Or, Messieurs, vous le savez, l'unité divine n'est point l'isolement; et la foi nous fait adorer trois personnalités distinctes, unies ensemble par le nœud substantiel d'une seule et même nature. Je le demande, l'image vivante du Dieu-Trinité pouvait-elle être une créature déshéritée et solitaire? Il a donc fallu la dédoubler, pour ainsi dire, et mettre en elle une dualité mystérieuse. Mais en même temps, la correspondance la plus intime a été établie entre ces deux moitiés du genre humain appelées à former un seul tout. Trop semblables pour n'avoir pas une même essence, trop différentes pour ne pas remplir des fonctions distinctes, trop nécessaires l'une à l'autre pour pouvoir se séparer et se faire des destinées indépendantes, elles montrent, dans leurs contrastes, une variété de dons et d'attributs, qui manifeste hautement la richesse et la fécondité de la pensée créatrice; et elles font voir, par leur rapprochement, la simplicité du but auquel tout conspire. On

peut dire que la nature a préparé d'avance toutes choses pour que la famille soit une, pour qu'il n'y ait en elle ni conflits, ni double emploi, ni confusion ; si ce résultat n'est pas obtenu, ce ne sera pas sa faute, mais bien le fait de ceux qui n'auront voulu ni la seconder, ni même peut-être la comprendre. Enfin cette dualité elle-même attend son couronnement. C'est seulement quand les trois termes seront rapprochés, que la société domestique apparaîtra avec tous ses éléments constitutifs; grande et magnifique expression de la vie dans son unité et dans ses communications fécondes ! Gardons-lui, Messieurs, toute la beauté qu'elle doit avoir, en la rapprochant de plus en plus du type auguste qu'elle nous rappelle. Car si la nature a ébauché la ressemblance, c'est à la vertu des époux qu'il appartient de l'achever et de lui donner ses derniers traits.

TRENTE-HUITIÈME CONFÉRENCE

L'amour conjugal. Sa genèse.

Messieurs,

En étudiant la situation de l'homme vis-à-vis de sa compagne, nous avons compris qu'elle se résume en ces deux mots : égalité, supériorité ; double rapport, où il n'y a point de contradiction, comme on pourrait se l'imaginer, mais qui présente un caractère spécial, si bien qu'on ne trouve rien de tout à fait analogue dans les autres relations humaines.

Chacun de ces deux titres engendre pour l'époux, ainsi que nous l'avons dit, toute une

série de devoirs que nous aurons successivement à considérer.

Et d'abord, puisque la femme est une égale et une compagne, celui qui partage ses destinées doit lui être attaché par un lien d'amour.

L'amour conjugal, oserai-je bien l'aborder aujourd'hui de front, et en faire le sujet de cette conférence? N'est-ce point là un de ces mots qui semblent interdits à une bouche sacerdotale; et le sentiment qu'il représente n'est-il pos trop terrestre pour qu'on puisse s'en occuper au pied de cet autel?

Mais quoi! Messieurs, parce qu'il est dans la langue du cœur, des termes que nous entendons souvent profaner, faudra-t-il qu'ils aient perdu pour nous leur noblesse originelle? Si une presse immonde s'en empare et cherche à les exploiter, au profit du scandale, la morale chrétienne aura-t-elle perdu le droit de les revendiquer, pour rendre aux affections qu'ils expriment la place d'honneur qui leur appartient dans la vie humaine?

Laissons aux esprits frivoles et légers les tableaux d'imagination, propres seulement à

nourrir le rêve ou à surexciter des passions malsaines. Ce qui nous intéresse bien davantage, c'est d'entrer dans le vif de la réalité ; c'est de considérer notre condition telle qu'elle est, et avec les lois imprescriptibles qui s'imposent à elle. Les sympathies dont Dieu lui-même a fait la base de notre existence, loin d'avoir rien en elles-mêmes de condamnable ou d'illégitime, figurent, au contraire, parmi ce qu'il y a ici-bas de plus saint. Au nom de la nature, au nom de la religion, nous voilà forcés de nous arrêter devant elles, et de leur accorder un moment d'attention, dans cette revue éminemment pratique que nous faisons ensemble des principaux devoirs de la famille et de son chef.

Vous me permettrez donc de poser aujourd'hui quelques principes, d'établir quelques notions fondamentales, qui formeront comme un préliminaire à ce que nous aurons à dire ultérieurement. Pour y procéder avec le respect que la matière exige, il ne suffit pas de nous recueillir, il faut encore purifier nos pensées. Comme autrefois au désert de Ma-

dian, une voix qui vient du ciel semble nous crier de n'approcher qu'avec précaution, parce que le lieu où nous mettons le pied est un terrain sacré et en quelque sorte divin[1].

Le seul but que nous nous proposons est de reconnaître la voie immaculée par laquelle doit marcher constamment le plus puissant des amours naturels, à savoir celui qui unit l'époux à l'épouse.

Constatons en premier lieu sa nécessité; nous chercherons ensuite à caractériser son objet propre; puis nous examinerons s'il y a pour lui certaines limites dans lesquelles il doit se contenir et renfermer ses élans.

I

Pourquoi le cœur du jeune homme, arrivé à l'âge nubile, éprouve-t-il un tourment inaccoutumé? D'où vient ce vide mystérieux et

1. Ne appropies, inquit, huc... Locus enim in quo stas, terra sancta est. (Exod., III, 5.)

ces aspirations dont il a peine à se rendre compte ? Je ne sais quelle fermentation intérieure le soulève, le travaille : des rêves de félicité idéale passent et repassent devant ses yeux, le faisant soupirer après un bien qui semble le fuir, excitant ses désirs, allumant au fond de lui-même un invincible besoin de s'attacher et de fixer sa vie.

On me dira : C'est caprice, c'est folie. On constatera les déviations nombreuses qu'il faut attribuer aux impulsions étrangères, aux entraînements du dehors. Et certes il est évident que tout est piége et péril autour de l'adolescent ou du jeune homme, à cette heure critique. Mais, si le danger extérieur est si redoutable, c'est parce qu'il a un écho, parce qu'il noue des intelligences au dedans. Le mouvement ne peut être détourné de sa direction, qu'autant qu'il avait déjà toute sa rapidité ; la séve de la vie n'est exposée à se perdre que par cette raison qu'elle était exubérante. Parmi ces lois de la nature qu'on ne discute pas, il n'en est point de plus impérieuse ni de plus universelle que celle-ci ; et

parce que la nature a pour auteur Dieu lui-même, nous sommes forcés de respecter son œuvre, tant qu'elle n'est point viciée par quelque autre principe.

C'est ce que fait saint Augustin, en défendant, contre les Manichéens de son époque, la légitimité et la sainteté des liens qui s'établissent entre l'homme et la femme. *Il faut bien*, dit-il, *se garder de confondre la concupiscence, qui est mauvaise, avec ces alliances providentielles qui n'ont rien que de louable*[1]. Qu'on épure les tendances si ardentes que nous trouvons au fond de nous-mêmes, qu'on s'en empare pour leur imprimer une impulsion salutaire; mais qu'on n'entreprenne pas de les supprimer, puisqu'on l'essayerait vainement. A part le cas d'une vocation spéciale, marquée par un appel de Dieu non équivoque, l'aspiration dont je parle, si elle n'a point été faussée, deviendra le ressort principal de la vie. Une affection de choix pourra être comme

1. Carnalis concupiscentiæ malum discernamus a bonitate nuptiarum. (Aug. de Nupt. et concupisc. L. I, c I.)

une étoile protectrice, éclairant le sentier du jeune homme et le conduisant sûrement à ses destinées.

Il y a dans une âme encore neuve des trésors de dilection qu'il faut conserver avec un soin religieux. Car ils ont un but assigné par la Providence ; et tout ce qui en sera détourné s'en ira, en pure perte, s'égarer en d'obscurs et insalubres méandres. Notre puissance d'aimer est loin d'être infinie ; et comme elle constitue la dot la plus précieuse que nous ayons reçue ici-bas, c'est un malheur immense, quand on la dissipe dans ces liaisons de hasard, qui en absorbent une partie, au grand détriment des attachements sérieux.

Plusieurs s'imaginent qu'il n'y a pas beaucoup à regretter ces amoindrissements ; comme si c'était seulement un trop-plein qui s'écoule, une sorte de superflu sans conséquence qui disparaît.

La vérité est, au contraire, qu'il y a là des primeurs précieuses, que rien ne remplace, un arome qui s'évapore et qu'on ne retrouve plus ; une fleur qui étant une fois fanée ne

recouvrera jamais sa fraîcheur, ni sa beauté primitive. Ce charme d'un cœur virginal, qui s'ouvre pour la première fois sous l'impression d'une affection chaste et pure, serait-il donc un de ces biens dont on fait bon marché ? Et se consolerait-on si aisément de ne plus le trouver ? Ceux qui de bonne heure ont abusé de leur amour, auront peut-être perdu pour toujours cette délicatesse de sentiments, cette vivacité de tendresse qui ne se conservent exquises et profondes, que quand la vie elle-même s'est conservée sans souillure.

En cédant à des entraînements coupables, le jeune homme oubliait sa propre dignité ; il s'est accoutumé à fouler aux pieds ce qu'il y a au monde de plus saint; c'est dans son propre abaissement, et dans celui de la femme, qu'il a cherché ses plaisirs. Se respectera-t-il toujours dans la suite, et saura-t-il respecter comme il convient la compagne qui lui sera donnée? Non, ce n'est point impunément qu'on a flétri en soi ce que la nature y avait mis de meilleur. Non, il n'est pas indifférent pour l'honneur du lit conjugal, qu'on se soit

longtemps nourri de ces voluptés grossières, qui finissent par enlever le goût des joies légitimes. Quiconque s'est fait à l'idée de ne considérer, dans les fonctions augustes dévolues à notre race, que le côté charnel, quiconque n'a voulu voir, dans les aptitudes différentes des deux sexes, qu'une occasion de jouissance à tout prix, aura bien de la peine à s'élever plus tard à la hauteur d'idées et de dévouements, qui doivent caractériser l'époux digne de ce nom.

Ne me blâmez pas d'insister, Messieurs. J'ai en face de moi un des préjugés les plus inexplicables et pourtant les plus répandus, même parmi nous. Je voudrais ouvrir les yeux de ces mères aveugles, qui craignent de mettre dans la main de leur fille une main trop virginale. Elles préfèrent, disent-elles, un jeune homme *qui aura vécu*. Les insensées! ignorent-elles donc que des passions qu'on croyait mortes se réveillent, et que des chaînes qu'on s'imaginait avoir rompues, arrivent souvent à se reformer? Plaise à Dieu qu'il ne vienne pas un temps où ce passé

mal enseveli ressuscitera ! Et quand il devrait dormir éternellement, je doute qu'il soit tellement éteint qu'on n'en sente encore quelque flamme ; et tout ce qu'il a consumé de forces vives et de native pudeur, n'en est pas moins irrévocablement réduit en poussière.

Parmi les études psychologiques auxquelles on peut se livrer, il n'est guère d'objet plus intéressant que la genèse et les développements progressifs d'un sentiment immaculé, trop souvent confondu, dans les appréciations du monde, avec ce qui n'en est que la contrefaçon ou même la parodie. Quelle distance, Messieurs, entre l'amour véritable, je veux dire celui qui est pur, et la passion inconsidérée que l'on décore si mal à propos de ce nom ? Autant le premier élève l'homme et travaille à le sanctifier ; autant l'autre l'abaisse et lui fait oublier ses plus sérieux devoirs. Plus l'affection a de profondeur et de sincérité, plus elle se dégage de cette sorte d'enveloppe terrestre, qu'on regarde comme lui étant inhérente. Son véritable foyer

étant dans le cœur, ce qu'elle accorde aux sens n'est plus pour elle qu'un accessoire. Non pas que notre nature mixte ne se retrouve, ici comme partout, avec ses doubles tendances; mais il y a entre elles cette différence, que les plus spirituelles constituent, en quelque sorte, le métal précieux, dont sont faites ces chaînes bénies, tandis que les autres y jouent seulement le rôle d'alliage. A mesure que vous diminuez ce dernier, la composition a plus de valeur, son titre est plus élevé, et le prix en augmente dans la même proportion, aux yeux des justes appréciateurs.

Comment s'allume, dans une âme restée vierge, cette flamme sainte qui précède et prépare l'union conjugale? C'est un mystère qui échappe à l'analyse, car on sait que la génération de ce sentiment est comme spontanée, que son explosion est souvent subite. Voudrait-on chercher de longues déductions, là où le cœur seul est en jeu? Pourrait-on soumettre à la logique une disposition intérieure qui semble avoir pour caractère propre de ne connaître aucune règle? Toutefois, si sa première

naissance échappe à nos calculs, déjoue nos prévisions, nous pouvons du moins considérer les circonstances qui l'environnent, le milieu où elle se produit, les résultats qu'elle entraîne après elle.

Nous sommes tous d'accord pour réprouver cet amour aveugle que la raison désavoue, et qui se laisse dominer par les sens, dont il est presque exclusivement l'ouvrage. Mauvais génie de l'homme, à qui on pourrait appliquer cette parole évangélique, qu'il vaudrait mieux pour lui n'être jamais venu au monde. Pour peu qu'il arrive à se rendre maître de la vie, il ne saura que la précipiter en toutes sortes de fautes ; vraisemblablement aussi il la jettera dans une longue série d'infortunes. Loin de plaider sa cause, ainsi que font nos romanciers, il le faut flétrir comme une profanation et un abus de la plus noble puissance que Dieu ait mise en notre nature.

Quand le jeune homme a su se réserver, quand il a sevré sa vie des plaisirs illicites et qu'il est parvenu à se défendre de vulgaires attachements, son cœur est demeuré comme

un vase neuf, où l'on peut verser une liqueur exquise. A l'heure marquée d'avance, sous l'œil de Dieu fréquemment appelé à prendre en main la direction de son avenir, dans une rencontre qui n'aura rien de fortuit, mais qui aura été ménagée par la famille ou suscitée par la Providence, on verra poindre une sympathie nouvelle, que nous pouvons appeler à la fois humaine et divine; humaine, parce qu'elle a ses racines dans les tendances et dans les besoins impérieux de l'âge adulte ; divine, parce que l'Esprit-Saint n'est point étranger à sa production, et qu'il en veut faire un instrument de salut. Car il faudra bientôt, selon la judicieuse remarque d'un pieux interprète, que la parole de saint Paul reçoive son parfait accomplissement : O époux, s'écrie l'Apôtre, chérissez celle que vous avez prise pour compagne ; ce qui veut dire, ajoute le commentateur dont je parle, qu'il doit avoir pour elle un double amour : celui qui naît de la nature et convient à l'état conjugal ; puis aussi cette autre dilection que la grâce fait

éclore, et dont le caractère est tout spirituel[1].

Il est des sympathies que Dieu a, pour ainsi dire, préparées de longue main, dont il a déposé le germe dans nos dispositions innées. Sa paternelle sollicitude, qui n'abandonne rien au hasard, a prédestiné certains êtres à se rapprocher, à s'unir; et par conséquent elle les a dotés, dès l'origine, de qualités attractives, qui s'appellent mutuellement et semblent se chercher à travers la foule. Pour ceux qui vivent de prière et de foi, ces attractions réciproques, lorsqu'elles se font sentir, seront d'ordinaire une indication du dessein providentiel, une sorte de signal donné d'en haut, qu'il est important de suivre.

Certes, je ne prétends pas que cette indication doive être traitée à la légère ou supposée gratuitement; car s'il est une question délicate où l'on puisse aisément s'égarer, c'est bien celle qui nous occupe. Les révélations du cœur devront donc être soigneusement con-

1. *Viri, diligite uxores vestras .. non solum maritali et naturali affectu, sed spirituali dilectione.* (Dion. Carth. in Coloss., III, 19.)

trôlées. Il faudra les soumettre à la lumière de la raison, et ne les accepter qu'en tant qu'elles se trouveront entièrement d'accord avec elle. Lorsque tous les signes conspireront ensemble à donner une même réponse, alors seulement on pourra procéder en pleine sécurité, avec la confiance qu'on accomplit vraiment la volonté du ciel.

Mais encore, dans ce discernement si difficile, quelles seront les qualités que le jeune homme doit surtout avoir en vue? Et que voudra-t-il trouver dans sa future épouse?

Laissez-moi, Messieurs, essayer de répondre, en prenant pour guide saint Jean Chrysostome, dont j'aime tant à vous citer l'autorité en cette matière.

Avant tout, nous dit-il, le chrétien se gardera de se laisser éblouir par l'éclat de la fortune. Car il est honteux et il est regrettable pour l'homme d'être enrichi par celle qu'il choisit comme compagne : *Nemo patiatur ut a muliere ditetur : turpes enim et probrosæ sunt hæ divitiæ*[1].

1. Chrys. in Ep. ad Ephes. Hom., xx, n. 3.

Voilà une maxime en opposition flagrante avec les idées et avec la pratique de notre temps. Les meilleurs aujourd'hui sont loin d'être insensibles à cet appât, sans lequel toutes les vertus pèseront peu dans la balance. Non-seulement on demande à une femme un apport égal à celui qu'on peut soi-même présenter ; mais on se fait du mariage un piédestal pour monter au-dessus de son rang ; et c'est un des moyens les plus ordinaires de parvenir à l'opulence. Or, l'expérience prouve combien ce calcul est plein de déceptions. La recherche immodérée de l'argent suffit à elle seule pour réduire à néant toutes les promesses de bonheur, que l'union des époux aurait pu faire entendre.

Lors même, en effet, que la cupidité n'étoufferait pas entièrement l'affection, qu'est-ce qu'un intérieur où cette considération a été prédominante ? Qu'est-ce qu'un lien qui s'est formé principalement sous cette inspiration ? Sans parler d'une foule d'incompatibilités, sur lesquelles on aura passé légèrement et qui ne tarderont pas à se faire sentir,

je vois ici deux écueils à craindre. Ou l'homme une fois enrichi par l'heureuse *affaire* qu'il a faite, commence à dépenser la fortune, en négligeant celle qui la lui a fournie; ou la femme, à son tour, se prévaut de la grosse dot qui arrive avec elle, pour s'élever dans son cœur, au détriment de son époux, et affecter une supériorité contre nature. Germe de trouble et cause fréquente de division; inégalité funeste, qui nuira notablement au véritable amour; qui du moins fera naître des suspicions et détruira la confiance mutuelle. S'il est un agent dissolvant dans les unions humaines, c'est celui qu'on y a introduit, sans s'en douter, par ce désir exagéré d'avoir. S'il y a un obstacle général, qui empêche les choix d'être éclairés et les alliances d'être bien assorties, il n'en faut point assigner d'autre que cette manie si malheureusement répandue à notre époque. Du moment que vous ne chercherez point une femme pour devenir riche, dit le saint, dont nous expliquons la pensée, vous trouverez aisément toutes les autres conditions que vous pourrez désirer;

Ab uxore ergo ne quæras copiam pecuniæ et alia omnia facile invenies[1].

Le même docteur recommande également au jeune homme de ne pas se laisser séduire par le charme de la beauté extérieure, toujours fragile, toujours éphémère. Il est vrai, dit-il, qu'elle nous ravit un moment; mais qui ne sait que l'habitude seule, en nous familiarisant avec elle, suffit pour lui enlever l'ascendant qu'elle exerçait tout d'abord? Quoi de plus ravissant que ces cieux matériels, qui se déploient sur nos têtes, avec une si grande magnificence que les anges eux-mêmes en sont dans l'admiration? Mais parce que nous sommes accoutumés à ce spectacle, il arrive le plus souvent que nous n'y pensons même plus, ou que nous le regardons avec indifférence. La même froideur pourrait bien succéder à un enivrement qui n'aurait eu pour objet que les grâces du corps. Sans compter que leur splendeur, quand elle est trop vive, peut créer dans une maison les plus redou-

1. Loc. cit.

tables dangers. A sa suite arrivent les jalousies, les soupçons ; elle a coutume de faire à un époux une vie inquiète et toujours agitée. Ne voyez-vous pas, ajoute le Saint, quelle triste fin ont eue la plupart de ceux qui avaient introduit sous leur toit ces beautés si renommées ; et combien a été meilleure la condition des époux qui, avec des femmes moins célèbres, ont goûté jusqu'à une extrême vieillesse, le charme d'une existence tranquille et heureuse. Il y a donc un autre trésor à poursuivre, lequel est bien plus précieux, bien plus désirable que celui-là[1].

Cherchez, nous dit-il, la beauté de l'âme, *Quære pulchritudinem animæ.* Il faut avouer que, de sa nature, elle est invisible ; mais

1. Ne illam laudes propter formæ elegantiam... Externa pulchritudo plena est arrogantiæ et insolentiæ et injicit in zelotypiam et sæpe te facit suspicari rem absurdam et turpem... Dic mihi, quid est cœlo melius et præstantius ? Quid melius astris ? His creatis etiam Angeli sunt admirati ; et nos, quoque miramur, sed non sicut ab initio. Talis enim res est consuetudo : non similiter stupefacit. Quanto magis in muliere, etc... Annon videtis quam multi qui cum formosis mulieribus habitarent, miserabiliter e vivis excesserunt, etc. (Id. Ibid.)

non pas à ce point qu'une partie de son éclat ne transpire à l'extérieur et ne nous mette en état de la reconnaître. Caché derrière un nuage, le soleil ne nous envoie-t-il pas néanmoins ses rayons et sa bienfaisante chaleur? Si le fond des âmes ne tombe point sous nos regards, les vertus qui s'y abritent ne tarderont pas néanmoins à se révéler et à faire sentir leur présence.

Il nous apprend ensuite quels sont les traits essentiels de cette beauté intérieure, que l'époux devra préférer à tout le reste. Demandez à une femme trois principales qualités: le désintéressement dans l'affection, la mesure et la modestie dans la conduite, la douceur et la bonté dans le caractère. Ce sont là, en effet, les linéaments harmonieux, qui font le charme de son sexe [1].

Quoi de plus juste, Messieurs? quoi de plus nécessaire? La femme doit être un dévoûment incarné. Il faut donc qu'elle vive non

1. Quæramus a muliere benevolentiam, modestiam, moderationem, lenitatem et benignitatem : hæc sunt signa et notæ pulchritudinis. (Id., ibid.)

pour elle-même, mais pour les autres. Elle doit avoir un cœur sensible et bon, non de cette sensibilité superficielle qui ouvrirait la porte à des sympathies changeantes et volages; mais de cette bonté vraie, qui la rendra capable de solides attachements et d'indestructibles affections. Son principal ornement sera sa modestie. Loin d'elle cet amour exagéré du luxe et de la parure, qui nourrit l'orgueil en surfaisant la personnalité, et risque d'épuiser tôt ou tard les ressources de la famille. La modération des goûts, une noble simplicité dans les ajustements auront plus de prix, aux yeux d'un homme sage, que n'en pourraient donner la somptuosité des habits et un train de vie magnifique.

Quant au charme de sa personne, il sera avant tout dans la mansuétude qui accompagnera ses paroles et ses procédés. Que la jeune femme soit douce, qu'elle aime la paix; qu'elle n'ait rien de commun avec ces natures farouches, qui semblent chercher les conflits et vivent, pour ainsi dire, de discorde.

Il est des caractères difficiles, chagrins,

exigeants, qu'on ne peut satisfaire qu'à force de concessions, qu'on craint toujours de voir, pour le moindre prétexte, se livrer à des éclats fâcheux. Ni la fortune, ni la vertu même ne sauraient racheter un semblable défaut; et la première condition du bonheur est de ne jamais lui donner accès à son foyer. La béatitude évangélique, *Beati pacifici*, concerne la société domestique plus encore que toutes les autres; elle doit être considérée comme faisant loi dans toute union conjugale.

A ces qualités essentielles, qu'il faut demander d'une façon absolue, si la future épouse en joint d'autres, plus brillantes peut-être ou plus appréciées par le monde, ce ne sera pas un motif de la repousser. Qu'on sache seulement que ces dons accessoires ne seraient rien, s'ils ne se trouvaient en compagnie des trois principaux que nous venons de signaler; tandis qu'au contraire, ceux-ci conservent encore leur valeur, alors même qu'ils se présenteraient sans ce cortége.

Arrive-t-il que toutes les prérogatives soient réunies, on comprend que le cœur d'un jeune

homme puisse être subjugué, et qu'il s'éprenne d'un sentiment nouveau, qui sera comme un dernier indice pour fixer son choix.

Ce sentiment naissant désormais en pleine lumière, la raison n'aura rien à lui opposer, le cœur n'aura point à s'en défendre. C'est que l'heure est venue. Deux âmes destinées à confondre leur existence, se sont rencontrées et, pour ainsi dire, reconnues. Elles peuvent donc s'ouvrir à cette mutuelle tendresse que le ciel leur inspire; elles peuvent s'abandonner à cette première impression de dilection réciproque, jamais plus pure, jamais plus touchante qu'à ce moment où elle n'est encore qu'une espérance; semblable à la fleur que nous voyons dans tout son éclat lorsqu'elle ne fait que d'éclore; ou comme le jour qui n'a jamais plus de suavité qu'à ces heures matinales précédant l'apparition du soleil. Malheur à ceux qui souillent de leurs pensées terrestres et charnelles ces mystères émouvants de la destinée humaine! Qu'ils se rappellent les graves et solennelles paroles de l'Apôtre : *Tout est pur pour ceux qui sont purs;*

quant aux hommes avilis et profanes, rien n'est sans tache pour eux, parce que la corruption règne dans leur esprit et dans leur conscience[1].

Le choix est définitif; le serment irrévocable a été prononcé au pied des autels. Écoutons le langage que saint Jean Chrysostome met dans la bouche du jeune époux, avec non moins de grâce que d'à-propos, au moment où va s'inaugurer sa nouvelle vie.

« Voilà, dira-t-il, ô ma bien-aimée, que je vous ai choisie comme compagne de mon existence, et que j'ai contracté avec vous cette alliance intime, qui s'étend aux choses les plus grandes, les plus nécessaires, à savoir la naissance des enfants et l'administration du foyer. J'aurais pu, sans doute, trouver une épouse plus riche, plus opulente; je ne l'ai point voulu; et ce n'est, de ma part, ni inconsidération, ni témérité. Je n'ignore point, en effet, que la fortune est exposée à mille hasards, qu'elle ne mérite que d'être méprisée.

1. Omnia munda mundis; coinquinatis autem et infidelibus nihil est mundum; sed inquinatæ sunt eorum mens et conscientia. (Tit., I, 15.)

Laissant donc de côté ces avantages temporels, je me suis arrêté aux vertus qui ornent votre âme, et qui pour moi valent mieux que tout l'or de l'univers. Une jeune fille ennoblie par sa pureté et sa sagesse, qui cultive avec soin la piété chrétienne, l'emporte à mes yeux sur le monde entier. C'est pour cela que je me suis attaché à vous, et que je vous aime jusqu'à vous préférer à ma propre vie.

« Aussi bien, l'existence présente étant peu de chose, mes prières, mes exhortations et tous mes actes ne tendront qu'à un seul but : que nous nous conduisions de telle manière en cette vie, que nous puissions être encore unis dans l'autre, avec une pleine et entière sécurité. Le temps qui nous est accordé ici-bas est court, rempli d'accidents et d'incertitudes ; mais si nous savons nous rendre dignes de Dieu et de sa bienveillance, nous sommes sûrs de demeurer éternellement l'un près de l'autre, dans la compagnie du Christ et dans une joie qui ne laissera rien à désirer.

« Pour moi, je préfère votre amour à tout le reste. Ce qui pourrait m'arriver de plus pé-

nible serait de me trouver, ne fût-ce qu'un instant, en désaccord avec vous. Dussé-je tout perdre et devenir le plus pauvre des hommes; fallût-il m'exposer aux plus grands périls et souffrir les plus cruelles douleurs; il n'est rien qui ne me paraisse supportable et léger, pourvu que vous soyez toujours bien disposée à mon endroit; les joies de la paternité même ne me sont désirables qu'à la condition de sentir votre bienveillante affection[1]. »

Alors, poursuit le saint docteur, on rappellera à la jeune femme les enseignements

1. Cum multa gratia oportet ei dicere : Nos, o filiola, te vitæ sociam accepimus et te introduximus ad societatem, in iis quæ sunt præstantissima et maxime necessaria, nempe in liberorum procreatione et domus cura et administratione... Cum multas liceret accipere et ditiores et ex illustri genere natas, non eas amavi, sed elegi tuam vitæ agendæ rationem, honestatem, modestiam, temperantiam... Non temere, nec inconsiderate; nam didiceram divitias nullam esse possessionem, sed rem contemnendam et quæ adest et latronibus et meretricibus et sepulchrorum effossoribus. Propterea his missis, veni ad tuæ animæ virtutem quam cuivis auro præfero. Sapiens enim et ingenua puella, pietatis curam gerens, toti orbi terræ pretio est æquiparanda. Propterea et te sum amplexus, et te diligo, et meæ etiam animæ præfero. Nihil enim est vita præsens, oroque et hortor et omnia facio, ut nos ita digni habeamur qui

apostoliques sur l'union pleine de tendresse qui doit régner entre les époux; on lui remettra en mémoire l'antique parole de l'Écriture : *L'homme laissera son père et sa mère pour s'attacher à la compagne qu'il s'est donnée*[1]. Puis on conclura de la sorte :

« Qu'il n'y ait donc entre nous ni conflits ni dissidences. Arrière les richesses, le train d'une grande maison, les honneurs que le monde pourrait nous offrir! Le trésor de la paix à notre foyer, voilà ce qui l'emporte de beaucoup sur toutes ces futilités[2]. »

præsentem agamus vitam, ut illic etiam possimus in futuro sæculo cum magna securitate simul versari. Nam præsens quidem tempus est breve, caducum et fragile ; sin autem digni fuerimus habiti, ut Deo acceptam vitam hic transigamus, semper erimus et cum Christo, et cum nobis invicem cum majori voluptate. Ego dilectionem tuam præfero omnibus, nec est quidquam mihi æque molestum quam a te unquam dissidere ; etiamsi oporteat me omnia amittere, etiamsi imo esse pauperiorem et extrema subire pericula et quidvis pati, mihi sunt omnia ferenda et toleranda, donec tu in me bene fueris affecta ; et mihi tunc optabiles erunt liberi, quando tu bene in me affecta fueris. (Loc. cit. n° 8.)

1. Gen. II, 24.

2. Nulla sit nobis simultatis occasio ; valeant pecuniæ et multitudo servorum et honores externi : hoc mihi est omnibus præferendum. (Loc. cit.)

Un pareil langage et les sentiments qu'il exprime, constitueront une dot plus précieuse que toute la fortune qu'on aurait pu apporter. Pour prouver à l'épouse la sincérité de ces dispositions, on lui montrera qu'on se plaît dans sa compagnie, qu'on aime mieux rester près d'elle que d'aller chercher des divertissements au dehors. Qu'elle sache que son amitié passe avant toute autre, dans les appréciations de son époux, et que si Dieu lui accorde le bonheur d'être mère, c'est surtout à cause d'elle que ses enfants seront chéris.

La prière doit être commune ; autant que possible, on se rendra ensemble dans le lieu saint, et l'on trouvera du bonheur à s'y rencontrer fréquemment. Ce qui y aura été entendu pour le bien spirituel de l'âme, on prendra plaisir à se le rappeler mutuellement; on s'en entretiendra dans l'intimité du tête-à-tête, et l'on cherchera de concert les moyens de le réduire en pratique[1].

1. Sint preces vobis communes; unusquisque eat ad Ecclesiam, et eorum quæ ibi dicuntur et leguntur maritus ab uxore partem domi exigat et illa a marito. (Ibid. n° 9.)

Telles sont les principales recommandations que je trouve formulées par le grand évêque de Constantinople, dans son commentaire sur l'épître aux Éphésiens.

Qu'en pensez-vous, Messieurs? Le jeune homme qui suivra ces conseils, ne mettra-t-il pas de son côté toutes les chances de bonheur? Le foyer qu'il se sera préparé, en agissant ainsi, ne deviendra-t-il pas, selon toute apparence, le séjour de l'honneur et de la vertu, en même temps que le rendez-vous des plus douces joies?

Chez les véritables chrétiens, l'amour, quoique naturel dans son principe, ne se contente point de sa condition humaine et terrestre. Éclairé par la foi, élevé par la grâce, il aspire à devenir, pour les deux époux qui le partagent, un instrument de sanctification et un levier puissant dans l'ordre du salut. Or, c'est à lui que s'adresse d'une manière toute spéciale la recommandation évangélique : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît*[1]. Tandis que

1. Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus et hæc omnia adjicientur vobis. (Matt., VI, 33.)

la passion qui reste terre à terre et ne cherche que les satisfactions profanes, manque le plus souvent le but qu'elle voulait atteindre; l'affection supérieure, qui s'inspire de la pensée religieuse et vise surtout à faire dominer le souvenir de Dieu dans l'union conjugale, y rassemble en même temps tous les éléments de paix. de félicité, qu'on peut raisonnablement espérer, dans l'ordre présent auquel appartient notre vie.

III

Ce bonheur que les époux attendent de leur mutuelle affection, ne serait-il jamais menacé par l'excès même du sentiment qui s'est emparé de leurs cœurs ? L'amour conjugal a-t-il ses limites, qu'il ne doit pas dépasser, sous peine de se compromettre ; et faut-il lui tracer la ligne au delà de laquelle il serait dangereux pour lui de se hasarder ?

Si vous parlez, Messieurs, de l'intensité de ces sympathies réciproques, nous dirons hautement qu'il n'y a point à leur assigner de

bornes. Qu'elles plongent aussi profondément qu'il leur plaira dans les profondeurs de l'âme et de la vie, elles n'en feront jaillir que des dévoûments de plus en plus généreux; elles ne produiront, au foyer, qu'une cohésion plus étroite et plus indestructible.

Mais, dans la forme que peut revêtir l'expression de cette tendresse, certaines exagérations seraient à redouter.

Constatons tout d'abord que l'amour conjugal, quand il est véritable, doit toujours être imprégné de respect. L'abandon qu'il autorise, la familiarité qu'il engendre, ne lui feront jamais perdre de vue, soit ce qu'il doit à l'épouse, soit ce qu'il se doit à lui-même. Il sent bien que ce serait s'abaisser, peut-être même risquer de s'amoindrir, que d'adopter les allures de je ne sais quels entraînements passionnés, avec lesquels il n'a rien de commun, parce que ceux-là naissent seulement des appétits charnels et que le cœur n'y a point de part. Tout autre est cette flamme pure et divine, qui s'est allumée au souffle de la grâce; si loin qu'elle s'élance, si incapable

qu'elle paraisse d'être modérée, c'est toujours vers les hauteurs qu'elle se dirige ; son éclat ne permet point de la confondre avec ces feux obscurs, qui rampent sur le sol et ne répandent autour d'eux que des ténèbres.

L'amour ici-bas est essentiellement jaloux ; car il réclame impérieusement la réciprocité et ne peut admettre de partage. Il ne faut donc point lui reprocher cette tendance native, dont il ne pourrait se dépouiller sans se détruire. Seulement il arrive qu'elle prend des proportions exagérées, par suite, qu'elle devient une cause de tourments. Une fois que la confiance est établie et que les âmes se sont comprises, pourquoi ces soupçons à tout propos, pourquoi ces ombrages sans motifs ? Il en est dont l'affection prend un caractère tyrannique. Non contents de se montrer impatients, difficiles à satisfaire, hors d'état de rien supporter, ils vivent comme dans une continuelle appréhension ; tout leur fait peur et excite leurs alarmes ; natures inquiètes, ombrageuses, qui finissent par fatiguer, par blesser

ceux qui vivent dans leur commerce habituel ; heureux si la surveillance intolérante qu'elles exercent, n'arrive pas, un jour ou l'autre, à faire naître des pensées qu'on n'aurait jamais eues sans elle ! N'est-ce point le sens de cette parole de nos Saints Livres : « Ne témoignez point votre jalousie à la femme qui repose près de votre cœur, de peur qu'elle n'en vienne à déployer à vos dépens la perversité d'une science détestable ; *Ne zeles mulierem sinus tui, ne ostendat super te malitiam doctrinæ nequam*[1] ? Cette menace n'a rien qui doive étonner, car c'est le propre de la passion dont je parle, de répandre, dans les meilleures relations, une amertume qui les rend bientôt insupportables.

Que fera l'épouse qui se sent à chaque pas épiée, soupçonnée, sans en avoir donné aucun sujet ? Réduite à étudier toutes ses démarches, à calculer toutes ses paroles, elle ne parvient pas, malgré des précautions infinies, à désarmer les suspicions, à faire taire les

1. Eccli., IX, 1.

inquiétudes. Tantôt c'est un mot qu'on incrimine, tantôt c'est un procédé qu'on accuse; ses attentions les plus délicates lui sont reprochées, ses démonstrations les plus affectueuses sont accusées de froideur. Ce sont de continuels froissements, peut-être de mauvaises querelles qu'on lui cherche, contre toute raison et au rebours de toute vérité. Comment, à la longue, un certain refroidissement n'en sortirait-il pas? et comment le dégoût d'une telle vie ne finirait-il point par atteindre les sentiments mêmes les plus profonds et les plus sincères?

S'il fallait aller plus loin et faire voir la parole de l'Ecclésiastique se vérifiant à la lettre, je dirais que plus d'une fois l'idée du mal a été suggérée par ces injustes récriminations; et qu'une femme, sentant qu'on ne croyait pas à sa vertu, s'est trouvée par là même moins éloignée de la mettre en oubli. Un trouble secret qui s'emparait d'elle, des rancunes malheureusement trop motivées, et je ne sais quel besoin de tirer vengeance d'illégitimes tracasseries, auront eu plus de force que la

passion elle-même pour lui faire trahir son devoir. Les païens ne l'ignoraient pas, et Sénèque résume en un mot toute cette triste histoire : « Il est des hommes, dit-il, qui ont appris à les tromper, précisément parce qu'ils craignaient de l'être ; et ce sont leurs propres soupçons qui sont les premiers artisans de leur infortune[1]. » Les exemples ne nous manqueraient pas pour le prouver ; ils sont attristants et nous mettent parfois en présence d'un dénoûment tragique.

A la place de cette surveillance minutieuse sur autrui, que n'en exerce-t-on plutôt une sévère sur soi-même ? Il faudrait adopter pratiquement cette belle maxime de saint Augustin, que l'Église elle-même a insérée dans le recueil de sa législation : *Quales volumus uxores nostras invenire, tales et ipsæ nos inveniant*[2] ; c'est-à-dire, Messieurs, que tout ce que vous voulez trouver dans vos épouses,

1. Quidam fallere docuerunt dum timent falli, et illius peccati suspicando occasionem docuerunt.

2. Cap. *Si dicturi* 32, 9, 6.

vous devez commencer par le leur offrir en vous-mêmes. L'affection appelle l'affection, la confiance commande la confiance. Une fois que le nœud des sympathies mutuelles, qui va se resserrant de jour en jour, est complétement formé, quelle porte pourrait encore rester ouverte aux craintes et aux vaines alarmes? C'est alors qu'on pourra réaliser cet idéal, proposé par Alfonse d'Aragon : « Que l'épouse se fasse aveugle, que l'époux devienne sourd : *Sit uxor cæca. maritus autem surdus fiat.* » Situation heureuse et digne d'envie! La foi de part et d'autre est si bien établie, que ni les actes dont on serait témoin ne seront mal interprétés, ni les rapports malveillants qu'on pourrait recevoir, n'exerceront aucune influence. L'entente est tellement assurée, qu'elle n'a rien à craindre ni de ce qu'on peut apprendre, ni même de ce qu'on croirait apercevoir de ses propres yeux; car toutes les fois qu'il faudrait décider entre des apparences toujours douteuses, et une réalité dont on est sûr, la pensée ne saurait rester un instant indécise. Ayant pour base

des sentiments impérissables, la paix du foyer ne court aucun danger d'être détruite, ni même de se voir jamais entamée.

Vous le comprenez, Messieurs, le sentiment même, qui passe pour échapper à toute loi, n'en a pas moins la sienne, parmi les chrétiens. Cette loi, qui vient de Dieu même, préside à sa naissance et à sa première éclosion; car elle ne lui permet pas de se former au hasard, ni en dehors des conditions providentielles. C'est elle qui lui assigne son véritable objet, lui signale les écueils, lui indique ses limites et sa règle. Comme un courant impétueux, qui de lui-même ne connaîtrait aucun frein; mais une main habile s'en empare et le dirige, en sorte que, au lieu de se répandre d'une manière désordonnée et de porter partout le ravage, il devient, pour les campagnes qu'il traverse, une source de fécondité. La religion, en prenant le gouvernement de cette force vive, qui s'appelle la tendresse conjugale, ne prétend pas seulement la préserver de ses propres périls, ou en faire le trésor de notre existence mortelle; son ambi-

tion, nous le montrerons bientôt, va plus loin ; des affections du temps, elle prétend faire un ressort puissant, qui soulèvera l'homme au-dessus de lui-même, et le portera jusqu'à l'amour des choses éternelles.

TRENTE-NEUVIÈME CONFÉRENCE.

L'amour conjugal. Ses lois.

Messieurs,

Nous avons assisté à la naissance de ce sentiment pur et élevé, que Dieu et la nature forment au fond d'un jeune cœur, quand il a su se garder des attachements vulgaires. Nous avons dit la force et la douceur de cette première sympathie, qui devient parfois comme une révélation du ciel, et indique à vos enfants le chemin que la Providence a ouvert pour eux.

Celui qui a vu briller son étoile, qui

l'a discernée de tous les astres menteurs, au faux éclat desquels tant d'autres se laissent prendre, n'hésitera point à entrer résolûment dans la route qu'elle signale et qui est vraiment la sienne. Les deux âmes prédestinées à vivre ensemble se rejoindront; n'ayant pas eu de peine à reconnaître les prédispositions harmonieuses qui avaient été mises en elles, on les verra s'unir, non point sous l'influence d'une inclination fugitive, ni sur la foi d'avantages trompeurs, mais avec la conscience d'une affection réciproque et solidement chrétienne, qui pourra subir l'épreuve des années, sans y trouver autre chose que de nouveaux accroissements.

Une fois en possession de celle qu'il a choisie pour compagne, l'époux lui a tenu ce discours, que nous avons emprunté à saint Jean Chrysostome, et qui exprime si bien les sentiments dont il doit être animé. L'amour conjugal s'y révèle, avec son noble caractère; il s'y montre pénétré des pensées de la foi, qui allongent sa vue, sans lui faire oublier les intérêts présents, et le mettent au-dessus des faiblesses

humaines, sans rien diminuer de sa tendresse, ni de ses généreuses ardeurs.

Or, il nous faut considérer aujourd'hui de plus près ce grand mobile de votre vie.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, bien que ce soit le propre de l'amour d'échapper à toute règle, celui dont nous parlons a néanmoins ses lois fondamentales, dont il ne peut se départir qu'en s'affaiblissant sensiblement, ou même en risquant de s'éteindre. Du reste, ces lois ne lui viennent pas précisément du dehors ; elles sortent plutôt de son fond, elles forment, pour ainsi dire, sa nature et son essence. Ceux qui ne savent pas les constater, c'est qu'ils ne connaissent pas assez le sentiment dont ils parlent, ou encore qu'ils ne se mettent pas en présence d'un véritable amour.

Mais, avant de descendre à cette analyse, il est nécessaire de rappeler brièvement l'idéal tracé dans nos Saintes Écritures, et en particulier dans saint Paul. C'est en ayant les yeux fixés sur le type sacré offert aux époux chrétiens, que nous continuerons l'étude prati-

que de la situation qui nous est faite et des devoirs qui nous sont imposés. Loin d'ici, par conséquent, toute pensée profane. Si nous prononçons parfois des mots dont on abuse dans un certain monde, ce ne sera qu'en les purifiant au contact de la vérité évangélique, et en les restituant à cette langue sainte, que les Pères ne craignaient pas de faire entendre au sein même des plus nombreuses assemblées.

Ce que nous avons à chercher aujourd'hui se ramène à ces deux questions principales : Quelle est la mesure de l'amour conjugal ? et quels sont les caractères généraux qui le distinguent ?

I

Mais quoi ! l'amour conjugal doit-il être renfermé dans des limites précises et restreintes ? Du moment qu'on s'en approche, n'est-on pas devant l'immense, devant l'infini ; en sorte que c'est folie de vouloir lui tracer un cadre et lui assigner des limites ?

Vous me direz, Messieurs, si l'idée que nous en donne saint Paul ne répond pas précisément à cette espèce d'infinité. Tout d'abord, il veut que l'époux aime sa compagne du même amour qu'il porte à son propre corps : *Viri debent diligere uxores suas ut corpora sua;* ce qui nous présente le tableau d'une même âme animant deux corps différents, et ressentant pour chacun d'eux une affection égale. Ou plutôt, comme il l'explique lui-même, c'est l'idée d'une personne composée de deux autres, et qui, par conséquent, s'aime également dans ses deux moitiés : *Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit;* vous dire d'être affectionnés à vos épouses, c'est vous dire de vous aimer vous-mêmes.

Certes, l'attachement de l'homme pour sa propre personnalité est bien fort; et il semble que la règle proposée par l'apôtre ne pouvait aller plus loin. Mais non; c'est le propre de ceux qui aiment de se compter pour rien; ils font passer leurs intérêts bien après ceux de la personne aimée. La mesure donnée précédemment serait donc trop étroite; il en faut

une autre qui la complète, qui l'explique. Entendez-la, nous dit saint Jean Chrysostôme, de la bouche du même saint Paul ; *Audi mensuram dilectionis*[1]. O hommes, aimez vos épouses, comme Jésus-Christ a aimé l'Église : *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam*[2].

Qu'en dites-vous, Messieurs? Sommes-nous encore ici dans les limites d'une affection bornée, circonscrite ; ou toutes les barrières ont-elles disparu? Qui a aimé jusqu'à l'effusion du sang? Qui a aimé jusqu'à l'immolation entière de soi-même ? J'ajouterai : Qui a aimé sans retour, avec un plein désintéressement, une épouse ingrate, infidèle, qui persécutait, qui reniait impitoyablement son époux? Il ne s'en est pas moins livré pour elle : *Seipsum tradidit pro ea*[3]. Il n'a plaint ni ses fatigues, ni ses souffrances, ni le sacrifice de sa vie ; ne fût-ce que pour prouver son

1. In ep. ad Eph., hom., XX.
2. *Ephes.*, v., 25.
3. *Ibid.*

dévoûment, et pour révéler ce qui se cachait d'inépuisable dilection dans son cœur.

Où sont ceux qui copieront ce grand modèle? Où sont ceux qui voudront l'imiter, du moins de loin? Ceux-là, je vous l'assure, ne pourront guère manquer d'être aimés à leur tour; car enfin la flamme allume la flamme, et il est difficile d'être longtemps auprès d'un brasier sans se sentir atteint de sa chaleur. Malheur à l'homme qui voudrait commander d'une autre manière aux affections! La violence ne les engendre pas; ce n'est pas comme à la pointe du glaive qu'on peut les ravir. Or, il y a ici une fatale anomalie, qu'il n'est pas inutile de vous signaler.

Avant d'aller à l'autel, on éprouvait peut-être de part et d'autre des sympathies ardentes, qui semblaient contenir en elles-mêmes une promesse de bonheur. Et voilà que, après avoir jeté un premier éclat, ce feu sacré a commencé à languir, et qu'il est presque en danger de s'éteindre. D'où vient cette fâcheuse transformation? Faudra-t-il dire simplement que bien des illusions sont tombées,

parce que les défauts ont apparu, parce que les indiscrétions du tête-à-tête ont révélé une foule d'imperfections ou de lacunes, qui tout d'abord étaient restées dans l'ombre?

J'avoue, Messieurs, qu'en toute hypothèse, on doit s'attendre à décompter beaucoup des admirations du premier moment. Les hauteurs idéales s'abaissent nécessairement à mesure qu'on approche; et la plus séduisante réalité ne réalise jamais entièrement le rêve magique qu'elle avait fait concevoir. Mais ce désenchantement partiel, qui ne peut guère manquer de se rencontrer dans les unions humaines, n'est pas l'obstacle habituel à la persévérance des affections. Si vous constatiez un refroidissement, il est probable qu'il en faudrait chercher ailleurs la cause. Et cette cause la plus ordinaire, la voici dans sa vérité malheureusement peu comprise.

Toujours, et partout ici-bas, l'amour vit de difficultés vaincues et de triomphes plus ou moins disputés. Où il ne rencontre plus la lutte, où il n'a plus à pratiquer le sacrifice, il se voit en danger de perdre beaucoup de son

intensité et de sa force. Tant que l'union conjugale n'était point encore un fait accompli, l'incertitude du succès le tenait en haleine, la crainte de se voir enlever ses espérances l'obligeait à des efforts. D'ailleurs, la familiarité n'ayant point encore abaissé toutes les barrières, des deux côtés on s'observait; chacun prenait sur soi, surveillait ses actes et ses moindres paroles. Impossible que les défauts ne disparussent pas sous le voile de cette sollicitude attentive; ce qui se montrait au contraire, c'étaient les plus belles apparences d'oubli de soi-même et de dévoûment à toute épreuve.

Or, depuis que les époux sont en possession l'un de l'autre, sûrs de cette vie commune qu'ils avaient tant souhaitée, ne se sont-ils point un peu abandonnés eux-mêmes, et la nature n'a-t-elle point repris son cours habituel? A quoi bon tant se gêner, quand il n'y a plus de séparation à redouter? Pourquoi se contraindre, quand on se connaît à fond et qu'on peut croire l'affection suffisamment enracinée?

Qu'ils y prennent garde néanmoins. Ce qui ne coûte plus rien, a bientôt perdu à nos yeux une partie de ses charmes; et, quand il n'y a plus d'immolations qui s'imposent, il est à craindre de voir diminuer les empressements. Ne remarquez-vous pas que les êtres qu'on chérit le plus, sont presque toujours ceux pour lesquels on a souffert davantage? Voici une mère. S'il y a un enfant qu'elle préfère aux autres, ce sera probablement celui qu'elle a eu plus de peine à mettre au monde ou à élever. O époux, qui vous flattez d'aimer sans qu'il vous en coûte, je tremble que vous n'en soyez venu à vous tromper vous-même. Apparemment, c'est vous seul que vous adorez dans cette compagne, puisque vous ne savez rien retrancher pour elle, ni de vos caprices, ni de vos plaisirs.

Tant qu'elle ne vous avait point encore été accordée, les démarches les plus pénibles ne vous auraient point rebuté, et vous sembliez prêt à tout sacrifier pour l'obtenir. Aujourd'hui que vos vœux sont comblés, plus de gêne, plus de concessions; vous voulez lui plaire, sans rien laisser de ce qui vous con-

vient; vous prétendez prouver votre attachement, en continuant à ne chercher que vos satisfactions personnelles. Ce sont, en vérité, des choses incompatibles; il y a deux voies différentes entre lesquelles il faut opter. Ou vous prendrez la route de l'amour véritable, et là, sachez-le, on apprend à ne plus penser à soi. Ou vous entrerez dans celle de l'amour égoïste, et cet amour, disons-le ouvertement, n'a pas de vitalité. Le jour où il ne trouve plus son avantage en ce qui semblait le captiver, il s'en détourne avec indifférence; tant il est vrai que toute affection qui ne se démontre pas elle-même par la souffrance, est déjà sur son déclin et ne tardera pas à s'éclipser tout à fait !

II

Ajoutons, Messieurs, que l'amour solide et sincère est empreint de respect. C'est son second caractère, sa seconde loi. Fondé sur l'estime de la personne qui en est l'objet, il ne

saurait perdre de vue ce qu'il doit à sa dignité, à ses mérites; et l'intimité même à laquelle il aspire, ou dans laquelle il a déjà pénétré, tout en modifiant les formes extérieures, ne change rien à l'intensité de ce sentiment. C'est la recommandation expresse du Prince des Apôtres, et nous avons besoin de l'entendre.

« O vous, s'écrie-t-il, qui êtes engagés dans des liens sacrés, que votre habitation avec la femme de votre choix soit guidée par une sage intelligence des choses; à celle qui, par sa nature, est plus faible, vous aurez soin de rendre un plus grand honneur : *Viri, cohabitantes secundum scientiam... quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem*[1]. » Tel est l'enseignement chrétien. Tel est l'instinct divin de l'humanité; on peut dire qu'il est inné en elle, bien qu'il n'ait pu être développé que par la religion véritable. Partout où l'Évangile a passé, il a suscité l'honneur de la femme, il lui a fait payer un tribut et

1. I. Pet., III., 7.

rendre un culte, que le paganisme ne connaissait pas, mais qui atteste à lui seul un véritable progrès dans les mœurs publiques; car, on l'a remarqué avec raison, l'abaissement de la femme et sa réhabilitation signalent, dans l'histoire de l'humanité, des périodes semblables d'élévation ou de décadence.

D'ailleurs, suivant l'esprit de Jésus-Christ, il n'est point de faiblesses en ce monde qui n'aient droit à des égards spéciaux. Le pauvre, le malade réclament, en quelque sorte, un culte religieux; saint Paul va jusqu'à dire que la même loi se vérifie dans le corps humain, par un plus grand honneur accordé aux membres qui le cèdent aux autres en noblesse[1]. De même, s'il est une moitié du genre humain à qui la nature a donné moins de vigueur, qu'elle a, pour ainsi dire, laissée sans défense, n'est-il pas juste d'avoir pour elle des procédés encore plus respectueux, surtout quand nous la voyons appelée à un rôle si auguste et si considérable? Imbus des

1. Quæ putamus ignobiliora membra esse corporis, his honorem abundantiorem circumdamus. (I. Cor., XII., 23.)

idées chrétiennes, nous trouvons tout simple que ces égards soient passés en loi dans la société, au point que personne ne s'en peut départir, sans encourir le reproche de rusticité et de manque absolu de savoir-vivre.

D'où vient que certains maris s'en affranchissent dans leur intérieur? Leur compagne semble avoir perdu pour eux ce caractère, qu'ils reconnaissent à toutes les femmes en général; elle seule, dirait-on, est déchue des prérogatives que conservent à leurs yeux les étrangères.

Vis-à-vis de celles-ci, leur ton est doux, obséquieux; ils ne se pardonneraient pas le moindre oubli; ils seraient inconsolables d'avoir enfreint les plus petites règles imposées par l'usage. C'est à l'épouse que sont réservés les paroles sévères, les airs impérieux et hautains, parfois peut-être les emportements pénibles ou les procédés pleins d'indélicatesse. Ce contraste est affligeant. Il pèse de tout son poids sur celle qui en est la victime; et, il faut bien le dire, l'amour qu'elle avait au cœur n'y résiste pas toujours.

Qui sait si la tentation ne lui viendra pas d'établir une comparaison fatale, entre la manière dont elle est traitée chez elle et les égards qu'on lui prodigue ailleurs ? « Imprudent, s'écrie saint Jean Chrysostome, honorez vous-même votre compagne ; et vous n'aurez pas à vous inquiéter si elle est ou non honorée par d'autres[1]. »

Cet honneur impose des réserves ; il a sa pudeur, sa chasteté, qui distingue l'affection conjugale de ces attachements trompeurs et avilis, où les sens ont la principale part. Quelle distance, en effet, entre la passion purement charnelle et ce sentiment profond, élevé, qui saisit l'âme tout entière, de même qu'elle doit orienter et gouverner toute la vie ! Si fort et si jeune que soit votre amour, ne le faites pas trop descendre de ces hauteurs où l'a placé le Sacrement. Ne vous imaginez pas le rendre plus vif, lorsque vous aurez profané sa noblesse, en lui imprimant je

1. Honora eam et non opus habebis ut honoretur ab aliis. (In ep. ad Eph., hom., 20.)

ne sais quelle ressemblance avec ce qui n'en est que l'odieuse contrefaçon.

Il est vrai, l'homme n'est pas un pur esprit; et il porte en lui des aspirations que le lien contracté a rendues légitimes. Mais la dignité de l'épouse doit toujours resplendir, au milieu même des empressements dont elle est l'objet; son auréole ne doit point s'éclipser devant les effusions de votre tendresse. Plusieurs ont cessé d'aimer parce qu'ils avaient méconnu cette loi; et plusieurs aussi ont cessé d'être sympathiques, parce que leur couche n'avait pas ce caractère immaculé, que réclame l'Apôtre. Écoutons, Messieurs, le cri, que fait entendre, dans nos Saintes Écritures, une pudeur justement alarmée : *Noli, frater mi, noli facere stultitiam hanc;* Non, de grâce, ô mon frère, n'écoutez point ces transports insensés; car, moi-même, je ne pourrais supporter ma honte, et vous apparaîtriez comme un de ceux qui ont perdu le sens en Israël[1]. L'avertissement ne

1. Ego enim ferre non potero opprobrium meum, et tu eris quasi unus de insipientibus in Israël. (II. Reg. XIII, 13).

fut pas entendu, l'humble prière ne fut pas exaucée; et ce qui était auparavant ardente passion se convertit aussitôt en une haine plus violente encore.

A l'inverse, Messieurs, le respect ne doit pas dégénérer en froideur; car l'épouse priserait peu des hommages qui mettraient obstacle à l'intimité des relations. Qu'est-ce que cette étiquette affectée qui règne dans certains intérieurs? Que signifient ces formules glaciales, dont usent ceux qui ne devraient parler que la langue du cœur? et d'où viennent, entre des vies qui n'en font qu'une, cette distance établie ou ces difficultés d'accès journalier? Seriez-vous un Assuérus, retranché dans une majesté presque inabordable? Faudra-t-il que la jeune Esther tremble de s'introduire près de vous, si elle n'a été mandée officiellement ou si elle ne se présente à vos heures?

Il n'est pas très-rare de rencontrer des hommes cérémonieux et formalistes, qui ne savent point, même dans le commerce journalier, se débarrasser de tout un attirail

d'habitudes gênantes. Leur conversation est toujours solennelle. Leur tête-à-tête manque d'abandon; et les moindres négociations qu'il faut ouvrir avec eux exigent de longs protocoles, dont leurs proches eux-mêmes ne sont pas toujours dispensés. De telles maisons sont sur un pied qui rappelle celui des anciennes cours. Que ne donnerait-on pas pour pouvoir mettre de côté ce cérémonial embarrassant? Croyez-moi, leur dirai-je, un peu moins d'hommages et un peu plus de tendresse. Retranchez quelque chose de ces égards excessifs; et, en revanche, donnez aux effusions du cœur un passage plus libre et plus facile. Autrement, il est à craindre qu'on ne se décourage, et que l'affection ne demeure étouffée sous cette pluie de fleurs dont vous l'accablez.

III

L'honneur rendu à l'épouse n'aurait aucune sincérité, si le mari ne prenait avant tout la tâche de pourvoir à ses besoins. La libéralité

vis-à-vis d'elle est encore une des lois sacrées de l'amour qu'on lui porte.

En effet, Messieurs, sous quelque régime que se soit accomplie votre union, vous demeurez en possession d'administrer les biens communs ; et, par conséquent, vous avez la charge d'aviser à ce qui concerne la vie matérielle de votre compagne.

Le budget d'une femme ! grosse question, qu'il importe de résoudre sagement, qui surtout ne doit jamais être laissée indécise. Ce budget se décompose naturellement en deux chapitres, dont l'un concerne, dans la maison, les départements spéciaux confiés à ses soins ; tandis que l'autre regarde ses dépenses personnelles. Je parle actuellement de ce dernier, parce que la matière en est délicate, parce qu'il donne lieu à de fréquents abus, et qu'il est assez difficile de le régler conformément à une juste mesure.

Nous voyons de jeunes maris, encore dans toute l'effervescence d'une première passion, oublier toutes les lois de la prudence, dès qu'il s'agit d'une épouse adorée. Rien n'est

trop précieux, rien n'est trop rare; ils ne comptent plus et se livrent à des folies. D'autres, par amour-propre plus encore peut-être que par complaisance, poussent à un luxe effréné; comme si leur gloire était attachée à ces profusions et à cette espèce d'idolâtrie. Trop bien secondés, d'ordinaire, par les goûts frivoles qu'ils avaient rencontrés dans la jeune fille, ils font tout au monde pour les exagérer de plus en plus : ils seraient capables de les créer. lors même qu'aucune inclination semblable n'aurait existé précédemment. Ces extravagances pourront coûter cher, et ces prodigalités aller loin.

Je ne parle pas seulement des brèches qui seront faites à la fortune; on devra s'estimer heureux si l'on en est quitte pour des pertes matérielles. L'intempérance du luxe rencontre de bien autres écueils; elle est par elle-même un appel au sensualisme, et ne dépasse guère certaines limites, qu'au risque de rassembler autour d'elle je ne sais quel cortége de fatales voluptés. C'est ici qu'il faut rappeler la grande règle tracée par saint Paul.

A la femme qui veut rester chrétienne, il permet des parures, mais celles qui ne blessent jamais les saintes réserves de la pudeur, et celles qui savent se contenir dans les limites de la sagesse : *Mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se*[1].

Par un travers tout opposé, certains hommes mettent leur orgueil à dépenser pour eux-mêmes, et n'ont qu'une parcimonie révoltante à l'endroit de la compagne qu'ils se sont donnée. S'agit-il de leur train personnel, de leurs amis, de leurs plaisirs, l'argent coule avec rapidité de leurs mains ; et non contents de leur avoir, ils y mettent encore celui que le mariage leur a apporté. Au contraire, dès qu'il est question de pourvoir une épouse, toute pension paraît trop forte, toute dépense semble exorbitante ; c'est avec peine qu'on pourra leur arracher mois par mois, qui sait même ? semaine par semaine, les maigres contributions indispensables pour subvenir aux besoins les plus impérieux.

1. I. Tim., II, 3.

On voit alors le spectacle assez singulier de la disette et de l'abondance vivant côte à côte et sous le même toit. Une véritable gêne se cache dans les replis d'une vie que l'on croirait fastueuse; car, derrière ce déploiement extérieur qui fait illusion, vous trouveriez une maîtresse de maison qui arrive mal à dissimuler sa pénurie. Avec une fortune considérable, elle reste comme sans ressources, obligée de vivre chichement pour elle-même, tandis qu'on se plaint sans cesse de ce qu'on appelle ses dépenses excessives.

Il est dangereux, Messieurs, de réduire une femme à cette extrémité; car on risque fort de lui susciter des tentations délicates. Il en est plus d'une qui, pour faire face à certains découverts, ne reculent pas devant l'emploi d'industries peu honorables. On grossit les notes journalières; on présente des mémoires fictifs; on va peut-être jusqu'à faire fabriquer de doubles clefs et à porter par moments la main au secrétaire.

En vérité, pourquoi forceriez-vous à des expédients honteux celle en qui vous avez

cherché avant tout les sentiments élevés et la noblesse du caractère? Mais s'il arrive jamais que ces usages s'introduisent à quelque foyer, où se trouvera la cause de cette espèce de déchéance?

Il est un mot que je rougirais de prononcer ici, et pourtant c'est le seul qui explique une pareille situation. Je ne sais quelle avarice, au moins relative, s'est emparée du chef de famille. Craignant toujours de manquer, il regrette chaque somme qui lui échappe et s'efforce de la retenir, fût-ce aux dépens de ses proches. Une femme, qui connaissait par expérience ce qu'on peut souffrir de cet ennemi domestique, avait fini par en prendre son parti. Elle répétait plaisamment qu'elle n'aurait jamais qu'un vêtement neuf, la robe de deuil qu'elle porterait, le jour où elle conduirait son mari à sa dernière demeure. Les malins ajoutaient qu'elle avait parfois l'air de souhaiter que ce jour ne se fît pas trop longtemps attendre.

C'est que, en effet, Messieurs, ces souffrances, lorsqu'elles existent, ne tournent ni

à la gloire, ni au repos de leur auteur. De l'épouse qui n'est pas satisfaite, et qui regarde les autres avec des yeux d'envie, nous avons à craindre ces indiscrétions que l'Esprit-Saint caractérise d'une façon pittoresque. « Leur langue, dit-il, devient comme un fouet qui porte son bruit aux oreilles des voisins[1]. » Et ce fouet, ajoute saint Ambroise, a un retentissement qui s'entend au loin[2].

Est-il sans exemple que les exigences d'un luxe aux abois aient fait l'office de mauvais conseillers, et que l'inconduite d'une femme ait eu pour premier principe le désir de se créer les ressources qu'on lui refusait dans sa propre demeure? La main qui les lui mesurait d'une façon si parcimonieuse, aura donc ouvert elle-même l'abîme où, de guerre lasse, la fidélité conjugale ira se précipiter et se perdre!

Signalons encore un autre travers. Il y a, vous le savez, plus d'une maison où tout est

1. In muliere zelotypa flagellum linguæ omnibus communicans. (Eccli., XXVI, 9.)

2. Linguæ flagellum cujus sonus late resultat. (Tr. de hort. ad Virg.)

sacrifié au décor extérieur. Tandis qu'on n'a rien négligé de ce qui peut frapper les yeux, le nécessaire y manque et l'on constate l'absence des choses les plus indispensables à la vie. Sorte de *pauvreté dorée*, plus pénible encore que celle qui ose s'avouer franchement; car elle suppose, d'ordinaire, une situation antérieure bien différente, d'où on est déchu, et donne lieu par conséquent aux comparaisons les plus douloureuses. Peut-être est-ce un état de choses rigoureusement imposé par la condition où l'on est réduit; et, dans ce cas, il doit exciter plus de commisération que de critique. Mais peut-être aussi faut-il y voir le résultat d'un amour-propre excessif, qui ne sait pas se résigner à la médiocrité, qui n'a jamais pu prendre son parti de certains événements et de certains revers. On veut, à toute force, figurer au premier rang. On prétend lutter, à armes égales, avec des familles plus riches, dont le train superbe a du moins l'excuse d'être en rapport avec leur fortune ; combat insensé, qui n'aboutit qu'à multiplier les souffrances ; car il épuise

rapidement les sources auxquelles on aurait pu demander une existence honnête et moins fastueuse. C'était le cas de se rappeler la recommandation évangélique, et de ne pas entreprendre une construction, sans avoir les fonds nécessaires pour la mener à bonne fin; « de crainte, dit le Sauveur, de porter, devant le monde, la honte d'avoir commencé et de n'avoir pu achever[1]. »

La règle à suivre, pour tout chef de famille, est celle d'une prudence qui s'inspire des pensées de la foi. En gardant une juste mesure, on ne se conforme pas seulement aux indications de la sagesse et de la raison; c'est l'ordre providentiel que l'on observe; et, par suite, c'est la volonté de Dieu que l'on accomplit. Car cette volonté sainte se manifeste par toutes les circonstances qui s'imposent à nous. Le chrétien en lit, en quelque sorte, les décrets dans tous les événements heureux ou malheureux qui déterminent sa place au sein de la société humaine.

1. Luc., XIV, 30.

Le moyen d'éviter tout conflit, d'écarter toute discussion pénible, est de fixer dès le principe l'état des dépenses d'après le chiffre du revenu. La famille fera comme les gouvernements. Elle aura son budget arrêté et ses divers crédits réglés d'avance ; avec cette différence, espérons-le, que tout ne sera pas remis en question chaque année, et qu'on ne tentera pas de suppressions purement arbitraires.

Parmi les articles principaux, figure la somme allouée pour l'entretien de l'épouse. Déterminez-la d'une manière libérale, sans excéder vos moyens, mais aussi sans rester au-dessous de ce que vous pouvez raisonnablement. En vous abstenant de discussions minutieuses sur les détails, et en ayant soin de faire cette part aussi large que possible, vous serez plus fort pour exiger qu'on s'en contente ; vous conserverez tous vos droits pour ne pas permettre qu'on dépasse les limites convenues.

Pourquoi ne le dirais-je pas ? Il y a mille moyens de tromper votre surveillance, sans sortir des usages passés en lois dans un certain

monde. Estimant leur pension insuffisante, certaines femmes font des dettes à l'insu de leur mari; d'autres s'assurent des suppléments plus ou moins larges, au moyen de ce que nous appellerons l'emprunt déguisé. Rien n'est payé comptant; les saisons, les années empiètent l'une sur l'autre. A vrai dire, les bailleurs de fonds ne sont autres que les fournisseurs, les modistes, et tous ceux auxquels on s'adresse pour les emplettes de chaque jour. Car on leur fait attendre indéfiniment ce qui leur est dû; on vit, en quelque sorte, sur ces avances forcées, dont le moindre inconvénient est de réduire ceux qui les font à se dédommager comme ils peuvent, et souvent par des procédés qu'une stricte morale n'approuverait pas. N'ayant aucune idée de cet arriéré dont rien ne lui laisse soupçonner l'existence, il arrive qu'un homme marche en toute sécurité et croit ses finances parfaitement équilibrées. Quel réveil lorsque, au lieu du terrain solide sur lequel il s'imaginait être établi, il s'apercevra qu'un abîme était creusé sous ses pas! Un

jour ou l'autre, l'importune réalité se dresse devant lui ; il se trouve tout à coup en présence d'un passif plus ou moins considérable, qui pourrait bien aller parfois jusqu'à ébranler la fortune.

Je ne vous apprendrai rien, Messieurs, en vous faisant remarquer à quel niveau montent aujourd'hui les dépenses que semble exiger l'entretien d'une femme. Si Tertullien se plaignait, de son temps, que certaines matrones romaines portaient sur elles le patrimoine d'une famille ; aurai-je tort de dire qu'une seule robe emporterait presque aujourd'hui les appointements de toute une année ? A mesure que les prix s'élèvent, les exigences du monde croissent dans la même proportion. Le luxe engendre des rivalités ruineuses, dont le contre-coup se fait sentir même aux personnes qui refusent de s'engager dans ces luttes scandaleuses. Si on ne se hâte d'y mettre une barrière, le courant ira grandissant de jour, en jour et finira par bouleverser toutes les conditions de la vie humaine.

C'est donc avec grande raison que l'illustre

et vénéré Pie IX, peu de temps avant de quitter cette vie mortelle, élevait une fois de plus la voix, pour donner aux femmes chrétiennes un avis, qu'on peut regarder comme le testament de sa paternelle sollicitude. Effrayé, lui aussi, des ravages du mal dont nous parlons, il faisait passer, dans les Congrégations d'*Enfants de Marie*, comme une sorte de mot d'ordre, pour s'opposer par tous les moyens possibles aux empiétements successifs de ces habitudes pleines d'ostentation. Une simplicité relative, qui n'exclut ni la distinction ni le bon goût; la modération dans les dépenses, la modestie dans la forme du vêtement et dans toute la mise extérieure; voilà quel était l'objet de ces recommandations, qui devaient bientôt emprunter à la mort un caractère encore plus auguste et une autorité plus durable.

Espérons que cette parole du Suprême Pasteur n'aura pas retenti en vain. C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient, pour une bonne part, d'en assurer l'efficacité.

Que l'amour d'une vaine parure ne soit point

à l'ordre du jour, à votre foyer. Que, de bonne heure, on n'inspire pas aux enfants cette passion frivole des brillantes bagatelles et d'une vaine somptuosité. Dans les cadeaux qui leur sont faits, qu'on vise à l'utile plutôt qu'à un stérile éclat. Dans les appréciations qu'ils entendent, qu'on fasse bon marché de cette pompe extérieure, pour leur apprendre à mettre ailleurs leur mérite, à porter d'un autre côté leurs aspirations. Ces impressions premières ont une grande puissance sur l'avenir. La jeune fille surtout, déjà trop inclinée par la nature à ce culte exagéré de sa personne, a besoin d'être accoutumée de longue main à mépriser ce qui n'a pas de valeur réelle, en dépit des idées du monde. Formée à l'école austère d'une noble simplicité, elle arrivera au mariage avec des habitudes faites, avec des goûts éloignés de ce luxe intempérant, qui constitue aujourd'hui un des plus grands fléaux dont puisse être visitée la maison des jeunes époux.

Je m'arrête, Messieurs, et, pour résumer tout ce que nous venons de dire, pourrais-je

mieux faire que d'emprunter une voix consacrée par l'éclat d'une éminente sainteté, et qui a su se rendre aimable par le charme d'une brillante poésie? Paulin que vous allez entendre, salue, dans celle qu'il avait épousée, une parfaite imitatrice de sa propre vertu, un secours puissant que Dieu lui avait accordé, car elle devait s'associer à ses pieux desseins, en attendant qu'elle partageât sa retraite et les fortifiantes austérités d'une vie désormais toute à Dieu. Bien qu'il s'agisse de l'exhorter à quitter le monde, ces paroles n'auraient rien d'étrange sur les lèvres d'un homme appelé à y rester dans le doux commerce de l'existence conjugale :

« O toi, fidèle compagne de ma vie, avec moi sois prête pour ces luttes ; puisque Dieu t'a donnée pour appui à ma faiblesse. M'entourant de ta douce sollicitude, si je m'emporte, arrête-moi ; console-moi, si je suis triste ; et tous deux ensemble, fournissons l'exemple d'une vie sérieusement chrétienne. Sois la gardienne de ton propre gardien. Par une réciprocité de services, relève-moi quand je

tombe, et laisse-toi relever par moi, si tu succombes à ton tour. Ce n'est pas assez pour nous d'être une seule chair, soyons aussi une seule âme, et qu'il n'y ait qu'un cœur à battre dans nos deux poitrines[1]. »

Thérasia répondit à cet appel ; car Paulin l'avait choisie entre mille et l'avait faite ensuite à sa propre ressemblance.

Le jeune époux qui voudra marcher sur de si nobles traces, trouvera, dans son amour même, un ressort nouveau pour sa vertu. Bien loin de lui créer des obstacles, le mariage chrétien aura doublé ses forces et deviendra pour lui comme un gage infaillible de salut. Lui aussi peut-être, il pourra dire à Dieu, comme le pieux écrivain que je viens de citer : « Sur cette terre, vous avez permis que je m'engageasse

1. Tu modo, fida comes, mecum isti accingere pugnæ
Quam Deus infirmo præbuit auxilium.
Sollicita, elatum cohibe, solare dolentem,
Exemplum vitæ simus uterque piæ.
Custos esto tui custodis; mutua redde,
Erige labantem, surge levantis ope.
Ut caro non eadem tantum, sed mens quoque nobis
Una sit, atque duos spiritus unus alat.
(Paulin. Append. poem. I. Ad conjug.)

dans des nœuds mortels, afin de gagner à la fois deux âmes et deux vies. Le lien nuptial a doublé votre conquête, afin de compenser le retard d'un salut que j'avais trop longtemps différé[1]. »

1. Illic (*en Espagne*) me thalamis humana lege jugari
Passus es, ut vitam commercarere duorum;
Perque jugum carnis duplicata salus animarum
Dilatam unius possis pensare salutem.
(Natale, XIII.)

QUARANTIÈME CONFÉRENCE.

Le Support.

MESSIEURS,

En vous parlant de ces lois qui président aux affections conjugales, nous avions pressenti une objection secrète à laquelle il a fallu répondre. Quand on dit que c'est le propre de l'amour de ne point connaître de lois, cela peut être vrai en ce sens qu'il subit difficilement celles qu'on voudrait lui imposer du dehors; mais il en porte en lui-même, qui appartiennent, pour ainsi dire, à son essence. Et celles-ci s'affirmeront avec d'autant plus d'é-

nergie que l'amour sera plus sincère et plus fort. Ne vous étonnez donc point de nous y voir revenir encore ; plus cette étude sera complète, mieux elle révélera les conditions nécessaires pour que nos sentiments trouvent leur exercice normal et soient assurés de leur durée.

Outre le dévoûment qui en fait le fond, l'attachement d'un époux envers sa compagne doit avoir ces trois grands caractères de respect, de libéralité et d'esprit de sacrifice. Ce sont comme trois formes distinctes sous lesquelles il se produit ; et bien qu'elles n'apparaissent pas toujours au même degré, il ne saurait pourtant s'en dépouiller sans s'altérer plus ou moins ou même sans risquer de se détruire.

Il nous reste aujourd'hui à considérer un dernier attribut, qui ne lui est pas moins inhérent ; je veux dire cette disposition de condescendance et de support, dont on ne saurait jamais se passer dans les relations humaines. N'allez pas croire que ce soit là une exigence exceptionnelle, concernant seu-

lement certaines unions où l'harmonie laisse à désirer, où les natures ne sont point assez sympathiques. Non, la loi est absolue, elle est universelle; c'est en vain qu'on se flatterait d'y échapper et de pouvoir se soustraire aux obligations qu'elle impose.

Vérité importante à constater; ne fût-ce que pour dissiper les illusions dont plusieurs se bercent. Une fois que nous l'aurons établie sur la double base de la raison et de la foi, nous chercherons ensemble la manière la plus suave et la plus facile de la traduire dans notre vie.

Il s'agit encore, vous le voyez, de considérations éminemment pratiques. Nous ne sommes plus sur ce terrain un peu brûlant qu'il nous a fallu traverser tout d'abord, et celui où nous avons à marcher, nous permet une plus grande liberté d'allures. Une fois entrés dans notre sujet, rien ne nous empêche d'opérer des reconnaissances dans tous les sens et de les pousser aussi loin qu'il nous plaît. Aussi vous demanderai-je de ne pas vous montrer trop difficiles sur le plan parfois un

peu irrégulier de nos entretiens. A travers ces divagations, le flambeau évangélique nous guide : et c'est à sa lumière que nous demandons toujours la voie la plus sûre.

I

Que le support mutuel soit la loi générale de l'humanité, saint Paul l'a établi en termes qui n'ont rien d'équivoque. Voyant que chacun de nous pèse sur ses frères, il nous exhorte à porter patiemment ce fardeau, que l'un fait sentir à l'autre : *Alter alterius onera portate*, ajoutant que c'est le précepte de Jésus-Christ et qu'on l'accomplira de cette manière : *et sic adimplebitis legem Christi*[1].

Et néanmoins, dans cette circonstance, il parle à des chrétiens parmi lesquels plusieurs avaient su monter jusqu'aux sommets de la vie parfaite. Eh bien, n'importe, une fois même qu'ils y seront arrivés, l'avertissement leur

1. Gal., VI, 2.

sera encore nécessaire ; non-seulement parce les parfaits ont souvent à traiter avec des personnes qui ne le sont pas ; mais aussi parce que, même en les supposant toujours avec leurs pareils, ils seraient encore exposés à se faire souffrir réciproquement ; car on sait que la force des choses amènerait, du moins de temps en temps, entre eux des divergences, des chocs pénibles ; et cela, indépendamment de leur volonté, par le fait seul qu'ils sont hommes.

Quiconque veut vivre en paix avec ses semblables, doit d'avance se résoudre à devenir patient et à supporter la contradiction. Ceux qui s'étonnent de ces difficultés, n'ont rien compris au mystère de la vie ; et s'il en est qui prétendent les éviter complétement, ils devront sortir de ce monde ; ils auront à se créer quelque nouvelle Thébaïde inaccessible aux autres mortels.

On pourrait croire qu'à mesure que les relations deviennent plus étroites, cette souffrance se fera moins sentir. C'est tout l'opposé qu'il faut dire. Du moment que les hommes

se rapprochent, s'il est vraisemblable que les mutuels froissements auront moins d'intensité, on voit sans peine qu'ils pourront se réitérer plus fréquemment. Quelle amitié sera en état de vivre, si elle ne sait rien pardonner ? Quelle concorde subsistera, même entre les frères, si des concessions mutuelles n'en viennent assurer le règne ?

Toutefois il est une association si intime qu'elle semblerait, à première vue, échapper entièrement à cette pénible nécessité. Lorsqu'un amour sincère, profond, unit les époux, quel besoin, pour eux, de recourir à ces précautions pacifiques? Les deux âmes que le lien conjugal a rapprochées, ne se sont-elles pas choisies avec soin ? Ne sont-ce pas leurs convenances, leurs sympathies qui les ont enchaînées l'une à l'autre, parce que leurs idées s'accordaient, parce que leurs natures se sentaient entraînées par une attraction presque invincible ? Depuis qu'elles sont liées, tout est joie et bonheur dans leur union ; si donc le régime de tolérance peut regarder d'autres foyers, vous avouerez sans doute,

qu'il ne concerne pas celui où l'harmonie est si complète.

Erreur, Messieurs; la loi n'admet aucune exception; et ceux qui voudraient se placer en dehors ou au-dessus d'elle, seront bientôt contraints de reconnaître leur tort.

Au début, il est vrai, un enthousiasme encore novice a bien pu créer des illusions. Si grands étaient les éblouissements d'un premier amour, qu'ils faisaient disparaître les moindres ombres et ne laissaient voir qu'une beauté idéale. Est-ce que notre œil aperçoit des taches dans le soleil? Pour arriver à connaître leur existence, de quel examen attentif n'a-t-on pas eu besoin? Il a fallu, par des procédés ingénieux et à l'aide de puissants instruments, forcer le disque solaire à se dépouiller du manteau de flammes qui nous aveugle, l'amener, en quelque sorte dans son déshabillé, jusqu'au point où l'observateur l'épiait comme pour le prendre en défaut, et constater les lacunes jusque-là inaperçues, qui existent dans sa lumière.

Une analyse non moins exacte ne manque-

ra guère de s'opérer dans le tête-à-tête conjugal. Cette physionomie morale, qui avait apparu tout d'abord entourée d'une auréole, pourra bien perdre peu à peu quelques-uns de ses rayons; du moins il y aura des moments ou leur éclat pâlira, et le regard n'étant plus fasciné comme à l'origine, commencera à saisir quelques intermittences ou quelques inégalités. Les côtés obscurs, qu'on n'avait point soupçonnés, ou même qu'on avait cru voir briller d'un feu plus vif, apparaîtront ce qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire de ces défauts qui déparent toujours plus ou moins les natures les plus heureuses. Il n'est point de miroir optique aussi puissant que cette habitude de vivre ensemble, de se voir, de se parler à toute heure. Voilà pourquoi peu d'illusions y résistent à la longue; la science que les époux acquièrent l'un de l'autre, finit par établir le bilan complet de leur actif et de leur passif, autrement dit, de leurs qualités bonnes et mauvaises.

A cette clarté qui augmente de jour en jour, quel est le jugement qu'ils porteront

d'eux-mêmes? Représentent-ils deux forces qui se combinent, ou deux défaillances qui enchérissent l'une sur l'autre?

Chacun d'eux vraisemblablement verra beaucoup moins ce qui lui manque personnellement que les *desidèrata* dont il croit avoir à se plaindre. Pour peu que l'imagination s'en mêle, il viendra un moment où tous les avantages de l'autre sembleront s'évanouir et ne plus laisser apercevoir que des défauts. Ces prérogatives de la femme, qui avaient d'abord ébloui, commenceront à paraître comme autant de faiblesses. On aimait avec raison sa délicatesse et sa sensibilité; on reconnaîtra qu'elles s'allient à une nature débile, d'où l'énergie morale est exclue. Rien ne semblait précieux comme sa tendresse de cœur; hélas! la tendresse devient parfois aveugle; et tandis qu'elle bannit toute fermeté, elle va même jusqu'à obscurcir l'intelligence. Cette douceur dégénère en énervement; cette poésie, ce lyrysme entraîne dans la région des nuages. Faut-il l'ajouter, Messieurs? il n'est pas jusqu'à la religion de la femme qui n'ait en cer-

tains cas des travers. Le formalisme dans lequel elle s'enferme, les minuties scrupuleuses et tracassières où elle s'engage, lui font faire fausse route et finissent par altérer son caractère. Ne vous en étonnez point. Nous mêlons nos imperfections aux meilleures choses; rien n'est parfait sous le soleil; et toute créature laisse à désirer, à raison des défectuosités inhérentes à ses qualités elles-mêmes.

C'est pour toutes ces raisons que, dans le langage adopté par nos Saints Livres, les termes qui se rapportent à la femme ont également le sens de faiblesse, d'infirmité, ainsi que le grand saint Grégoire en fait la remarque : *In sacro eloquio mulier aut pro sexu ponitur, aut pro infirmitate*[1].

Et la Bible n'est point seule à parler de la sorte. Qui dit nature féminine, veut signaler d'ordinaire la mobilité et le caprice, ou bien encore la légèreté, la vanité, l'esprit futile, la sensibilité excessive, la mollesse, en un mot, tout ce qui dénote l'absence de virilité.

1. Greg. Expos. mor. Lib., XIX, in Job., c. 36.

Hâtons-nous de dire qu'un grand nombre de femmes démentent hautement ce renom fait à leur sexe. Si elles payent, par certains côtés, un tribut quelconque à leur infériorité originelle, on les voit déployer par ailleurs d'admirables vertus. Nulle part vous ne trouverez plus de générosité et plus de dévoûment ; elles pousseront l'oubli d'elles-mêmes et le courage jusqu'à des désintéressements où l'homme a bien de la peine à parvenir; la grâce divine s'emparant de leur cœur, y fondera un héroïsme capable de rivaliser avantageusement avec tous les autres. Aussi saint Jérôme, qui voyait de près ces grands exemples, ne craignait pas de les montrer au sexe le plus fort pour le faire rougir de sa pusillanimité. Plût à Dieu, s'écriait-il, que les hommes suivissent les traces que laissent après elles leurs mères et leurs épouses[1] !

Sans parler de celles qui entrent dans les voies sublimes où les conduit un appel particulier de Dieu, qui n'a vu, Messieurs, une

1. Utinam præconia feminarum imitarentur viri ! (Hieron. Ep. ad Furcam de viduis.)

jeune fille transformée tout à coup par la maternité, accomplir des prodiges dont sa vie précédente ne l'avait point montrée capable ? Qui n'a vu les habitudes de recherches personnelles et d'égoïsme s'évanouir sous l'impression d'un amour normal et sincère ? La nature, en elles, semble attendre une heure déterminée pour donner sa mesure ; c'est dans ces solennelles occasions, c'est souvent dans les épreuves les plus pénibles de la vie, que leur caractère grandit tout à coup, surpassant comme d'un bond les vertus médiocres auxquelles d'autres étaient arrivés par un long travail, et se trouvant sans transition à la hauteur de toutes les tâches, même les plus délicates et les plus difficiles.

Mais cette heureuse prédisposition ne saurait soustraire la femme aux conditions essentielles de l'humanité. A côté de dons dignes d'envie, on verra subsister de petites idées et plus d'un caprice. L'ivraie sera mêlée au bon grain, car il n'est guère de champ si bien cultivé, qui en puisse être débarrassé entièrement.

Dans celui dont parle l'Évangile, les passants n'apercevaient peut-être pas le mélange; ils admiraient la moisson qui mûrissait, ils proclamaient heureux celui qu'elle allait enrichir, et regardaient cette terre comme spécialement bénie du ciel. Pendant ce temps, le père de famille, à qui le champ appartenait, et les serviteurs qui l'avaient cultivé sous ses ordres, savaient à quoi s'en tenir sur l'existence de l'herbe nuisible. Ayant observé dès l'origine les envahissements de la mauvaise graine, appelés tous les jours à revoir ces sillons sans qu'il leur fût permis d'extirper la plante malfaisante, comment auraient-ils pu se faire illusion ou conserver des espérances qui devaient être bientôt démenties ?

Penser qu'il en sera autrement, dans ces contacts journaliers que les époux ont entre eux, serait se tromper étrangement sur le côté pratique de la vie. Une femme semblera être exempte de tout défaut pour le monde ; le sera-t-elle pour ce mari qui la suit dans les moindres circonstances, qui la surprend lorsqu'elle ne s'y attend pas, et ne la perd de

vue dans aucun de ses actes? Ne viendra-t-il jamais d'elle un de ces froissements qui attristent, un de ces mots qui font peine; du moins une négligence qu'on regrettera, un signe, une attitude qu'on aurait mieux aimé ne pas rencontrer? En vérité, l'espérer n'est-ce pas chimérique? Et si vous me dites que parfois rien de tout cela ne se manifeste, je soutiendrai que c'est précisément ce qui fait ressortir davantage la nécessité de la tolérance réciproque.

Oui, Messieurs, vous avez pu voir çà et là quelqu'un de ces foyers modèles, dont la paix n'avait jamais subi la plus légère altération. On ne s'y souvenait pas qu'un nuage même passager eût troublé la sérénité du ciel; l'unanimité des pensées y était si entière, qu'une discussion ou un conflit n'avaient pu réussir à y trouver place. S'il arrive qu'on rencontre un pareil spectacle, on se demande quel secret ces époux possèdent, quel talisman ils ont entre les mains, par quel charme ou quel enchantement ils éloignent de leur demeure les germes de dissensions, qui ne manquent

guère de pénétrer dans toutes les autres.

A quoi il faut répondre qu'en effet, ceux qui se conduisent ainsi, ont à leur service une puissance magique inconnue à leurs voisins. Ils vivent, pour ainsi parler, du miracle qu'elle opère, et bénéficient de sa continuelle influence. Sans l'intervention de cet agent mystérieux, il y a longtemps que leur concorde aurait été troublée ; ou plutôt elle ne serait pas même parvenue à s'établir solidement dès le début. Même entre les cœurs les plus unis, il faut encore un médiateur : je veux dire celui que nous appelons le support mutuel. Ces époux ont acquis une science difficile ; chacun d'eux se possède assez pour oublier, pour ne pas voir, pour passer, à la personne aimée, certains manquements et certains torts ; de même, pour lui céder quelque chose de ses opinions, de ses préférences, de ses projets ou de ses attraits particuliers ; en un mot, pour sacrifier sans hésitation à la tranquillité commune tout ce qui l'entamerait, fût-ce faiblement, pourvu que la conscience ne s'y déclare pas intéressée. Telle est

la magie dont ils usent. Voilà le grand secret qui leur a permis de conserver une intimité si inaltérable.

Quant à ceux qui ne connaissent pas ce moyen ou qui refusent d'y recourir, c'est en vain qu'ils se flatteraient d'arriver à bannir toute dissidence. Leur sécurité ne sera jamais que relative ; le calme dont ils jouissent, instable, précaire, semblera plutôt une trêve entre deux conflits, qu'une paix bien assise et vraiment assurée. Et cela reste vrai dans l'hypothèse d'un amour sincère et partagé ; tandis qu'avec des sympathies moins ardentes, on pourra encore jouir d'une vie tranquille, tant que l'esprit dont nous parlons animera les époux et les tiendra sous sa direction.

Mais ajoutons, Messieurs, que cet esprit doit régner des deux côtés à la fois.

C'est une part trop belle que se fait l'homme, quand il s'accorde à lui-même toute liberté, et qu'il laisse à la charge de la femme tout support, toute tolérance. Il est vrai qu'en la supposant chrétienne, l'épouse saura se résigner à bien des ennuis et souffrir beaucoup de cho-

ses sans se plaindre. Mais vous convient-il d'exercer sa vertu sans en partager le mérite? Et d'ailleurs, ce rôle que vous lui assignez, suffira-t-il qu'elle le remplisse, tandis que vous ne ferez rien pour y répondre? Non, Messieurs, ne le croyez pas; la vie conjugale est un joug qu'il faut porter ensemble, si l'on veut qu'il s'adoucisse. Mettez-y vos épaules plus robustes; acceptez sans hésiter votre part du fardeau. Ne soyez point de ces égoïstes, à qui il importe peu de peser lourdement sur ceux qui les entourent, pourvu qu'ils n'entendent pas les soupirs qu'ils font pousser; et qui comptent pour rien les souffrances du prochain, du moment qu'il a la sagesse de les renfermer dans le silence. Ce n'est point en vous épargnant de la sorte que vous acquerrez la joie. Et je ne dis pas seulement celle que vous devez procurer, j'entends aussi celle que vous pouvez légitimement réclamer pour vous-même. Les époux sont solidaires dans la question du bonheur. Impossible que ce problème difficile soit résolu par eux séparément, et que la félicité de l'un puisse exister, sans produire

en même temps celle de l'autre. Comment arriveront-ils à la faire sortir, pour tous deux, de leurs sacrifices mêmes et de leur abnégation personnelle, c'est ce que nous allons maintenant essayer d'expliquer.

II

Il faut bien confesser ici entre nous que la patience, si utile qu'elle soit, entre peu dans les habitudes de l'homme, et même qu'elle est tout à fait antipathique à sa nature. Né pour le commandement, il supporte mal qu'on lui résiste. Il aime à voir tout plier devant lui, surtout quand il se sent dans son domaine propre et sur un terrain où il est le maître. Or, quand même partout ailleurs il devrait obéir, du moins à son foyer, c'est lui qui tient le sceptre. Ce royaume intérieur lui appartient. Nul n'a le droit d'y pénétrer sans son aveu ; il en garde les frontières, il en a l'administration et y fait la loi. Et parmi les personnes sujettes à son autorité, appa-

raît au premier rang celle qu'il appelle sa compagne. Comment souffrira-t-il en elle ce qui heurte ses idées ou ce qui ne serait pas pleinement en harmonie avec ses désirs?

Je dis, Messieurs, que c'est précisément pour obtenir qu'elle réponde plus exactement à ses vœux, qu'il lui faudra user, vis-à-vis d'elle, de longanimité et d'indulgence.

A qui s'adresse-t-il, en effet, sinon à une volonté libre? Et qui ne sait que la liberté humaine, si exposée à faillir, mérite pourtant toute sorte de respects et d'égards? Il n'y faut toucher qu'avec précaution, car Dieu lui-même la traite avec révérence. Ne voyez-vous pas comme il patiente devant ses hésitations, comme il l'attend, lorsqu'elle se détourne et se révolte? La violence n'en triomphe qu'en apparence; ce n'est pas en la brusquant qu'on lui imprimera une direction nouvelle. Si le Créateur lui-même agit avec cette retenue, pensez-vous être autorisés à mettre de côté toute modération et toute réserve?

Je ne sais, Messieurs, si vous avez remarqué en quoi consistent nos conquêtes sur la

nature matérielle. Est-ce de vive force que nous l'attaquons, c'est-à-dire en essayant de changer ses lois ou de la refaire selon nos idées ? Tout au contraire, le seul moyen de réussir avec elle est de commencer par étudier ce que je nommerais volontiers ses habitudes et sa manière de faire. Une fois qu'on a saisi les ressorts qui la mettent en jeu, et qu'on en a bien compris le mécanisme, on s'empare de ces forces cachées, pour les faire fonctionner à l'avantage de l'homme. Toute l'habileté consiste, non pas à modifier leur travail, mais à le diriger d'une manière profitable. Nous obéissons à la matière, alors même que nous paraissons lui commander ; nous nous soumettons à ses lois, et c'est ainsi seulement que nous la plions à notre service.

A plus forte raison, quand nous sommes en présence, non plus de puissances aveugles et fatales, mais de facultés intelligentes et douées d'autonomie, c'est une nécessité de procéder avec ménagement pour obtenir le résultat désiré. Il en est qui se précipitent, se montrent

impatients de tout délai ; d'autres livrent des assauts et veulent emporter de haute lutte ce que la persuasion peut seule produire. Vous perdez tout avec cette impétuosité. Ce qui sera bien plus expédient, c'est d'aller pas à pas et de s'armer d'une patience à toute épreuve. Avant tout, vous auriez dû sonder d'une manière plus profonde les replis, peut-être encore inexplorés, de la nature à laquelle vous avez affaire ; il aurait fallu étudier ses tendances, analyser ses actions, vous rendre compte des motifs qui la subjuguent, des habitudes qui l'entraînent, des influences qui peuvent avoir prise sur elle. Tant que vous n'aurez pas éclairé votre route de toutes ces lumières, vous marcherez comme à l'aveugle, en pays inconnu ; et vous ne pourrez espérer d'atteindre le but auquel tendent ces essais de réforme.

Je vous ai parlé précédemment, Messieurs, de cette seconde éducation à entreprendre dans la personne d'une jeune femme. Cette œuvre si grande et si digne d'un mari chrétien, ne saurait s'accomplir en un jour. C'est

un travail de longue haleine, qui demande une sérieuse application de multiples efforts, dont les fruits ne peuvent être attendus qu'en leur saison et à leur heure. Toute culture morale en est là. Pendant un espace de temps plus ou moins considérable, on dirait qu'elle ne produit rien, tellement ses résultats sont peu sensibles, et tellement les espérances qu'elle avait fait concevoir sont promptes à se démentir. Vingt fois il faudra ressemer un champ, qui semble s'obstiner à repousser ou à paralyser ce que votre main y jette. Demandez-le à tous les éducateurs dignes de ce nom. Auraient-ils jamais réussi, s'ils n'avaient su demander peu et tolérer beaucoup, encourager les moindres progrès, tandis qu'ils fermaient les yeux sur un grand nombre de manquements; en un mot, pardonner souvent, toujours espérer, et se garder d'empressements intempestifs, qui n'auraient pu que tout compromettre.

Avec les nuances qu'indiquent la nature des relations et la condition des personnes, la conduite de l'époux, surtout dans les com-

mencements, pourra s'inspirer utilement de cette longanimité. Ce n'est point moi qui le dis, c'est saint Jean-Chrysostome qui trace cette ligne à suivre. Si la jeune femme a bien agi, ne soyez point avare de vos éloges, de votre admiration ; s'il lui arrive quelque étourderie, comme on en voit dans les enfants, avertissez-la charitablement et usez de persuasion pour la corriger[1].

Certes, il se peut que tout ne soit pas parfait en elle, mais il s'en faut bien davantage que tout soit répréhensible. Que de dons charmants, à côté du défaut qui vous choque ! Que de qualités délicieuses pour compenser une simple lacune, à laquelle vous attachez tant d'importance ! Dites-moi, ces fruits magnifiques, qui font l'orgueil de votre table, sont-ils tous entièrement sains et absolument intacts ? N'arrive-t-il pas parfois qu'en les ouvrant, on aperçoit les ravages d'un ver qui les dévore en secret, mais auquel, Dieu

1. Si quid boni fecerit (uxor), lauda et admirare ; si quid contingat absurdi et quod puellis accidere soleat, suade et admone. (Chrys. l. c.)

merci, le temps a manqué pour achever son œuvre de destruction ? Que faites-vous alors ? Vous enlevez avec précaution la partie avariée, et vous trouvez que le reste n'a rien perdu de sa première saveur.

On a remarqué avec grande raison, que les défauts qui se révèlent dans la femme, ont d'ordinaire une grande analogie avec ceux que nous trouvons dans le jeune âge. De part et d'autre, inclinations qui se ressemblent, mêmes goûts, mêmes jeux, souvent à peu près même manière d'aimer. C'est une douce Providence qui l'a réglé ainsi, afin qu'à son entrée en ce monde, l'enfant fut accueilli avec plus de tendresse. Mais, Messieurs, quelle est votre attitude en face de ces fautes du premier âge? Vous voit-on sans cesse armés d'indignation et de colère ? Transformez-vous en crimes impardonnables ces oublis ou ces peccadilles, que le peu de réflexion explique et que la légèreté du caractère excuse ? Loin de là, vous êtes pleins d'indulgence ; vous reprenez sobrement ; vous ne vous laissez point aller à des découragements sans raison, car

vous attendez beaucoup du temps et de la patience. Eh bien, vous dit encore saint Jean Chrysostome, ce que vous faites quand il s'agit de vos enfants, faites-le également lorsqu'il est question de votre femme : *Quod in parvis pueris facimus. hoc etiam faciamus in muliere*[1].

Il est des hommes naturellement minutieux et tatillons, qui font une guerre de détails, relevant les moindres négligences, et donant à des riens une importance exagérée. Il en est de capricieux, dont l'humeur fantaisiste devient la règle de toutes choses ; et parce que cette humeur prend des directions diverses, il n'est pas un jour où l'on puisse prévoir comment il faudra s'y prendre, pour les contenter le lendemain. D'autres sont brusques, emportés, éclatant à tout propos comme un orage que rien n'annonce. Plusieurs se montrent chagrins et difficiles ; les peines qu'on se donne pour les satisfaire, n'ont jamais réussi qu'à provoquer leur mécontentement. On en trouve

1. Chrys. in Ephe., Hom. 20.

enfin un grand nombre qu'un égoïsme secret rend insouciants et inattentifs ; ils ne savent aucun gré des efforts que l'on fait pour leur plaire ; ils passent, sans s'en apercevoir, à côté des procédés les plus empressés et les plus délicats. Avouez, Messieurs, que le rôle d'une épouse en compagnie de ces travers, n'est pas des plus aisés. Ne serait-t-il pas juste de le lui faciliter, en remplissant le vôtre avec plus d'exactitude ?

Après tout, sachons-le bien, ces deux rôles se tiennent, se commandent. L'un ne peut bien réussir sans l'autre, et ce serait folie de vouloir les rendre indépendants. La gloire de l'homme, dit saint Paul, c'est sa compagne : *Mulier autem gloria viri est*[1]. C'est ainsi qu'il la faut considérer, pour rester dans la vérité des situations. Or, Messieurs, combien l'homme est jaloux de sa gloire ! Avec quels soins chatouilleux il la préserve et la fait valoir, ne supportant pas même l'ombre de ce qui pourrait la ternir ou la compromettre. Il en est

1. I Cor., XI, 7.

d'elle comme de ces fleurs d'une sensibilité excessive, qu'on ne touche qu'avec précaution de peur de les faner; dont on n'approche, pour ainsi dire, qu'en retenant son souffle, de crainte de leur enlever quelque chose de leur éclat ou de leur fraîcheur. Ainsi fera le mari bien avisé qui conserve, comme il le doit, cette gloire vivante dont il a doté sa maison. Qu'il adoucisse sa rudesse; qu'il tempère ses explosions. Son ton, sa parole, ses procédés emprunteront ce qui leur manque à la mansuétude native de l'épouse. Car s'il a plus d'une chose à lui apprendre, il faut convenir qu'il a aussi quelques leçons à recevoir d'elle.

Fût-il doué des qualités les plus aimables, il leur manque vraisemblablement ce fini, que le contact de la femme peut seul leur imprimer. En même temps que la jeune fille, qu'il a reçue naïve et pure des mains de sa mère, va prendre, sous sa direction, une autre forme et de nouvelles allures, le mari devra aussi se transformer lui-même et revêtir, en quelque sorte, un être nouveau. Heureux échange, où tous les deux acquièrent autant qu'ils don-

nent ; où ce qu'il y a d'excessif dans la virilité se corrige et s'embellit, comme par un épanchement de cette grâce qui appartient à l'autre sexe ; tandis que la faiblesse et l'inexpérience féminines se fortifient, s'éclairent, par la communication des dons propres à l'homme !

Mais, encore une fois, ne soyons point trop pressés. Il faut laisser le temps faire son œuvre ; car, en plus d'une rencontre, la précipitation a été funeste. Pour avoir voulu aller trop vite, on s'est brisé contre des écueils qu'il fallait tourner prudemment ; et pour jouir immédiatement des réformes désirées, on les a rendues comme irréalisables dans l'avenir.

Du reste, la patience que nous demandons aux époux dans leurs rapports mutuels, a sa condition nécessaire ou sa forme propre. Et cette forme, c'est l'amour que Dieu a fait naître en leur cœur ; car il semble qu'on peut dire de lui, en empruntant les paroles de l'*Imitation* : *Onus sine onere portat*[1].

N'est-ce pas, en effet, le privilége d'une af-

1. L'amour ne sent pas les fardeaux qu'il porte.

fection profonde, de faire disparaître les difficultés du support mutuel, ou même de les transformer en sujets de joie. L'époux qui aime, dit saint Jean Chrysostome, ne s'offensera de rien et souffrira tout sans peine[1]. Otez le sentiment qui l'anime, voilà qu'aussitôt les efforts qu'il lui faut faire lui sembleront impossibles ; il s'en plaindra, il murmurera, et il n'y aura rien qui ne lui paraisse lourd à porter, dans une nature qu'il trouvait auparavant adorable. Au contraire, faites rentrer dans son cœur une puissante sympathie, les défauts eux-mêmes auront pris un autre aspect et lui sembleront autant de qualités charmantes. Il en est ici comme dans une rose, assure saint Basile, c'est-à-dire que les épines, dont le dard ne laisse pas que d'être acéré, sont devenues de nouveaux stimulants de l'amour : *Spinas velut amatorios quosdam stimulos*[2]. Fût-ce aveuglement, on ne pourra que s'en féliciter ; et plaise à Dieu que cette dis-

1. Qui diligit uxorem omnia sustinebit. (In Eph. hom., xx.)
2. Basil. ad Liban. ep. 149.

position persévère si longtemps qu'on puisse appliquer ici cette gracieuse parole de saint François de Sales : « Il n'en est pas des rosiers spirituels comme des corporels ; en ceux-ci les épines durent et les roses passent ; en ceux-là les roses passent et les épines durent[1] ! »

Pour moi, Messieurs, je n'admets pas volontiers que l'amour soit aveugle. Je dirai plutôt qu'il est doué de ce qu'on nomme la seconde vue. Ce regard qui traverse les apparences extérieures, lui montre ce que les profanes n'aperçoivent pas. Il le transporte dans un monde enchanté, où tout est merveilles, où il n'entend que des promesses de bonheur. Vous souriez de ses illusions. Vous prétendez qu'il rêve et s'abuse. En êtes-vous bien sûrs ? Moi, je demande où est la vérité. Faut-il la mettre tout entière du côté de ces observateurs glacés et sceptiques, aux yeux desquels le plus léger défaut suffit pour éclipser les qualités les plus solides et les plus brillantes ? Erreur pour erreur, n'aimerez-vous pas mieux vous

1. Saint Franç. de Sales Lettre v, 20.

tromper avec celui pour qui le mal, s'il y en a, est effacé par le bien; qu'avec ceux pour qui le bien lui-même n'existe pas, parce qu'ils y trouvent toujours ou quelque tache, ou quelque lacune? La preuve que ce sont plutôt nos sympathies qui sont dans le vrai, c'est que, même avec des moyens imparfaits, elles parviennent parfois à produire une inappréciable réalité, celle de la joie, celle du bonheur domestique.

Est-ce à dire qu'en prenant la supposition la plus favorable, les épines auront entièrement disparu. Non sans doute; mais le secret pour ne les pas sentir, c'est de les envelopper, en quelque sorte, dans les replis de votre tendresse; c'est de les émousser, en leur opposant une affection inaltérable, qu'aucun froissement n'entame, qu'aucune blessure ne saurait diminuer.

Eh! de grâce, pourquoi nous montrer si sensibles? Ces piqûres d'épingle, auxquelles exposent les contacts journaliers, sont-elles donc des coups de glaive? Et si elles ont commencé à vous paraître insupportables, ne

serait-ce pas seulement depuis que vos premières ardeurs se sont refroidies?

Pour le plus grand nombre de nos impressions, on peut affirmer que leur intensité est beaucoup moins déterminée par la cause extérieure qui les suscite, que par les dispositions internes où elles nous ont trouvés. Qu'un choc se produise dans un milieu calme, exempt d'agitations, où tout l'espace est en quelque sorte occupé par des attachements solides, qui ne doutent ni d'eux-mêmes, ni de leur objet : il est probable que la commotion sera peu considérable. L'ébranlement qui aura lieu ne durera pas ; ses dernières vibrations s'éteindront promptement, et les sentiments un instant troublés reprendront bien vite leurs cours habituel.

Supposez, au contraire, une âme peu aimante, dotez-la d'une imagination vive et d'une ardente sensibilité ; voilà qu'immédiatement tout s'exagère, tout s'amplifie. Le même froissement, qui ailleurs aurait passé inaperçu, crée une perturbation profonde, et va peut-être élever un mur de séparation

entre ceux qui devaient s'aimer. Notre tempérament, nos prédispositions entrent ainsi, pour la plus grande part, dans ces émotions souvent si violentes et d'autres fois si effacées.

Ce ne sont pas seulement les étrangers, ce sont aussi nos proches que nous avons coutume de voir à travers le prisme de notre imagination, ou plus encore de nos sympathies. Rarement nous sommes justes à leur égard ; car une partialité dont nous ne savons nous défendre, fait d'ordinaire fléchir nos appréciations et nos jugements. Si du moins c'était toujours du côté de l'indulgence ! Mais non, on se passionne et on ne pardonne rien ; on se monte, et les moindres ennuis prennent aussitôt des proportions étranges.

Surtout, Messieurs, s'il arrivait parfois qu'un feu profane vînt à pénétrer dans ce sanctuaire du cœur, où ne doit brûler qu'une flamme sacrée, les choses ne tarderaient pas à changer d'aspect. Alors l'épouse aura beau faire; tout en elle prendra un caractère odieux. Ses vertus seront des vices; ses prévenances,

des taquineries; ses empressements et sa tendresse, autant de procédés qui paraîtront intolérables. Que pourrait-elle dire qui ne soit mal interprété ? A laquelle de ses actions ne prêtera-t-on pas une tendance ou des intentions dignes de blâme ? Il en est qui s'imaginent que tout s'est modifié autour d'eux, et ils ne s'aperçoivent pas que ce sont eux seulement qui tout à coup sont devenus méconnaissables.

Gardons nos affections, Messieurs, ainsi qu'on garde la prunelle de l'œil. Ne permettons jamais que le moindre nuage vienne en obscurcir la limpidité, ni en affaiblir l'éclat. Si une ombre se levait sur elles, qu'aussitôt elle soit écartée. Si un grief menaçait de surgir, qu'on ne craigne pas de l'aborder carrément, et qu'une franche explication le fasse disparaître. Ce qui est le plus à craindre, ce ne sont pas ces mécontentements qui affrontent le grand jour; ce sont bien plutôt les froissements secrets, qui séjournent au fond des cœurs et refusent obstinément de se montrer à la lumière. Combien de malentendus

seraient évités, si les âmes restaient toujours ouvertes l'une à l'autre !

La famille devrait ressembler à ces cités, où la confiance, nous dit-on, était si grande, qu'aucun des habitants n'aurait songé à fermer la porte de sa demeure.

Ce qui n'empêchait pas qu'elles ne fussent environnées de solides remparts; mais ces remparts construits contre l'ennemi extérérieur, n'élevaient au dedans aucune barrière entre les frères.

Les confidences mutuelles sont comme l'aliment qui entretient le véritable amour. Peut-être n'arriveront-elles pas à prévenir tout malentendu ou à écarter tout dissentiment; du moins elles préparent d'avance la voie à un apaisement facile. S'il y a quelque chose à oublier, le chrétien peut-il se refuser à cet effort? Lui qui chaque jour, dans sa prière, demande à Dieu de lui pardonner suivant la mesure du pardon qu'il accorde aux autres, pourrait-il mettre à cette loi une exception, en excluant ses proches de la générosité qu'il professe envers tous ?

Disons plutôt, Messieurs, qu'entre époux dignes de ce nom, s'il échappe quelque faute à la faiblesse naturelle, cette faute même deviendra bientôt l'occasion d'un redoublement de tendresse. Car d'un côté, celui qui aurait à se plaindre tient à prouver qu'il ne se souvient plus; et l'autre, à son tour, veut se venger en aimant davantage; ainsi de part et d'autre, il y a plus d'effusions, plus de délicatesse dans les procédés, si ce n'est plus de dévoûment et de désintéressement dans l'affection.

Peut-être en trouverez-vous quelques-uns qui se sentent assez sûrs d'eux-mêmes pour se promettre de s'avertir et de s'aider mutuellement; ministère difficile, dont nous aurons à parler plus tard; il y faut du tact et de la mesure; car l'amitié la plus éprouvée a encore besoin de s'entourer de précautions pleines de bienveillance. C'est ici surtout qu'il faut laisser de côté les minuties et les tracasseries capricieuses. Quiconque entreprendra cette tâche, devra s'assurer avant tout de ses propres dispositions. Point d'idées

mesquines, point de préventions ni d'étroitesse de caractère, mais plutôt une certaine largeur d'esprit, unie à je ne sais quelle rondeur dans la manière d'agir. Sachons souffrir qu'on nous contredise, du moins qu'on ait une autre façon de penser, une autre manière de s'y prendre. C'est tyrannie, de vouloir qu'on emboîte notre pas, qu'on ne s'écarte jamais de ce qu'on pourrait appeler notre ornière. Cherchons sincèrement le bien, non pas précisément tel que nous le concevons, mais tel que d'autres peuvent l'apercevoir ; aimons le vrai et le juste, quand même il ne se serait pas tout d'abord révélé à nous sous cette forme.

La devise si large de saint Paul doit être la nôtre : Tout ce qui est vrai, tout ce qui est chaste, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable et d'une bonne renommée, la vertu quelle qu'elle soit, la discipline morale toujours digne d'éloges, voilà ce qui deviendra l'objet de nos approbations. Et lors même que, dans la pratique, il y aurait quelques lacunes, nous suppor-

terons tout pour conserver la paix à notre foyer.

Je termine par ces paroles que saint Jean Chrysostome applique aux époux chrétiens: « Si nous cherchons ce qui est éternel, Dieu nous donnera de plus ce qui est passager. C'est la promesse de l'Évangile : Cherchez avant tout le royaume de Dieu, et le reste vous sera accordé par surcroît. Quels pensez-vous que seront les enfants issus de tels parents? Quels seront vraisemblablement les serviteurs de tels maîtres ? Et quels encore, tous ceux qui vivront dans leur entourage? N'est-il pas à croire qu'ils seront comblés de bénédictions?... Si nous marchons dans cette voie, attentifs aux enseignements de nos Saintes Écritures, ils nous apprendront tout ce que nous avons besoin de connaître. Ainsi nous pourrons plaire à Dieu ; ainsi nous remplirons notre vie de mérites et nous nous assurerons les biens promis à ceux qui aiment le Seigneur. Puissions-nous les obtenir par la grâce et la miséricorde du Sauveur Jésus, à qui, en union du Père et de l'Esprit-Saint, est dû tout honneur,

toute gloire et toute puissance, maintenant et dans tous les siècles[1] ! »

1. Si incorruptibilia quæramus, corruptibilia quoque advenient : *Quœrite enim*, inquit, *primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis.* (Matt., VI, 33.) Quales putandi sunt filii talium parentum? Quales consentaneum est esse famulos talium dominorum ? Quales eos omnes qui eos appropinquant? Annon continget eos quoque esse plenos bonis innumerabilibus ?...

... Si sic nos ipsos componamus et Scripturis attendamus, plurima ab illis docebimur. Ita poterimus Deo placere et totam vitam præsentem cum virtute transigere, et assequi bona promissa iis qui ipsum diligunt, quæ utinam nos omnes consequamur per gratiam et benignitatem Domini Nostri Jesu Christi, cui cum Patre et Spiritu Sancto gloria, imperium, honor nunc et semper et in sæcula sæculorum. (In. Ep. ad Ephes. Hom., XX, 9.)

QUARANTE ET UNIÈME CONFÉRENCE.

L'amour surnaturel.

MESSIEURS,

De même que le nœud conjugal est le plus indissoluble des liens, de même l'affection qui unit l'époux à son épouse est la plus forte qui existe dans la nature. Lui suffit-il de ce caractère purement humain ? Doit-elle se contenter de cette noblesse originelle, qui la distingue essentiellement de tous les amours profanes et vulgaires? Ou bien faut-il qu'elle aspire à monter plus haut, sous l'inspiration du ciel et avec l'impulsion de l'Esprit-Saint ?

Je m'explique, Messieurs. Il s'agit de savoir si c'est assez pour un chrétien de suivre le mouvement normal de son cœur, et de chercher, dans ses relations domestiques, le bonheur que la Providence lui a préparé ; ou bien si, pour être digne de lui-même et de sa vocation sainte, il ne devra pas épurer de plus en plus ses sentiments, en les rapportant à un but supérieur.

Oui sans doute, vous avez le droit de cueillir ces joies qui se donnent rendez-vous à votre seuil; mais n'oubliez pas que, si les sucs dont elles se nourrissent viennent de la terre, le soleil qui les échauffe a la puissance de les transformer. Ce soleil, c'est celui de la grâce divine; laissez-le verser sur vous ses douces chaleurs et faire mûrir des fruits de salut sur l'arbre de vos communes destinées.

L'Apôtre, en effet, ne supporte pas qu'une fraction quelconque de notre existence échappe aux étreintes de la fin dernière assignée à l'être créé Soit que vous mangiez, nous dit-il, soit que vous buviez, soit que vous fassiez toute autre chose, songez au grand but et faites tout

pour la gloire de Dieu[1]. Si les actes qui semblent en apparence les plus indifférents, ont besoin d'être ainsi relevés par le regard de l'âme, que dirons-nous de tout le reste? Que devrons-nous penser surtout de cet amour principal qui devient le centre de la vie, absorbant toutes ses pensées, exploitant toutes ses énergies?

Cet amour, chez un chrétien, peut-il rester simplement terrestre? Et pourtant, d'autre part, est-il capable de s'élever jusqu'à devenir une affection spirituelle? Vu la place qu'il occupe, s'il demeure terre à terre, il condamnera tout à ramper avec lui. Mais aussi, quand on considère sa fougue naturelle et ses intempérances ordinaires, espère-t-on qu'il puisse se faire aux conditions de la région supérieure où on voudrait l'établir?

Messieurs, il n'y a pas ici d'hésitation possible. Ce n'est point seulement une portion de nous-mêmes, c'est notre nature entière, avec tout ce qui la constitue, qui a été rache-

1. Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite. (Col., III, 17.)

tée par le sang de Jésus-Christ; d'où il suit que tous les sentiments nobles et légitimes ont non-seulement le droit, mais aussi le devoir d'aspirer à l'élévation surnaturelle, fruit précieux de la Rédemption. Quand le Sauveur a fait du mariage un sacrement, il en a béni et les prémices, et la durée tout entière; il a consacré l'état en lui-même, avec les affections qui l'accompagnent et qu'il suppose.

Ces affections reçoivent de là comme une vertu secrète, propre à les transfigurer et à leur permettre de s'épurer de jour en jour.

Elles y ont trouvé comme un baptême divin, qui leur confère une vie nouvelle. Informées désormais par la charité, pénétrées jusque dans leurs profondeurs par les effusions de l'Esprit d'amour, elles sont destinées à devenir, pour les époux, un instrument efficace de sanctification, une sorte de levier puissant qui portera leurs âmes jusqu'à Dieu.

Telle est la note caractéristique de l'amour conjugal, quand il est entendu et pratiqué au sens religieux. Après avoir constaté brièvement la nécessité où nous sommes de ne pas

le laisser déchoir, nous verrons les magnifiques résultats qu'il est appelé à produire; ou, si vous aimez mieux, nous dirons les conditions qu'exige de nous cette spiritualité propre aux attachements chrétiens.

I

Entre l'homme et la femme, il peut se former trois espèces d'amour. Le premier, si toutefois il mérite ce nom, est cette passion toute charnelle qui profane si souvent la jeunesse, et sème à pleines mains dans l'humanité les germes de corruption. Qu'il nous suffise de l'avoir signalé, pour le tenir à l'écart et ne plus nous occuper de sa triste histoire.

Bien au-dessus de ce sentiment indigne de l'homme, nous placerons une autre affection, qui n'a que le tort de ne pas se laisser mener assez loin. Je parle de cet amour, né d'une sympathie naturelle et raisonnable, qui ne s'enferme point, comme le premier, dans les horizons étroits de la chair et du sang, mais embrasse, dans la personne qui en est l'objet, les

dons de l'esprit et du cœur, plus encore que les avantages physiques. Lorsqu'il s'est établi entre les époux, quel reproche pouvez-vous lui faire? Aucun, si ce n'est de rester purement humain et de ne pas tenir compte de sa vocation supérieure.

Qu'il gravisse donc un degré de plus et qu'il suive l'impulsion divine. L'amour *spirituel* n'exclut pas le précédent; il le suppose, au contraire, le perfectionne, lui restitue son véritable sens, le met en état de remplir sa destinée.

Revenons au précepte de l'Apôtre : *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam*[1]. Il recommande aux époux d'avoir pour leurs femmes un amour semblable à celui que Jésus-Christ lui-même porte à son Église. Vous savez si ces sympathiques dévoûments du Sauveur Jésus pour l'humanité sont d'un ordre purement naturel. Or, voilà le modèle qu'il vous assigne et l'idéal qu'il vous met sous les yeux. Toute autre manière d'aimer

1. Ephes., v, 25.

resterait au-dessous du but; elle ne satisferait point aux exigences de la condition qui vous est faite. « Voyez, s'écrie saint Jean Chrysostome, comme ce n'est point par le seul mouvement de la nature qu'il veut nous faire agir, mais bien plutôt par la considération du bon plaisir divin[1]. » Et de fait, s'il en était autrement, à quoi bon l'institution du sacrement et sa signification mystérieuse?

A ceux qui croient pouvoir se contenter de leurs impressions humaines, je rappellerai le grand objet du mariage chrétien et tout ce que nous avons dit de sa sainteté, dans la loi nouvelle. Je leur montrerai l'Église convoquant les jeunes époux au pied de ses autels, puisant dans le recueil de ses prières, ce qu'il y a de plus touchant et de plus sublime, leur adressant les exhortations les plus pressantes, et ne les congédiant qu'après les avoir remplis de grâces et de bénédictions. Croyez-vous que tous ces moyens d'un ordre si élevé seraient

1. Vide quomodo non ex sola natura, sed ante eam ex iis quæ Deo placent vult nos omnia agere, ut etiam mercedem habeamus. (In Eph., hom , xx.)

mis en œuvre, s'il s'agissait seulement de produire en vous une affection terrestre ? En la rabaissant à ces proportions, vous tronquez ce bel édifice que la Providence voulait construire ; vous vous rabaissez vous-mêmes, et avec vous la famille entière ; car la base n'étant plus au niveau qu'elle devait occuper, c'est en vain qu'on essayerait de remonter toute la construction à sa nécessaire hauteur.

Le propre de l'amour spirituel et vraiment chrétien est de ne point s'enfermer dans les joies purement sensibles. Non pourtant qu'il les repousse toujours ou qu'il les dédaigne d'une manière absolue. Si Dieu a fait naître sur ses pas quelques fleurs, pourquoi lui interdiriez-vous de les cueillir ? Pourquoi n'en respirerait-il pas le parfum ? Mais au lieu que d'autres s'attardent et s'arrêtent dans cette route enchantée, il ne fait que la traverser rapidement. Ce qui l'attire surtout est au-dessus et au delà ; ne vous étonnez donc point qu'il n'attribue à ces choses du dehors qu'une importance secondaire.

C'est ainsi, par exemple, que les grâces ex-

térieures d'une épouse n'auront pas le pouvoir de le fasciner, au point d'éclipser à ses yeux des dons d'un autre ordre. S'il attache du prix à la beauté, ce sera surtout en tant qu'elle est, en quelque sorte, translucide, et laisse voir dans son rayonnement le charme d'une âme pure. A cette âme principalement vont toutes ses sympathies; c'est elle qu'il cherche, elle dont il veut le bien; elle qu'il prétend aider à progresser de jour en jour, en la dirigeant vers l'idéal qu'il voudrait réaliser pour elle et pour lui.

Ne l'oublions pas, Messieurs, l'amour chrétien est une grande école. Un nombre considérable de saints personnages s'y sont formés; et c'est à elle qu'ils doivent, au moins en partie, les mérites admirables dont leur vie a été pleine. Les autres écoles sont fermées à la multitude. Celle de la virginité, par exemple, ne s'ouvre qu'aux âmes d'élite. Celle de l'apostolat proprement dit n'admet que les hommes marqués au front d'un sceau divin. Où donc la foule pourra-t-elle apprendre la science du salut? Où s'initiera-

t-elle à la pratique de ces vertus modestes qui, pour demeurer dans l'ordre commun, n'en ont pas moins leur mérite exceptionnel, je veux dire, le dévoûment, l'oubli de soi, la fidélité aux devoirs journaliers, ces mille efforts, ces mille sacrifices que suppose et exige l'esprit chrétien, même dans l'existence la plus douce, en apparence, et la moins compliquée ?

L'amour conjugal est vraiment l'instituteur qui apprend à pratiquer toutes ces grandes choses. N'allons pas nous imaginer que son enseignement soit exclusivement profane ; au contraire, selon les intentions de la Providence, il est destiné à vulgariser les notions les plus saintes, et surtout à les faire descendre dans le gouvernement journalier de la vie.

Afin de correspondre à ce but si élevé, la première condition à remplir, c'est d'exclure rigoureusement tout ce qui serait en opposition avec lui. L'obligation fondamentale, imposée aux époux chrétiens, est de se donner mutuellement la bonne édification, de se

porter l'un l'autre au bien ; et dans ce sens, chacun d'eux est, au même titre, un auxiliaire ou un appui.

C'est là un devoir qui n'est soumis à aucune restriction ; il est absolu, inconditionnel ; il s'applique à tous les temps et à toutes les circonstances ; rien au monde ne saurait jamais en dispenser. En quelque hypothèse que ce soit, ce sera toujours un suprême malheur, si ceux qui étaient faits pour s'entr'aider, se font réciproquement obstacle. Trouver une pierre d'achoppement dans sa propre maison, se heurter à une espèce d'impossibilité d'être vertueux, qui ne vient ni des relations du monde, ni même des attaques de l'enfer, mais d'un époux pour celle-ci, d'une épouse pour celui-là ; en vérité, y a-t-il une situation plus triste ? Conçoit-on un désordre plus criant et plus odieux?

Et pourtant, Messieurs, quoi de plus ordinaire ? Voici un homme sans foi, qui se sent agacé des habitudes religieuses de sa compagne ; il travaille depuis longtemps peut-être à ébranler ses croyances ; et s'il ne peut y réus-

9.

sir, vous le verrez, sous de beaux prétextes, élever une barrière entre elle et la fréquentation des choses divines.

Voici une femme qui, par une crainte pusillanime de la souffrance, ou parce qu'elle redoute la division de son patrimoine, se condamne elle-même à violer les lois les plus sacrées, et place son mari entre sa conscience et ses affections. Position difficile, d'où il ne se tirera vraisemblablement qu'en offensant Dieu, au risque d'appeler sur son foyer les justes sévérités d'une Providence qu'il outrage. Ceux qui agissent de la sorte, passent d'ailleurs pour les meilleurs des époux. Ils sont tendres, généreux; unis entre eux par une étroite amitié, s'ils s'écartent de leur devoir, c'est seulement, pensent-ils, par excès de dévoûment. Pour moi, je demande ce qu'ils pourraient faire de plus funeste, s'ils avaient au cœur une haine implacable.

Mais ce n'est point assez de ne pas semer les tentations sur le chemin de ceux avec qui on vit; l'état que l'on a embrassé demande davantage, et c'est un secours efficace que

l'on se doit réciproquement, pour arriver à mieux faire.

II

Un des instruments les plus ordinaires de bien ou de mal, ce sont les conversations que les hommes ont entre eux. Celle des époux a des caractères particuliers qui la rendront encore plus puissante.

Quel charme n'accompagne pas cet échange de pensées ou d'impressions, qui se renouvelle à tout instant dans l'intimité d'âmes tendrement unies et profondément sympathiques! Ce serait peu d'avoir mis en commun les biens extérieurs et la vie matérielle, si quelque barrière s'élevait entre les cœurs, si quelque obstacle, d'une nature ou d'une autre, gênait les mutuels épanchements. L'unité de la vie serait illusoire, du moins elle laisserait beaucoup à désirer, tant qu'elle n'aurait pas produit cette fusion complète des esprits, cet abandon sans réserve et sans réticences.

Or, ces communications de tous les jours

et de toutes les heures ne sont pas seulement une satisfaction ménagée aux époux ; elles doivent aussi devenir pour eux une source de lumière, de force ; ils y doivent venir chercher un souffle favorable, qui les porte plus rapidement vers le rivage où ils sont attendus.

Est-ce à dire que cette conversation affectera une forme dogmatique ou prendra un ton magistral ? Non sans doute. D'où qu'il vienne, en pareil cas, un sermon serait déplacé ; ce n'est ni le lieu de faire une classe, ni l'occasion d'ouvrir un cours de morale. L'abandon, le naturel, l'absence de méthode et de réglementation sont nécessaires à des relations, dont la moindre contrainte ferait évanouir l'à-propos. Les discours que l'on tient ensemble, ne relèvent que de l'occasion présente ; ils naissent sur l'heure et sans préméditation, se laissant aller où les circonstances les mènent, à peu près comme ces filets d'eau qui, venant on ne sait d'où, s'égarent en mille détours, suivant la pente que le terrain leur offre, ou d'après les obstacles qu'ils ont rencontrés. Remarquez pourtant

que ces ruisseaux, en paraissant étrangers à toute direction, ne perdent jamais de vue le but où ils tendent. C'est ainsi que l'entretien, même le plus accidenté et le plus fortuit, pourra néanmoins, s'il est conduit avec intelligence, aboutir au terme auquel il doit arriver. Lui aussi, il aura comme sa gravitation naturelle, qui lui fera chercher son centre. Ou plutôt il sera doué d'un sens délicat et profond, qui l'aidera à se reconnaître, à travers tous les méandres que l'imprévu l'oblige à décrire.

Qu'importe au chrétien le sujet qu'on a pu aborder? Pourvu que rien n'y choque les croyances ou les mœurs, il l'acceptera sans hésiter, et saura bien s'en prévaloir pour l'amener à ses fins. Le tête-à-tête des époux jouit d'une latitude plus grande encore que celle qu'on pourrait s'accorder ailleurs. Moins de précautions y sont nécessaires; et quant aux réticences, ce n'est point ici qu'elles seraient à leur place. A part les restrictions qu'impose la charité due au prochain, la conversation prendra librement son essor; et si, chemin faisant,

elle rencontre certains faits affligeants du domaine public, elle saura encore en tirer des renseignements utiles.

Les scandales du monde, avec les tristes conséquences qu'ils traînent après eux ; les coups que Dieu frappe et les épreuves qu'il envoie ; ici, une conduite louable qui provoque l'imitation, là, une renommée douteuse qui n'a pas assez soin de se prémunir ; telle imprudence qu'on aurait bien fait d'éviter, telle occasion dont on aurait pu profiter avec plus de bonheur ; en un mot, les événements journaliers, soit privés, soit généraux, avec toutes les circonstances qui les accompagnent, ne demandent qu'à être interprétés fidèlement pour devenir autant de leçons providentielles. C'est ici qu'il faut redire le mot de saint Paul : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*[1] ; à ceux qui aiment Dieu toutes choses tournent à bien et fournissent de précieux avantages.

Ne voyez-vous pas nos industrieuses abeilles tirer, même des plantes les plus amères, un

1. Rom., VIII, 28.

suc d'une exquise douceur? Ce n'est pas qu'elles s'y reposent bien longuement. Nous les suivons du regard allant de fleur en fleur, mêlant les parfums de l'une à ceux de l'autre, et pratiquant par rapport à elles le plus savant éclectisme. Mais à la différence de ces insectes, qui tout en s'y promenant sans cesse, n'ont rien recueilli, elles vont bientôt revenir, chargées d'un butin précieux, qui contribuera largement à l'œuvre collective qu'elles ont entreprise.

Voilà bien l'image de cette conversation journalière, lorsqu'elle a le caractère chrétien.

Elle se déploie sans art; elle voltige d'une matière à l'autre, comme sans dessein arrêté; néanmoins sur sa route elle a glané çà et là quelques pensées utiles, quelques impressions salutaires. De ces épanchements intimes, on sort raffermi et meilleur. On a été nourri, sans s'en être aperçu, et désormais on se sent plus porté à bien agir. N'allez pas vous imaginer que cette attention, que l'on met à orienter le discours, y introduise rien de

triste, d'austère, de pénible. Elle lui laisse sensiblement son indépendance d'allures, se bornant à lui faire éviter certains écueils. C'est le gouvernail qui n'empêche point la barque d'avancer, tout en gouvernant sa marche, et en utilisant chacun de ses mouvements. Hélas! il faut bien l'avouer, cette prudente direction manque le plus souvent à nos entretiens. Un vent capricieux enfle la voile, les bras et les avirons ne disputent pas leur concours; mais il n'y a point de main expérimentée pour tenir la barre, et la pauvre nacelle est plus d'une fois en danger de sombrer dans les abîmes.

Quant au ton de ces conversations familières et domestiques, il sera toujours plein d'aménité et de douceur. Il faut qu'on puisse dire de votre parole, ce que l'Écrivain sacré affirme de la Sagesse elle-même, à savoir qu'il n'y a point d'amertume dans ses relations, qu'on n'éprouve jamais d'ennui dans ses communications intimes, et qu'il en découle bien plutôt une source intarissable de joie[1].

1. Non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec

Lors même que l'époux aurait à reprendre, ce sera toujours avec une suavité qui fera aimer ses avertissements. Car l'amour, ainsi que nous le dirons, ne manque jamais d'avoir à son service mille industries, pour dissimuler ce qui serait pénible, et faire goûter ce qui est utile à entendre. D'ailleurs, il lui suffit de se montrer tel qu'il est, je veux dire, plein de tendresse et de bienveillance, n'ayant que des intentions pures et désintéressées, pour être en droit d'espérer que, de sa part, tout sera accepté avec reconnaissance. Il se gardera donc bien de céder à je ne sais quelle crainte mal fondée de déplaire ; il n'écoutera pas les conseils d'un respect humain, qui se glisse parfois jusque dans le tête-à-tête des époux, et y paralyse la franchise naturelle du langage religieux. O vous, qui que vous soyez, que le ciel a appelés à l'honneur de fonder une famille, et qui avez contracté les liens sacrés du mariage, vous avez par là même à

tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium. (Sap., VIII, 16.)

exercer un apostolat; et je n'affirme rien de trop en disant que vous avez charge d'âmes. Parmi les intérêts qui vous sont confiés, ne faut-il pas compter tout d'abord ce qui concerne le salut d'une épouse ? Si elle occupe la première place dans vos pensées, dans vos préoccupations, sera-ce seulement au point de vue de la joie présente, que vous pouvez lui procurer; et non pas encore, et surtout, au point de vue du bonheur à venir, que vous désirez partager avec elle? Non, cet intérêt suprême, vous ne l'oublierez point, car il prime tout le reste ; et c'est à lui que se rattache votre propre bonheur.

III

Les paroles ne seraient rien, si les actes n'étaient pas là pour les soutenir ; car ceux-ci bon gré mal gré leur servent d'explication et de commentaire. C'est donc par l'exemple que les époux doivent principalement se porter l'un l'autre à l'accomplissement de leurs devoirs.

Étonnante puissance de la vertu ! Elle devient bientôt saintement contagieuse et répand, pour ainsi dire, tout autour d'elle des germes vivaces, qui ne demandent pas mieux que de se développer et de la reproduire.

Une vie irréprochable imprime sa trace dans l'esprit de ceux qui en sont témoins. Peu à peu elle fait pénétrer, jusque dans leur cœur, je ne sais quelle impression salutaire, qui s'attache à leurs pas et les suit fidèlement, tantôt les exhortant à être bons, tantôt leur reprochant de s'écarter de la droite voie. Et si cette impression ne laisse pas de se faire sentir, lors même que les actes qui y donnent lieu sont émanés de personnes inconnues, combien ne prend-elle pas plus d'intensité, quand il s'agit de personnes qui nous sont chères? L'exemple fourni par l'amour pourra-t-il ne pas être accueilli avec amour ? N'exercera-t-il pas un ascendant irrésistible? Ne deviendra-t-il pas une de ces formes qu'on subit, qui s'imposent victorieusement, et contre lesquelles on entreprendrait vainement de se défendre ?

L'Apôtre saint Pierre veut que les pasteurs deviennent comme le moule où seront jetées les âmes qui leur sont confiées[1]. Puisque le chef de famille a lui-même une sorte de ministère pastoral, qu'il prenne pour lui cette recommandation ; qu'on n'ait qu'à se modeler sur sa personne, pour arriver à la perfection relative qu'on doit posséder.

Aussi bien, les sympathies, partout où elles existent, tendent à produire des ressemblances. On prend, sans presque s'en douter, les manières et les habitudes des personnes que l'on aime ; on va jusqu'à copier leurs travers, jusqu'à contracter leurs défauts. Comment ne s'efforcerait-on pas aussi d'imiter leurs qualités aimables ?

C'est de ce côté que doit s'exercer cette heureuse contrainte, qui, sans toucher à la pleine indépendance de la volonté humaine, lui crée pourtant une sorte de nécessité, à laquelle elle ne résiste pas : « L'âme est entraînée, dit saint Grégoire de Naziance, et en même temps elle

1. Forma facti gregis ex animo. (I. Pet., v, 3.)

veut l'être : *Anima volontarie ad virtutem cogitur*[1]. « Que peut-on imaginer de plus souhaitable que cette influence? Quoi de plus désirable, pour tous les membres de la famille, que cette impuissance vivemene ressentit en présence d'un mouvement victorieux, que le plus vertueux de la maison leur imprime?

Il s'en faut malheureusement de beaucoup que cet ascendant l'emporte toujours. Nous aurons à vous parler de ces tristes anomalies, qui nous montrent, à un même foyer, une femme accomplie, auprès d'un mari qui est loin de l'être ; ou, ce qui est plus choquant encore, un homme irréprochable, auprès d'une femme mondaine et légère. Faudra-t-il affirmer, avec saint Paul, que celui des deux qui semble encore païen, est déjà sanctifié par la religion de l'autre[2]? Pourquoi pas, Messieurs, puisque tôt ou tard, on l'espère, ils se mettront à l'unisson et rivaliseront de fidélité? Puis, sans même attendre cette heure

1. Orat., XIX, in laud. pat.

2. Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem ; et sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem. (I. Cor., VII 14.)

longtemps incertaine de la divine miséricorde, la grâce établit ici d'heureuses solidarités; elle a son flux et son reflux, auquel la personne qui voudrait la fuir, ne peut échapper complétement. Dieu a pitié de celle-ci, en considération de l'autre, qui le sert avec amour. Dix justes auraient sauvé toute la ville de Sodome, s'ils s'étaient rencontrés dans son sein; ne peut-on croire que le ciel hésitera à frapper une famille, où plusieurs âmes d'élite se trouvent auprès d'un seul coupable?

Malgré toutes les précautions prises pour éclairer leur conscience, il pourra arriver que les parents aient livré, sans le savoir, une jeune fille pure et candide aux mains d'un homme débauché et libertin.

A l'inverse, n'arrivera-t-il jamais qu'un jeune homme, qui avait échappé aux piéges du monde, sans y rien laisser de sa vertu ni de son honneur, rencontre dans le mariage autre chose que ce qu'il y cherchait, et se trouve, par le fait même, lancé dans un milieu rempli de périls, soit au point de vue de la foi, soit au point de vue de la conduite.

Dans ces situations délicates, que ni l'un ni l'autre ne perde courage. Sous l'influence de cette communauté d'intérêts et d'idées, qui va s'établir entre les époux, on verra peut-être peu à peu s'effacer les différences qui avaient choqué à l'origine. S'il n'est pas rare qu'une affection profonde devienne comme un phare lumineux, pour appeler au port de la vérité ceux qui étaient plongés dans les ombres du schisme et de l'hérésie; ne pouvez-vous, à plus forte raison, espérer de voir revenir un jour ceux qui n'ont pas à franchir une distance si considérable? Le spectacle d'une piété aimable fera renaître des aspirations religieuses, qui semblaient étouffées. Certaines natures, qui s'étaient montrées rebelles à toute régularité, contracteront le goût de l'ordre et de l'harmonie, lorsqu'elles se trouveront placées à cette école. Il est des caractères mal équilibrés et peu maîtres d'eux-mêmes, qui apprendront à se posséder davantage, au contact de ceux qui savent se dominer et se vaincre.

On a vu des tempéraments dépourvus de vigueur emprunter à leur voisinage la force

qui leur manquait originairement ; au lieu de ces défaillances perpétuelles, où les jetait le découragement, ils sauront faire face aux circonstances difficiles sans affaissement et sans mollesse. Que le chef de famille se persuade bien que son exemple peut plus que toutes les exhortations et tous les conseils. Si son cœur se maintient à un niveau élevé, tout autour de lui s'élèvera de même, tandis qu'en rampant à terre, il risquerait beaucoup d'entraîner bientôt les siens dans une orbite inférieure.

Sa devise sera celle du Sauveur : C'est pour eux que je me revêts de sainteté, afin qu'eux-mêmes soient aussi sanctifiés véritablement. *Ego pro eis sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate*[1].

Mais j'arrête ou je préviens une objection, qui naîtrait aisément au fond de vos esprits. Si le rapprochement conjugal exerce parfois cette puissance bénie, n'a-t-il pas aussi souvent un résultat tout opposé, c'est-à-

1. Joan., XVII, 19.

dire celui d'augmenter encore les dissemblances et d'exagérer les contrastes? L'esprit humain est ainsi fait qu'il aime l'opposition, jusqu'à l'ériger en système : « Mon mari est trop saint pour moi, nous disent certaines femmes, ses prières me dégoûtent de la piété, l'austérité de ses habitudes me rend frivole et mondaine. » Et de fait, auprès d'un homme tout adonné à la prière et aux œuvres d'apostolat, on verra une épouse éprise de plaisir, ne rêvant que fêtes et réunions profanes, regrettant peut-être, au fond du cœur, d'avoir trouvé dans celui auquel elle s'est unie, un assemblage de vertus si sérieuses, se dédommageant des sévérités de son foyer par une vie extérieure de futilités et de divertissements.

Voilà certes des exemples domestiques qui ont assez mal réussi. Ne serait-ce point peut-être qu'on n'a pas su laisser à la piété sa physionomie aimable? Au lieu de cette suavité sympathique, qui gagne, qui attire, n'aurait-elle point pris, dans cette maison, je ne sais quel air de tristesse, fait pour effarou-

cher et inspirer des défiances ? L'amour de Dieu, quand il est bien entendu, ne produira point de semblables répulsions. Autant il est ferme sur les principes qui le dirigent, autant il est condescendant, au point de vue de l'application qu'il en fait ; et sans jamais se départir du devoir, il se montre plein d'indulgence dans les détails de la vie, toujours accommodant, là où la conscience n'est point engagée.

Les anciens disaient que les sphères célestes étaient dirigées dans leurs voies par les esprits bienheureux; chacun des mondes qui roulent sur nos têtes avait son ange conducteur, et cet ange mettait l'astre en mouvement sans y toucher. C'est de la même manière que le chef de famille doit communiquer aux siens l'impulsion salutaire. Sa puissance, c'est son amour ; et cet amour agit à distance. Qu'on ne s'y trompe pas; l'attraction qu'il fait sentir sera d'autant plus forte, qu'il sera lui-même d'un caractère plus élevé, c'est-à-dire qu'il aura su davantage se dégager des conditions terrestres et se désintéresser des considérations personnelles.

Dans cette voie du dégagement, l'affection conjugale pourrait-elle monter si haut qu'elle arrivât à une forme absolument spirituelle? Est-il sans exemple, parmi les chrétiens, que des époux privilégiés du ciel aient renouvelé le miracle de chaste union, dont la Mère du Sauveur et saint Joseph avaient les premiers donné le spectacle?

Si je parlais ici à des hommes dominés par l'esprit du monde, je me garderais d'aborder devant eux ce point délicat. J'aurais peur qu'un sourire d'incrédulité n'accueillît et ne profanât la révélation de ces mystères immaculés, que le sens charnel n'est pas en état de comprendre; car, comme l'a dit saint Paul, « Celui qui ne vit que de la vie animale, ne saurait rien saisir aux œuvres de l'Esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie, parce qu'il lui est impossible d'en avoir l'intelligence[1]. » Mais ceux qui ont foi aux merveilles de la grâce, n'éprouveront point ces hésitations. Ils

1. Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei; stultitia est illi et non potest intelligere. (I. Cor. II, 14.)

savent que les âmes vierges n'ont jamais fait défaut dans l'Église ; et par conséquent ils ne seront point étonnés d'en trouver un certain nombre qui conservent leur prérogative jusque sous le toit conjugal.

Dans les premiers siècles du christianisme, alors que la séve divine avait encore sa fraîcheur primitive, ce grand exemple n'était pas rare ; et pour peu qu'on se soit donné la peine d'étudier, à ce point de vue, les annales de nos saints, on reconnaîtra que c'est par milliers qu'il faut compter ceux d'entre eux qui ont mené la vie des anges, tout en étant engagés dans les liens du mariage. De fait, l'Église honore comme vierges plusieurs de ces sublimes épouses, éprises d'un amour supérieur, qui surent inspirer à leurs époux l'héroïque résolution dont elles-mêmes s'étaient senties capables ; une Cécile, qui fiancée à Valérien, l'enflamme du désir de voir l'ange qui s'est fait le gardien de sa chasteté ; une Pulchérie, qui n'épouse Marcien que pour donner à l'empire un protecteur, et lui révèle d'avance les promesses inviolables qu'elle a faites à Dieu ;

les deux Cunégonde, l'une mariée à l'empereur saint Henri, l'autre femme de ce Boleslas qui porte dans l'histoire le beau surnom de chaste. Je ne cite que d'incontestables exemples ; ils suffisent du moins à montrer que cette vertu, à laquelle les hommes du siècle ne veulent pas croire, n'est pas absolument impossible à l'humanité. Ce qui s'est vu plus souvent, ce que l'Église exigeait de tous ceux qui entraient dans le sacerdoce, lorsque leurs épouses étaient encore vivantes, c'était une renonciation complète à tout lien charnel, et la transformation des relations d'autrefois en une vie purement fraternelle. Heureuse métamorphose, que saint Jérôme décrivait ainsi, en s'adressant à un de ceux qui l'avaient opérée : « Vous avez avec vous celle qui était autrefois votre compagne selon la chair et qui ne l'est plus que selon l'esprit ; elle était votre épouse et vous en avez fait votre sœur ; c'était une femme, elle est devenue un homme ; c'était votre sujette et la voilà votre égale[1]. »

1. Epist. ad Lucinium.

Mais ce sont là, Messieurs, de ces appels particuliers du ciel qu'il ne faut ni présumer ni prévenir. L'Apôtre lui-même en avertit les époux; ils ne veut pas qu'ils s'imposent à eux-mêmes des obligations trop difficiles, qui pourraient devenir, pour des tentations délicates une occasion, et pour la faiblesse humaine un piége[1].

S'ils se condamnent eux-mêmes à des privations volontaires, que ce soit toujours d'un consentement mutuel et pour un temps déterminé; non pas toutefois que la loi divine les oblige à un genre de vie moins parfait et moins heureux; mais ils se souviendront que chacun a sa grâce propre, qu'il ne doit point dépasser, sous peine de se jeter en de graves périls[2].

Quoi qu'il en soit, Messieurs, le mariage est, pour les chrétiens, une vocation sainte, un

1. Nolite fraudare invicem, nisi forte ex consensu ad tempus... ne tentet vos satanas propter incontinentiam vestram. (I. Cor., VII, 5.)

2. Hoc autem dico secundum indulgentiam non secundum imperium... sed unusquisque proprium donum habet ex Deo. (I. Cor., VII, 6, 7.)

chemin qui s'ouvre devant les époux pour les conduire à Dieu, en leur faisant accomplir le dessein providentiel, en leur offrant tous les moyens de correspondre à leur véritable destinée.

C'est ainsi qu'il doit être considéré parmi nous. Il en est, dit le livre des *Exercices spirituels,* qui pervertissent ce bel ordre. Lorsqu'il s'agit pour eux d'embrasser un état de vie, ils choisissent tout d'abord tel ou tel parti, quitte à s'arranger après, comme ils pourront, pour y opérer leur salut. Ce n'est point là procéder loyalement avec Dieu, mais plutôt le chercher par des voies tortueuses, comme si on voulait lui forcer la main et l'obliger à en passer par ce que nous voulons. Il faut, ajoute saint Ignace, prendre le contre-pied de cette conduite. La hiérarchie naturelle doit être rétablie et les moyens doivent toujours être subordonnés au but. Or, le but suprême, c'est d'accomplir la volonté du Créateur. Que cette volonté sainte soit donc l'étoile de notre vie. Que cette lumière nous guide partout et toujours, quelle que soit d'ailleurs la place que

nous occupions dans la société ou dans la famille [1].

O mes frères, s'écrie l'Apôtre, le temps s'enfuit avec rapidité; que reste-t-il sinon que ceux qui ont des épouses, vivent, pour ainsi dire, comme s'ils n'en avaient point..., et que ceux qui usent de ce monde, soient comme s'ils n'en faisaient aucun usage [2]. Non pas sans doute, Messieurs, qu'on vous dispute vos joies légitimes ou vos saintes affections. Gardez ce qui est à vous, jouissez-en et bénissez la main qui vous comble de ses bienfaits. Mais parce que cette possession est éphémère, n'y enfermez pas tellement votre cœur, qu'il ne s'élève plus haut et ne cherche des biens plus durables. Si votre amour se contentait d'être charnel et humain, votre vie serait vouée d'avance à des tristesses sans consolations, outre qu'elle resterait toute naturelle et dépourvue de mérites. Au contraire, si cet

1. Exercit. spir. Prælud. ad elect.

2. Hoc itaque dico, fratres, tempus breve est, reliquum est ut qui habent uxores tanquam non habentes sint, etc... (I. Cor., VII, 29.)

amour s'élève, vous grandissez avec lui ; la vie entière se divinise et se remplit d'admirables vertus. Bien loin d'être un obstacle à la sainteté, cet amour en devient alors le ressort le plus énergique. On pourrait dire de lui ce que saint Paul affirme de la piété chrétienne elle-même ; car il a vraiment les promesses de la vie présente et celles de la vie future[1].

1. I. Tim., IV, 8.

QUARANTE-DEUXIÈME CONFÉRENCE

La vigilance de l'époux.

Messieurs,

Vous n'avez pas oublié le double caractère qui vous appartient vis-à-vis de la compagne de votre vie. La relation établie entre l'époux et l'épouse, est à la fois une relation d'égalité et de supériorité. On peut dire qu'ils sont sur le même rang, mais en ajoutant toutefois que le commandement se trouve d'un côté, la subordination de l'autre. Malgré la contradiction apparente que ces deux titres semblent présenter au premier abord, ils

s'accordent néanmoins et se fondent, ainsi que nous l'avons vu, dans l'unité la plus harmonieuse, pour créer au chef de famille une situation toute spéciale et lui imposer de multiples devoirs.

Parmi ces obligations, il en est qui découlent de l'égalité conjugale ; ce sont celles qui nous ont occupés précédemment. Les autres se rapportent à la supériorité du mari, et c'est à elles qu'il nous faut maintenant donner notre attention.

Quelle est, au juste, l'autorité de l'homme sur celle qu'il a unie à sa destinée ? Comment entendre la soumission de cette dernière, et l'obligation où elle est d'accepter la direction qu'on lui imprime ? Ce sont encore assurément des questions difficiles, mais d'une telle importance qu'il nous est absolument interdit de passer outre sans les avoir résolues.

D'ailleurs, Messieurs, ici plus que jamais, nous chercherons nos inspirations à des sources autorisées. L'enseignement de nos guides naturels, je veux dire celui des Pères et des Docteurs de la sainte Église, expliquant

et commentant les passages de l'Écriture relatifs à cette matière, éclairera notre voie et nous montrera la ligne de conduite à suivre. Ce que nous aurons à y ajouter, pour notre part, ne sera guère qu'une étude expérimentale, dont vous nous fournirez vous-mêmes les principaux éléments. Car, en pareil sujet, la méthode d'observation ne doit jamais se séparer des expositions doctrinales. Les principes sont invariables et inflexibles ; si en tout temps leur application est nécessaire, on ne saurait nier que, de nos jours, elle ne devienne encore plus indispensable qu'autrefois.

Ce royaume intérieur, qui s'appelle la famille, nous apparaît fréquemment divisé ; de l'aveu de tous, il court des périls qui se sont singulièrement multipliés, et qu'il semblait ne pas connaître à d'autres époques. La première cause de ses malheurs, ne serait-ce point que celui qui doit le gouverner, ne se rend pas assez compte de sa situation, de ses devoirs ? Souvent, en effet, il semble ne pas se douter du pouvoir que la Providence lui a

remis entre les mains ; ou bien le connaissant, il ne veut ni ne sait en faire aucun usage. La vigilance qu'il faudrait exercer, lui paraît un fardeau trop onéreux ; il aime mieux s'en débarrasser et renoncer à toute direction.

Cependant cette vigilance est la conséquence naturelle du rôle que Dieu lui a confié. Nous allons essayer d'en déterminer la nature ; nous dirons ensuite à quel objet elle doit s'appliquer tout d'abord.

I

Saint Basile, parlant de la dignité faite à l'homme, dès l'origine des choses, l'appelle un être né pour commander : *Imperiale animal.* Tel était en réalité le plan divin ; et si ce plan avait pu être rempli entièrement, notre premier père, et ses descendants après lui, auraient exercé une sorte de royauté universelle et sans conteste. Par sa chute, l'homme a perdu en grande partie l'empire qui lui

avait été accordé sur la création; mais il a conservé intact celui qui lui avait été donné sur sa compagne. C'est une page biblique que nous avons besoin de relire encore une fois ensemble, parce qu'elle renferme pour nous les plus précieux enseignements, et qu'elle est loin d'être toujours suffisamment comprise.

Après la sentence qui a condamné l'homme à manger son pain à la sueur de son front, vient celle qui pèse spécialement sur la femme. Le Seigneur ne lui annonce pas seulement que sa fécondité lui coûtera les plus cruelles douleurs; il ajoute : *Sub viri potestate eris et ipse dominabitur tui*[1] ; vous serez sous la puissance de votre époux, et c'est lui qui exercera sur vous sa domination.

Qu'est-ce à dire, Messieurs? Est-ce que la subordination hiérarchique de la femme est l'œuvre du péché, et non pas l'institution même de la nature? Sommes-nous en présence d'une loi pénale, portée seulement après la prévarication d'Adam, en sorte qu'elle n'au-

1. Gen., III, 16.

rait point existé dans une autre hypothèse ?

Écoutez la réponse de saint Augustin. Si l'homme s'était conservé dans l'état d'innocence, sa compagne lui aurait été assujettie par une soumission toute d'amour ; maintenant cette même subordination devient pour elle une *condition* et comme une sorte de servitude[1].

Essayons de pénétrer la pensée du saint docteur.

Il veut dire, sans doute, que se soumettre à l'homme conduit en tout par la raison, exempt de passions et de concupiscence, n'avait rien de difficile et n'était qu'un bonheur ; au contraire, obéir à ce même homme devenu imparfait par suite d'une déchéance, plier devant une volonté peu sûre d'elle-même, sujette à s'égarer par ignorance ou à dévier sous la pression de tendances coupables, c'est une obligation lourde, qui peut à juste titre être considérée comme une peine; c'est une con-

1. Recte accipi potest hanc servitutem significatam quæ conditionis est potius quam dilectionis. (De Gen. ad litt. L. XI, 50.)

dition où l'infériorité naturelle pourra se faire sentir comme un dur esclavage.

Et pourtant, en général, rien n'est plus avantageux pour la femme que cette situation. Le texte hébreu et la version des Septante introduisent ici une variante significative. C'est vers lui, dit le Seigneur, que tu te tourneras : *Ad eum conversio tua*[1]. Comme si, en montrant à la femme le pouvoir qui va l'assujettir, Dieu lui indiquait en même temps où sera son recours et son refuge. De son maître il lui fait un protecteur ; du joug qu'elle doit porter, il prétend lui faire un allégement. Si nous en croyons certains interprètes, d'ailleurs fort autorisés, il y aurait là, dans la bouche du juge irrité, une espèce d'excuse ; ou plutôt ce serait un miséricordieux tempérament apporté à la sévérité de ses paroles. « O femme, dirait-il, tu n'a pas su garder le rang que je t'avais assigné ; et pour avoir voulu exercer la domination, voilà que

1. Traduction des mots rendus dans la vulgate par *Ipse dominabitur tui.*

tu as compromis tes destinées avec celles ta race. Il est juste maintenant que tu sois soumise ; mais rassure-toi, c'est cette soumission même qui sera ton salut. L'homme aura le droit de te diriger ; en même temps, c'est sur lui que tu appuieras ta faiblesse, et c'est en lui que tu mettras tes espérances. »

Certes, vous le voyez, jusque dans le châtiment qu'il inflige, le Créateur se souvient de ses bontés ; la blessure qu'il semble faire d'une main, il la panse de l'autre, prenant à cœur de la cicatriser et de la guérir.

Voilà donc à quel point de vue l'époux acceptera la supériorité que Dieu lui confère. Loin de s'en prévaloir comme d'un avantage personnel, il y verra une charge à exercer, au profit de sa compagne ; et s'il lui est doux d'effacer le plus souvent sa dignité, pour ne laisser paraître que l'ardeur de son amour, il se souviendra néanmoins de ses prérogatives, le jour où cela deviendrait nécessaire, pour protéger efficacement celle qui a mis en lui sa confiance. Telle est encore la pensée de saint Augustin, lorsqu'il dit que

la tendresse peut amener les époux à se faire mutuellement serviteurs l'un de l'autre; mais que l'Apôtre défend à la femme d'exercer jamais la domination sur son mari : *Possunt quidem conjuges per dilectionem servire invicem, sed mulierem non permittit Apostolus dominari in virum* [1].

Puisque l'illustre docteur nous renvoie à saint Paul, interrogeons celui-ci à son tour, et demandons-lui les raisons qu'il apporte pour motiver la subordination de l'épouse.

La première est tirée du dessein même de Dieu dans la formation de l'homme : C'est Adam, dit-il, qui a été créé le premier, Ève n'a paru qu'ensuite [2]. Entendons bien ce mot. Il ne s'agit pas seulement ici d'une priorité de temps, qui, si elle était seule, prouverait peu de chose. Il s'agit plutôt d'une priorité d'importance et d'excellence naturelle. Si Adam a été introduit le premier dans le monde,

1. Aug. de Gen. ad litt. L. XI, 50.

2. Adam enim primus formatus est, deinde Eva (I. Tim., II, 14.)

c'est qu'il était aussi le premier dans la pensée divine ; c'est que le regard du Créateur s'est arrêté avant tout sur lui, en sorte qu'il a été voulu pour lui-même et d'une manière absolue. Le reste, au contraire, a été voulu à cause de lui. Sa compagne elle-même n'a été appelée à la vie que pour lui venir en aide et pour le tirer de son isolement. Si elle reçoit l'être, c'est moins, en quelque sorte, pour son propre compte, que par considération pour celui qui a besoin d'elle et ne saurait se passer du concours qu'elle lui fournit.

En outre, poursuit l'Apôtre, le premier homme n'a pas été séduit, c'est son épouse qui s'est laissée prendre au piége et a donné commencement à la prévarication[1]. Ne voyez pas ici uniquement le fait historique. Il est très-vrai sans doute que, dans la double faute commise à l'origine, il y a eu d'une part illusion, de l'autre seulement concession coupable et fatale connivence. Mais la différence de culpa-

1. Adam non est seductus, mulier autem seducta est et in prævaricatione fuit. (L. c.)

bilité indique, en même temps, une différence de nature, révèle une infériorité originelle.

Par suite de sa constitution physique et morale, la femme est moins armée contre les assauts extérieurs ; son esprit est moins ferme, plus accessible à la déception ; son cœur surtout a des avenues plus faciles et offre souvent une résistance plus faible. Il ne faut donc point s'étonner, si elle-même se sent exposée, si elle est intéressée à trouver un appui. C'est justice, s'écrie saint Ambroise, que la femme prenne pour guide celui qu'elle a tout d'abord entraîné à mal faire, de peur que sa propre faiblesse ne la précipite encore une fois à sa perte [1].

Aussi le même Docteur ajoute sans hésiter que cet assujettissement est un bienfait divin pour elle [2]. Étant donné non-seulement ses antécédents, mais aussi ses disposi-

1. Quem vocavit ad culpam, justum est ut eum gubernatorem assumat, ne iterum feminæa facilitate labatur. (Amb. Hexam., v, 7.)

2. Hæc servitus est donum Dei. (Ibid.)

tions intimes et les invincibles aspirations de sa nature, elle trouvera dans cette subordination la plus sûre défense contre toute sorte de dangers.

Si c'est là une peine, il faut avouer qu'elle a un caractère médicinal, qu'elle apporte avec elle un puissant remède. Ainsi revivra l'harmonie troublée par la prévarication primitive; ainsi la famille se reconstituera sur le plan d'après lequel elle avait été conçue tout d'abord. Ce sera, dit saint Jean Chrysostome, le véritable salut de la maison : *Hoc est maxima salus domus*[1]. Car si l'époux est plus d'une fois comparé au Christ, dans les écrits de l'Apôtre, ce n'est pas seulement parce qu'à l'exemple du Sauveur, il doit aimer jusqu'au sacrifice de soi-même; c'est aussi parce que comme son modèle, il doit former et gouverner celle dont le sort est remis entre ses mains : *Illud quidem quod est Christi accepit, non solum ut debeat diligere, sed etiam ut eam instituat et moderetur*[2]. L'é-

1. In epist. ad Eph. hom., XX.
2. Ibid.

pouse qu'il s'est unie recevra de lui une dernière touche. Ainsi que la statue qui a d'abord été ébauchée et travaillée par des mains moins habiles, vient un moment où le maître arrive à son tour pour y imprimer, en quelque sorte, le sceau de sa pensée et le cachet de son génie : *tanquam statuam quamdam fingendam et efformandam*[1] ; c'est toujours saint Jean Chrysostome qui parle.

Ceci suppose que l'époux comprendra la grandeur de sa mission, qu'il s'y sera préparé longtemps à l'avance. Celui qui n'apporte au mariage ni expérience acquise, ni vertu déjà affermie, comment remplira-t-il une pareille tâche ? Au lieu de former sa compagne, il a plutôt besoin d'être formé lui-même. Loin d'offrir un appui à sa faiblesse, il demande à être soutenu et ne peut que peser lourdement sur ceux qui l'entourent. C'est le malheur de notre temps, que les rôles soient renversés. La colonne sur laquelle l'édifice devrait reposer, n'offre ni solidité, ni consistance. Tandis

1. Ibid.

qu'on s'efforce de l'étayer tant bien que mal, la maison tient comme elle peut ou cherche ailleurs un soutien. Heureux encore quand son pilier principal ne finit pas par être renversé complétement au risque d'entraîner tout le reste dans sa chute !

II

Je ne connais point de vérité plus consolante, dans l'enseignement chrétien, que cette présence d'un ange, en mission près de chacun de nous, pour nous préserver du mal, pour nous guider dans nos voies. Infirmes comme nous sommes, rien n'était plus opportun à nous assurer que cette protection d'un ordre supérieur. Il nous fallait une amitié sûre, un conseil éclairé, une direction ferme et douce; et parce que la plupart étaient loin de pouvoir compter qu'ils rencontreraient tout cela parmi les hommes, la Providence qui veille sur ses enfants, a voulu prendre sur elle ce soin ; elle a détaché un prince de la cité céleste,

qu'elle a envoyé, pour ainsi dire, en service extraordinaire à nos côtés.

Ce qu'il représente, c'est à la fois l'amour infini dont nous sommes l'œuvre, et les intentions pleines de bienveillance du Créateur sur nos destinées. Comme celui dont il est le ministre, il nous traite avec révérence, ne violentant point notre liberté, usant de persuasion, d'insinuations suaves et toujours réservées; son rôle est de ne jamais nous perdre de vue; son mérite, si je puis parler ainsi, de ne jamais désespérer de nous, même au milieu de nos plus grandes défaillances ou de nos égarements les plus prolongés. Eh bien, Messieurs, dites-moi, n'est-ce pas une attitude à peu près semblable que doit prendre l'époux près de la compagne qu'il a choisie?

Jusqu'au jour du mariage, la jeune fille n'avait pas besoin de cette protection. Elle vivait sous la surveillance si chère et si attentive de sa parenté. Des yeux maternels étaient ouverts sur toutes ses démarches comme sur tous ses périls. Nulle part on ne la voyait livrée à elle-même; toujours et partout elle se sentait

comme enveloppée de cette tendresse et de ces sollicitudes, qui ne s'étaient jamais endormies à son endroit.

Tout se modifie, pour ainsi dire, instantanément, une fois que le lien conjugal a été contracté; et l'on dirait, dans cette existence, une sorte de changement à vue. A la période de soumission succède une période d'indépendance; celle qui auparavant était suivie et dirigée dans chacun de ses actes, se trouve tout à coup maîtresse d'elle-même, du moins en une foule de choses, et mise en demeure de choisir sa voie. Mais si l'usage veut qu'il en soit ainsi, devons-nous croire que les faits soient d'accord avec une transformation aussi brusque? La nature humaine, dans cette jeune femme, est-elle tout à coup dépouillée de ses infirmités? Le monde a-t-il cessé d'être dangereux pour elle; et les piéges qu'il tend de toute part à son inexpérience, n'ont-ils désormais plus rien qui soit à craindre?

On le dirait, en vérité, à voir le peu de précautions qui entourent désormais la nouvelle épouse.

La veille, elle n'aurait pu faire un pas sans une escorte protectrice; le lendemain, la voici seule et sans défense, parce que le tuteur naturel qui lui a été donné, s'enferme peut-être dans une confiance aveugle ou dans une coupable insouciance.

Vous me répondrez qu'en raison même des engagements contractés, il y a dans ce jeune cœur un amour assez fort pour lui servir, en toute occasion, de préservatif et d'égide. Je l'espère avec vous, Messieurs. Mais sommes-nous bien sûrs que ce sentiment soit assez affermi pour faire face à tous les assauts qu'on lui livrera? Fût-il aussi profond qu'il est saint et légitime, ne savez-vous pas que le vertige peut parfois s'emparer de l'imagination, que l'illicite a presque toujours plus d'attraits que les joies permises, et qu'il suffit souvent d'une imprudence pour jeter le trouble dans nos pensées les plus secrètes?

J'admire, je l'avoue, la sécurité de ces maris imprévoyants, qui semblent se donner le singulier plaisir d'exposer, à chaque instant, ce qu'ils ont de plus cher, à faire un triste nau-

frage. Sous prétexte qu'une jeune femme doit savoir son monde et être initiée à ses mystères, il n'est écueil qu'ils ne lui fassent affronter, il n'est passe difficile où ils ne lancent leur barque à toute vitesse. Aujourd'hui ce sont des compagnies peu sévères, demain ce seront des spectacles moins qu'édifiants. Paraît-il un livre qui fait scandale, ils ont hâte de le lui voir en mains; entame-t-on une conversation suspecte, ils sont les premiers à renchérir sur les détails qui l'alimentent.

Sans même créer, comme de parti pris, des occasions spécialement dangereuses, il faut avouer que les relations ordinaires où l'on se trouve engagé, ne fournissent que trop de sujets de crainte. Nous ne saurions trop le redire, les réunions mondaines, contre lesquelles les parents chrétiens ont si grand soin de défendre l'innocence des jeunes filles, lorsqu'ils les y conduisent, offrent généralement à celles-ci moins de péril qu'elles ne leur en présenteront après le mariage.

Le gardien placé par la Providence auprès de la jeune femme, ne devra donc point faillir

à sa tâche. De même qu'il doit être aidé par elle à devenir meilleur et à faire son salut, de même il lui doit aussi une assistance constante, infatigable, qui lui facilite l'accomplissement de ses nombreux devoirs.

Plusieurs semblent s'imaginer que cette vigilance des époux l'un sur l'autre, ne saurait s'allier avec la confiance mutuelle si nécessaire entre eux.

Celui qui est sûr de sa compagne, parce qu'il connaît sa vertu, parce qu'il a mesuré la profondeur de ses affections, comment pourrait-il se résigner à avoir les yeux ouverts sur ses sorties ou sur ses démarches? Cette attitude qu'il prendrait vis-à-vis d'elle, n'indiquerait-elle pas un fond de défiance ? Et si une fois la défiance s'introduit, comment arriver à une complète union des âmes?

Je réponds ici avec saint Jean Chrysostome qu'il y a deux sortes de vigilances, dont le caractère est très-différent. L'une est ombrageuse, inquiète ; elle suppose qu'on a des motifs de craindre et des raisons de se méfier ; c'est celle qu'il appelle une suspicion malveil-

lante, *suspicio malevola.* Outre que le principe qui l'engendre est toujours blâmable, et que partout où elle se trouve, elle est en opposition avec l'esprit de charité chrétienne, il est de tout évidence qu'elle ne saurait avoir place dans les relations conjugales, sans leur enlever toute suavité. Aussi n'est-ce point une surveillance si mal inspirée que le saint docteur nous conseille.

Mais il en est une autre, d'une nature bien opposée, dont le point de départ est un amour plein de tendresse et d'égards, dont la forme est respectueuse, dont les visées sont empreintes du dévoûment le plus pur. C'est une sollicitude née de la bienveillance : *suspicio benevola.* Elle ne se propose que le bien de la personne aimée ; et ce bien, elle le poursuit avec tant d'ardeur qu'elle ne peut s'empêcher d'être attentive à tout ce qui, de près ou de loin, serait capable d'y mettre le moindre obstacle.

En vérité, est-il rien de plus naturel que ce mouvement d'un cœur sympathique? Peut-on être attaché profondément sans se préoccuper

de défendre ses affections, de les préserver de tout contact dangereux ? Ou plutôt, Messieurs, n'est-ce pas le premier besoin de nos attachements, d'écarter de ceux qui en sont l'objet toute cause de souffrance? La santé d'une épouse vous laisse-t-elle indifférents ? Quelles précautions, quelles dépenses vous sembleront dépasser la mesure, dès que c'est ce grand intérêt qui est en cause? Et si aucun soin ne vous paraît excessif, là où il s'agit seulement du bien-être matériel de ceux que vous aimez, que ne ferez-vous pas pour la conservation de cet équilibre moral, duquel dépend tout leur bonheur, en même temps que toutes vos joies?

Il ne faut rien exagérer. Nous vous avons signalé précédemment ces caractères jaloux, qui poussent la surveillance à l'excès, et finissent par se rendre odieux ou ridicules ; mais on se heurterait à un écueil contraire, si l'épouse se sentait, pour ainsi dire, abandonnée. La liberté trop grande qui lui serait laissée, loin de lui être agréable, accuserait à ses yeux une froideur qui la blesserait dans ses sentiments intimes. Plus elle est aimante, plus

elle sera inconsolable de cette indépendance absolue, qui lui apparaît peut-être comme le prélude d'une désertion et comme le pronostic non équivoque de son malheur.

Toutefois, je le sens, Messieurs, la matière que je touche ici est délicate ; il faut donc définir d'une manière plus précise le caractère de cette vigilance.

Vous comprenez aisément qu'elle n'a rien de commun avec une sorte d'espionnage, auquel certains hommes soupçonneux ne rougissent pas de recourir. Est-il sans exemple qu'on écoute, qu'on interroge, qu'on institue une sorte d'inquisition, soit au dedans, soit au dehors ? Procédés odieux, qui ne pourraient être excusés que par des situations que j'appellerais désespérées. En dehors de ces circonstances, ils ne seront qu'une prime offerte à la calomnie, une occasion fournie à l'esprit de vengeance. Tout ce qui sent la défiance est fait pour tuer l'affection. Les mesures blessantes, loin de remédier au mal qu'on suppose, le provoqueront là où il n'existait pas, l'aggraveront, si déjà il s'en était glissé quel-

que germe. Lorsqu'une femme a compris que la foi qu'on avait en elle est entamée, ou elle se désespère, ou elle ne se croit plus obligée à garder les mêmes réserves. Ces caractères ombrageux que tout offusque, qu'une bagatelle fait trembler, finissent par créer un péril réel, à force de se précautionner contre ceux qui n'étaient que chimériques. Ces hommes méfiants qui ne s'imaginent jamais qu'on les aime, déconcertent l'affection qu'on leur portait et arriveront peut-être un jour à l'étouffer.

D'autres se montrent personnels, exigeants, ne peuvent souffrir qu'on s'occupe d'autre chose que d'eux, ne sont jamais contents de ce qu'on a fait pour leur plaire. Il est clair que cette surveillance inquiète et tracassière qu'ils exercent, ne ressemble en rien à la vigilance de l'époux bien avisé et solidement chrétien.

Celle-ci ne dégénérera point non plus, comme il arrive quelquefois, en une sorte de tyrannie. Eh quoi ! s'agit-il donc de tenir la maîtresse de maison en chartre privée, de lui

enlever la liberté naturelle de ses allures, de la constituer dans un état de dépendance humiliante, où elle ne pourra faire un pas de son propre mouvement ? A Dieu ne plaise qu'on entende jamais les choses de cette façon, ni qu'on rabaisse tellement la dignité de celle qui a sa place marquée à côté de l'époux, et pour ainsi dire, sur la même ligne !

Sans doute, l'amour véritable est toujours attentif ; mais tandis que son regard suit la personne chérie, c'est avec tant de discrétion que les hommes ne s'en aperçoivent pas. A quoi bon initier le monde à des sollicitudes qu'il ne comprendrait guère ou qu'il interpréterait à rebours ? La réserve sera si grande qu'aucune gêne ne s'introduira dans des rapports où doit régner le plus entier abandon, et qui ne peuvent avoir de charme qu'autant qu'ils sont exempts de toute contrainte.

Tout à l'heure je vous citais l'exemple des Anges. Voyez comme leur surveillance demeure invisible, comme elle s'efface et se fait peu sentir. Bien qu'ils soient incessamment à nos côtés, et qu'ils aient souveraine-

ment à cœur l'œuvre de notre salut, les voit-on nous barrer le chemin, nous contrarier ou nous arrêter dans nos entreprises? Loin de là, nul d'entre eux ne porte la moindre atteinte à notre autonomie. Seulement, à l'occasion, nous recevons une inspiration salutaire, un bon conseil, une direction ou parfois un reproche, mais plein de douceur et de charité. Encore tout cela est-il ménagé avec tant de délicatesse, que la voix qui nous parle semble sortir du fond de nous-mêmes, et que nous avons peine à la distinguer de nos propres impressions.

Quel modèle admirable à suivre pour l'époux!

Lui aussi se gardera bien de s'imposer comme un censeur sévère et chagrin, tout en demeurant constamment un gardien fidèle. Son intervention sera si mesurée, que l'épouse n'en éprouvera jamais le plus petit embarras; en revanche, elle se sentira aidée et soutenue; la lumière ne lui manquera en aucune occasion; si par hasard quelque danger la menaçait, avant même de l'avoir reconnu, elle serait

sûre d'être préservée comme par une main mystérieuse. Du reste, cette main lui laisse tout pouvoir tant qu'il n'y a aucun faux pas à craindre; elle ne commence à la sentir, qu'au moment où elle en a besoin pour éviter quelque erreur, pour ne pas glisser sur quelque pente funeste, que son inexpérience n'aurait pas su éviter.

Tel est, Messieurs, le bel ordre que le christianisme a voulu établir. Nous l'admirerions davantage, si nous étions moins familiarisés avec ces idées, moins habitués à ce spectacle.

Voyez ce qui se passe encore aujourd'hui dans certaines contrées païennes. La femme, réduite à une dure captivité, n'y a pas la liberté de se produire au dehors; elle demeure enfermée dans sa maison et comme incapable d'affronter la lumière du jour; heureux si les murailles qui la recouvrent, sont assez épaisses pour protéger sa vertu et assurer à l'homme une épouse fidèle! Rien de semblable parmi les nations baptisées. Sous l'empire de la foi, la femme réhabilitée a recouvré une juste indépendance; toutefois disons sans crainte que,

suivant les desseins de la Providence, ces biens ne lui seront profitables qu'à une condition, je veux dire qu'elle ne sera point complétement livrée à elle-même.

Le tableau affligeant que présente le monde nous le crie assez haut; car, s'il y a aujourd'hui tant de scandales à déplorer, n'est-ce point parce que la vigilance conjugale s'est prodigieusement relâchée dans certaines sphères?

Comment dépeindre l'aveuglement étrange de ces maris insensés, qui se refusent à croire à aucun péril? Au lieu de cette circonspection nécessaire d'où pourrait venir leur sécurité, ils se sentent flattés de ce qui devrait les faire frémir; les empressements dont leur jeune femme est l'objet, les rendent fiers, comme si c'était un hommage rendu à leur propre personne. Le ciel veuille qu'ils ne soient pas les artisans de leur propre infortune!

Quelques-uns se moquent des précautions qu'on leur suggère ou des piéges qu'on leur signale. Y songer seulement leur semblerait

faire injure à une compagne, dont la vertu, selon eux, ne peut courir aucun risque, et à laquelle ils décernent volontiers comme un brevet d'inpeccabilité.

Messieurs, ce n'est pas moi qui voudrais le moins du monde diminuer cette estime et cette admiration; car qui ne sait qu'il est des âmes éprouvées qu'aucun soupçon ne saurait atteindre ? Qui ne voit que ce serait le comble de l'injustice de ne tenir compte ni de l'âge, ni des antécédents, pour se laisser aller à de vaines frayeurs qu'aucune circonstance ne motive ? Ce que je veux dire, c'est que personne n'a le droit de se regarder comme au-dessus des faiblesses inhérentes à notre nature, ni, par conséquent, de se mettre en dehors des précautions dont tous doivent s'entourer, lorsqu'il veulent se conserver intacts.

Nos Saints eux-mêmes, si étrangers qu'on pût les croire aux communes défaillances, sentaient la nécessité de se prémunir et de se défendre, tout aussi bien que les plus vertueux. « En dépit de mes cheveux blancs, s'écrie saint Grégoire de Nazianze, je châtie mon

corps, j'impose une retenue sévère à mes yeux; et c'est à peine si, avec tous ces moyens, je tiens ma chair soumise à l'esprit [1]. » L'Apôtre lui aussi nous parle des sévérités qu'il exerce contre sa personne, de peur qu'après avoir enseigné aux autres la voie du salut, il ne suive, pour sa part, celle de la perdition [2].

Tel est le langage de ce que l'humanité a eu de plus grand.

Et tandis que ces âmes admirables ne croient jamais avoir assez fait pour se préserver du danger, vous voulez que nous n'en ayons aucun souci ou que nous n'admettions pas même son existence ! C'est ici qu'il faut trembler pour ceux qui ne tremblent pas, en leur prédisant, presque à coup sûr, qu'un jour ou l'autre ils s'éveilleront, mais trop tard, de leurs illusions impardonnables.

1. In hac canitie oculos premo, corpus lanio, nec sic quidem nisi ad modum ægre corpus in potestate teneo. (Naz. sent.)

2. Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne postquam aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. (I. Cor., IX, 27.)

Parmi les hommes qui ne partagent point ces erreurs, plusieurs encore s'affranchissent d'une vigilance incommode, grâce à je ne sais quelle disposition, où il est difficile de ne pas voir de l'indifférence. En effet, quoi qu'on en puisse penser, il est certain que la véritable affection n'existe jamais sans être accompagnée d'un sentiment de légitime jalousie.

Est-ce que Dieu lui-même, source et modèle de la charité, ne revendique pas cet attribut dans nos Écritures ? N'est-il pas le Dieu jaloux, *Deus Zelotes, Deus Æmulator?* Ne déclare-t-il pas qu'il ne peut supporter qu'on se partage et qu'on ne lui donne qu'une partie de son cœur ?

Oui, quiconque aime véritablement, aura toujours les yeux ouverts. Si vous les fermez d'une manière absolue et en toute occasion, j'ose affirmer que vous n'avez pas ces sympathies profondes, exclusives, qui conviennent à l'époux. La compagne de votre vie ne s'y trompera pas longtemps ; on l'entendra elle-même se plaindre en secret de n'être pas gardée ; s'il lui fallait opter entre deux excès contraires, elle

choisirait, soyez-en sûrs, une contrainte qui lui prouverait du moins l'affection dont elle serait l'objet, plutôt qu'une liberté où elle ne voit que des signes trop certains de froideur.

Ajouterons-nous une réflexion plus triste encore? On trouve des maris qui s'abstiennent systématiquement de regarder, de peur qu'on ne les observe eux-mêmes de trop près. S'ils ne s'inquiètent point de ce qui se passe chez eux, c'est pour s'autoriser à faire de leur côté ce qui leur plaira ; et l'indépendance qu'ils accordent, devient comme une compensation de la licence qu'ils réclament. « De quoi vous plaignez-vous, semblent-ils dire. Je ne mets point d'obstacles à vos désirs; pourquoi voudriez-vous restreindre le champ où les miens peuvent se mouvoir? Je n'exerce sur vos actes aucun contrôle gênant ; ne pouvez-vous de même vous abstenir d'une intervention blessante dans ma vie. »

Inutile d'insister, Messieurs. Une fois qu'on est arrivé à ce point, il ne faut plus parler ni d'affection, ni de bonheur. L'union conjugale elle-même n'est plus qu'un masque; encore ce

masque ne trompera-t-il pas longtemps les yeux les moins clairvoyants. Si le voile dont on essaye de se couvrir, n'est pas déjà entièrement déchiré, vous pouvez affirmer sans hésiter qu'il n'abrite que la désunion la plus fâcheuse, et peut-être les douleurs les plus inconsolables.

O époux, qui que vous soyez, gardez avec soin le dépôt qui a été remis entre vos mains, *Depositum custodi*. La famille dans laquelle vous êtes entré, après vous avoir livré ce qu'elle avait de plus précieux et de plus cher, se repose maintenant sur vous de toutes ses précédentes sollicitudes. L'Église, en consacrant le lien que vous avez contracté au pied de l'autel, a pareillement compté sur vous, pour protéger, pour sauver l'âme qu'elle vous confiait. Chargé de ce double mandat, investi de ce double devoir, vous est-il permis d'oublier vos engagements et d'abandonner le soin d'intérêts si graves?

Vous êtes, je l'espère, de ceux que l'Apôtre saint Paul nous représente comme veillant sans relâche, parce qu'ils comprennent leur

responsabilité, parce qu'ils savent qu'ils ont charge d'âmes, et qu'ils songent au compte sévère qu'ils auront à rendre un jour[1].

C'est à cette condition qu'on vous doit l'obéissance; c'est dans cette forme que vous démontrerez votre amour et que vous obtiendrez qu'on y réponde. Nulle part la paix ne sera mieux assurée qu'à ce foyer, où les chefs de la famille exercent réciproquement l'un sur l'autre cette vigilance qui n'a rien de fâcheux, puisque son principe est, au contraire, dans leurs sympathies mutuelles.

1. Pervigilant quasi rationem pro animabus... reddituri. (Heb. XIII, 17.)

QUARANTE-TROISIÈME CONFÉRENCE.

Le commandement de l'époux.

MESSIEURS,

La vigilance, avons-nous dit, est le premier des devoirs qui correspondent à la supériorité hiérarchique de l'époux; mais elle serait inefficace et insuffisante, si elle n'était accompagnée d'un pouvoir de direction ou de commandement. A quoi bon voir si on n'agit pas? Et comment celui qui a la charge de veiller, n'aurait-il pas aussi le droit d'indiquer la route à suivre.

A l'homme, que saint Paul appelle la *tête*, appartient donc le gouvernement de la famille, non-seulement dans l'ordre matériel, mais

aussi dans la sphère morale. Serait-ce en vain que la nature l'a établi le premier, en vain que l'institution divine en a fait la représentation vivante du Christ dans ses rapports avec l'Église ?

Mais, Messieurs, si la prérogative est incontestable, ce qui l'est tout autant, c'est que son exercice, pour être normal et régulier, exige de vous des conditions particulières. C'est, en effet, une loi générale, que toute fonction demande, dans celui qui la remplit, des dispositions qui soient en rapport avec elle. On ne choisit pas un magistrat, on ne nomme pas un administrateur, sans s'assurer préalablement que ni les connaissances requises ne leur font défaut, ni la prudence ne leur manque, pour faire face à des obligations multiples et compliquées. Il n'y a qu'un siége d'honneur où l'on vient s'asseoir sans avoir exhibé ses preuves. Il n'y a qu'une autorité que tous se croient capables d'exercer, bien que l'usage en soit d'autant plus difficile et délicat, qu'il s'étend à toutes les circonstances comme à tous les actes de la vie.

On ne saurait donc regarder comme superflue l'étude à laquelle je voudrais me livrer avec vous aujourd'hui. Nous nous demanderons quelles qualités doit avoir votre commandement, quand il s'adresse à la compagne que Dieu vous a donnée. Sans sortir de l'enceinte de votre maison, on vous voit tous les jours donner des ordres nombreux, et comme maîtres, et comme pères. Laissons de côté ce que vous faites à ces deux titres ; occupons-nous seulement du chef naturel qui conduit l'épouse, lui imprimant une direction et la guidant à travers les difficultés de la vie.

Dans les injonctions qui émanent de l'autorité conjugale, deux choses sont à considérer : en premier lieu, la matière ou l'objet même du commandement ; en second lieu, la forme sous laquelle il est conçu, et pour ainsi dire, la physionomie avec laquelle il se présente. Chacun de ces deux aspects a son importance et réclame de notre part une sérieuse attention. Nous ajouterons quelques mots sur la limite que ce commandement ne doit point franchir.

I

Le commandement de l'époux doit toujours être parfaitement raisonnable. J'entends par là que ses exigences seront en parfaite conformité, soit avec les enseignements de la foi, soit avec les inspirations de la sagesse naturelle.

Telle est, vous le savez, la condition indispensable de tout précepte légitime? Quand les théologiens et les jurisconsultes passent en revue les caractères de la loi, la première chose qu'ils exigent pour qu'elle soit obligatoire, c'est qu'elle ne demande rien que de juste, *præceptum justum.* Si elle se met en contradiction avec le droit, elle pourra faire illusion, avoir pour elle des apparences, mais en réalité, elle ne produira pas de lien moral ; on pourra employer la violence pour la faire exécuter, mais il se trouvera toujours des consciences libres, qui répèteront le cri des premiers apôtres : *Obedire oportet Deo magis quam*

hominibus[1], il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Or, Messieurs, n'oublions pas que la femme, elle aussi, a sa conscience; et qu'en contractant des obligations nouvelles, elle n'a ni voulu, ni pu l'asservir. Quel malheur, si elle se trouvait un jour placée entre cette voix intérieure, parlant au nom du ciel, et l'autorité la plus douce, la plus chère qu'elle connaisse ici-bas ? Vous représentez-vous les tortures auxquelles sont livrées de pauvres âmes, pour qui le mariage est devenu comme une sorte de piége inattendu, et partant plus périlleux? Elles s'engageaient sans crainte dans cette voie, qui leur semblait être celle du salut; et voilà qu'elles s'aperçoivent tout à coup que le chemin est glissant, et qu'il pourrait les conduire à leur perte. Un grand nombre de jeunes époux se font, à leur insu peut-être, une pierre d'achoppement pour la femme qu'il ont choisie. Au lieu d'être cet appui, ce guide providentiel, dont nous avons parlé, on dirait qu'ils travaillent à dissiper

1. Act., v., 29.

au plus vite le trésor de pureté et de vertu, qui avait été remis entre leurs mains.

De fait, est-il possible d'interpréter autrement leur conduite?

En voici un, qui de prime abord lance éperdument dans le monde et dans le plaisir, celle qui précédemment n'avait abordé ces réunions profanes qu'avec mesure, et toujours escortée de protections salutaires. Il n'y aura point de milieux où on ne la plonge, point de spectacles auxquels on ne l'expose, point de conversations qu'on ne lui fasse affronter. Le moins qui puisse lui arriver, sera de perdre dans cette vie dissipée une partie de ces habitudes sérieuses que l'éducation chrétienne était parvenue à implanter en elle. La piété y périra presque infailliblement; l'amour du travail et de la règle sombrera dans ces flots tumultueux des relations mondaines; et le principal rempart de la vie chaste, je veux dire la crainte de Dieu, pourra elle-même être ébranlée.

Quelques hommes, peu scrupuleux pour eux-mêmes et peu familiarisés avec les maximes

de la foi, s'exposent assez souvent à faire le triste office de tentateurs vis-à-vis de leurs propres épouses. Ils les mettent dans la poignante alternative, ou de leur déplaire en résistant à des désirs inopportuns, ou de transgresser le précepte divin, si elles cèdent aux instances qui leur sont faites ; situation pleine d'amertume, où plus d'une Suzanne sera réduite à s'écrier qu'elle n'aperçoit que des angoisses de toute part : *Angustiæ sunt mihi undique*[1]. Ne faudra-t-il point un miracle pour qu'elle s'en tire, elle aussi, sans avoir rien perdu, ou de l'intégrité de ses sentiments, ou de la tranquillité de sa vie ?

Que serait-ce si, abusant de l'autorité que son caractère lui donne, un mari s'en servait pour élever une barrière entre la religion et le cœur de sa femme ? On a eu beau stipuler avant le mariage cette liberté, la plus précieuse de toutes ; même parmi ceux qui ont promis de la respecter absolument, il s'en trouve à qui les pratiques de la piété chré-

1. Dan., XIII, 22.

tienne paraissent odieuses ; qui pensent toujours qu'on en fait trop pour Dieu, et pas assez pour le monde. Je ne sais quels ombrages, dont les relations les plus périlleuses n'ont pas fait surgir l'idée, sont toujours prêts à naître de la direction spirituelle du prêtre et de l'influence des pensées surnaturelles. Est-il tout à fait inoui qu'une épouse en soit réduite à cacher sa piété, comme une autre cacherait ses désordres ? N'arrive-t-il jamais qu'un esprit sceptique et incrédule travaille à jeter le doute dans une pauvre âme, qui gardait ses croyances comme un trésor ; ou encore, à émousser cette délicatesse de conscience, qui était le fruit le plus précieux de l'éducation chrétienne ?

Tous ceux qui agissent de la sorte assument sur eux-mêmes une redoutable responsabilité. On peut bien affirmer qu'ils ont trahi leur mandat. Car, au lieu d'être des guides éclairés et vigilants, ils égarent avec eux la compagne de leur vie. Le gardien attitré s'est fait séducteur ; l'instrument de salut est devenu un instrument de perversion et de ruine. A la

place de cet ange visible, qui devait toujours être prêt à tendre la main pour soutenir la faiblesse, voici, au contraire, un esprit de ténèbres dont il faut se défier, contre lequel on a besoin de se mettre en défense. S'il arrive qu'une âme mal affermie chancelle, à qui le Ciel s'en prendra-t-il, et quel sera le vrai coupable ? Caïn, les mains rouges encore du sang qu'il avait versé, répondait à la voix divine qui lui demandait où était Abel : Étais-je donc chargé de la garde de mon frère[1] ? Pareille excuse ne pourrait se trouver sur les lèvres de l'époux, par rapport à celle qui devait avoir en lui une protection de toutes les heures.

Sans tomber dans les tristes excès que nous venons de signaler, certains hommes ignorent la prudence du commandement. La direction qu'ils impriment est irréfléchie, inconsidérée, par suite, pleine de bizarreries et de caprices. Ce qu'ils voulaient hier, ils le repoussent et le blâment aujourd'hui ; leurs ordres se détruisent l'un l'autre ; les désirs

1. Num custos fratris mei sum ego? (Gen., IV, 9.)

qu'ils émettent se combattent et se contredisent. Aussi est-il impossible d'arriver à les satisfaire.

Or, cette impossibilité même les aigrit; et c'est à autrui qu'ils attribuent ce dont ils ne devraient accuser qu'eux-mêmes. Personne n'est plus exigeant, ni plus impatient de se voir obéi ; ils se fâchent d'un simple retard, s'emportent pour des bagatelles, attachent une suprême importance à des détails insignifiants, tandis qu'ils négligent et laissent de côté les affaires les plus importantes. Faudra-t-il s'étonner beaucoup que leur autorité se discrédite elle-même, et qu'on s'accoutume à ne plus prendre au sérieux leurs injonctions si souvent déraisonnables? Il est vrai que toutes n'ont pas le même défaut ; mais les unes font tort aux autres, et l'on arrivera probablement à les confondre ; si bien que les recommandations les mieux motivées ne rencontreront plus de docilité dans les esprits, parce qu'elles se trouveront comme noyées parmi une foule d'observations, qu'on regarde à bon droit comme inconséquentes.

L'épouse a besoin d'une grande vertu pour échapper à cet écueil ; et ce n'a pas été un des moindres mérites de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, lorsqu'elle était encore dans le monde. Son mari, qui ne se faisait pas illusion sur lui-même, en parlait plaisamment avec ses amis : « On assure, leur disait-il, que ma femme sera un jour une sainte. J'y aurai bien contribué pour ma part, et il sera parlé de moi dans le procès de sa béatification, pour tout l'exercice que j'aurai donné à sa patience[1]. »

C'était, en effet, un de ces hommes qui, à de grandes qualités, joignent une humeur contrariante et fantasque. Après lui avoir donné son consentement pour quelque bonne œuvre, il le retirait tout à coup sans motif, dès qu'elle l'avait entreprise. Arrivaient ainsi des contre-ordres soudains, des injonctions subites et des interdictions qui n'avaient aucune raison d'être. Dans ces occasions, disent ses biographes, cette sainte femme ne

1. Boucher. Vie de Mme Acarie. Tom. I, p. 53.

se permettait aucun murmure; elle se soumettait sans répliquer; ou si parfois il lui arrivait de se plaindre, c'était si doucement que tout le monde autour d'elle en était édifié.

Saint Augustin fait un éloge semblable de sa mère, mariée à un farouche païen, dont elle avait beaucoup à souffrir. « Elle lui obéissait, dit-il, comme à Dieu lui-même. Elle avait appris à ne lui résister jamais, même dans ses colères, ni de fait, ni de parole. Attendant que son esprit fût redevenu calme, alors, s'il le fallait, elle lui rendait compte de ses actions et lui faisait comprendre qu'il s'était emporté mal à propos. C'est ainsi, ajoute-t-il, qu'elle travailla à le gagner, vous révélant à lui, ô mon Dieu, par ses vertus, tandis que par elles vous la rendiez belle, aimable, lui conciliant à la fois le respect et l'admiration de son époux[1]. »

Ce sont là sans doute de magnifiques exem-

1. Tradita viro servivit sicut Domino... Noverat non resistere irato viro, non tantum facto, sed ne verbo quidem... Jamvero refracto et quieto, cum opportunum videret, rationem facti sui reddebat, si forte ille inconsideratius com-

ples. Mais si la femme fait bien d'obéir, le mari ferait mieux encore de ne pas mettre sa compagne à de si rudes épreuves.

Ce n'est pas seulement en commandant à tort et à travers qu'il l'exerce; souvent aussi ce sera par une abstention non moins inopportune et non moins fatigante.

Il est des hommes à qui vous demandez en vain une direction. Ce qu'ils pensent, on le cherche sans le trouver; ce qu'ils veulent, impossible de le savoir. Le savent-ils eux-mêmes et pourraient-ils bien le déclarer? Toujours est-il que leurs proches l'ignorent, et qu'après bien des efforts pour le connaître, ils ne sont pas plus avancés qu'au premier moment. La famille devient alors un char privé de conducteur, dont les rênes flottent au vent, sans aucune main assez ferme pour le guider. Si celle que nous avons appelée *le second pouvoir*, en prend alors à elle seule la conduite, ou l'impulsion donnée manquera d'énergie, ou l'on

motus fuerat... Sategit eum lucrari sibi, loquens te illi moribus suis, quibus eam pulchram faciebas et reverenter amabilem atque mirabilem viro. (Aug. Conf. L. IX, c. 9.)

tombera dans une situation anormale, qui n'est point sans honte, celle que le prophète Isaïe stigmatisait en la nommant la domination des femmes[1].

Pour peu que ce règne féminin donne dans quelque excès, les abus s'y feront cruellement sentir et rien ne saurait y porter remède. Que d'hommes effacés, qui ne comptent plus dans leur propre maison ! Sorte de rois fainéants, au nom desquels tout s'accomplit sans qu'ils s'en mêlent, et sans qu'ils aient la force de rien empêcher. Le monde a raison d'en faire un sujet de dérision, et l'Esprit-Saint lui-même signale ce péril en termes pleins d'énergie : « Gardez-vous, dit-il, de laisser la femme s'emparer de votre vie, de peur qu'elle ne prenne pour elle la force qui devait vous appartenir, et que vous ne tombiez vous-même dans la confusion[2]. »

Celui que Dieu a établi chef de la société domestique, se pénétrera donc de ses devoirs ;

1. Mulieres dominatæ sunt eis. (Is., III, 12.)

2. Ne des mulieri potestatem animæ tuæ, ne ingrediatur in virtutem tuam et confundaris. (Eccli., IX, 12.)

il se fera une haute idée de la responsabilité qui pèse sur lui. N'est-il pas à son foyer le représentant de la raison ; ou plutôt n'y est-il pas la raison incarnée ? N'est-ce pas lui qui doit, en toute occasion, saisir et faire prévaloir ce qui est vrai, ce qui est juste, défendant, au besoin, cet intérêt sacré contre la faiblesse du caractère ou contre les entraînements du cœur ; dissipant les illusions que la passion a coutume de faire naître; élargissant les horizons que des vues personnelles ont l'habitude de rétrécir ? Commence-t-on à s'écarter de la droite voie, c'est à lui d'y ramener au plus vite. Il est placé là comme une sentinelle vigilante, à qui rien ne doit échapper; comme une conscience intrépide et inviolable, qu'aucune considération ne sera capable de faire fléchir.

Ce serait peu pour lui de se mettre en garde contre certaines séductions venues du dehors; il doit avant tout se défier de lui-même, de ses idées préconçues, de ses impressions, de ses propres attachements. La prière lui est nécessaire pour obtenir la lumière d'en haut. Surtout

les pensées de la foi ne doivent point cesser de lui être présentes, afin d'éclairer ses jugements et ses décisions. C'est, le regard tourné vers les vérités éternelles, qu'il lui faudra savoir prendre son parti ; malheur à lui, si la fascination des intérêts mondains arrivait à lui voiler ces principes supérieurs, sans la lumière desquels l'homme ne saurait reconnaître son chemin ! Les perdre de vue, ne fût-ce qu'un instant, c'est s'exposer à des faux pas, qu'il pourrait être plus tard comme impossible de réparer.

Ici se présente une question importante. Le chef de famille qui a pris une résolution, sous la double inspiration de la sagesse naturelle et de la religion, devra-t-il, en toute hypothèse, faire connaître les motifs qui l'ont déterminé ; ou se contentera-t-il d'intimer sa décision, sans indiquer les considérants sur lesquels il s'appuie ?

En général. Messieurs, le gouvernement domestique sera d'autant plus suave et d'autant plus sûr, que la porte sera ouverte plus largement à la communication des pensées.

Toutes les fois qu'il s'agit de diriger des êtres intelligents, il est utile, souvent même il est nécessaire de leur notifier non-seulement l'ordre à accomplir, mais aussi les raisons qui l'ont amené. En effet, le moyen le plus efficace d'avoir pour soi le concours des volontés, n'est-ce pas de gagner auparavant les esprits ? Une personne convaincue agit avec une force double. Ce n'est plus simplement le sentiment du devoir qui la conduit ; c'est de plus une persuasion qui réside au fond d'elle-même. Elle se porte à ce qu'elle doit faire en vertu d'une pensée qui est devenue sienne, et se sent poussée par un mouvement spontané, qui s'est formé en pleine lumière. L'obéissance sera donc plus facile, plus constante, plus énergique. On devra en attendre davantage que si elle marchait les yeux fermés, se contentant de suivre une direction dont elle n'a pas le secret.

Et cette manière de procéder sera d'autant plus opportune, que la distance est moins grande entre la personne qui commande et celle qui doit exécuter ce qui est prescrit.

Qui ne voit, par exemple, qu'un ordre donné à des serviteurs n'aura pas toujours besoin d'être expliqué de cette façon ? Aux enfants jeunes encore, il sera plus expédient de ne pas alléguer chaque fois la raison des mesures auxquelles on s'est arrêté ; et pourtant, à proportion qu'ils grandissent, on sentira l'utilité de les initier peu à peu à cette connaissance. Mais pour l'épouse, comment la lui refuser? Elle avec qui tout doit être mis en commun, restera-t-elle étrangère à vos projets et à vos délibérations ? Et lors même que vous auriez cru, dans une circonstance spéciale, ou ne pas devoir suivre son avis, ou même ne pas devoir l'appeler à vos conseils, se pourrait-il que vous lui taisiez les considérations qui l'ont emporté dans votre esprit ? Et le silence dans lequel vous vous renfermeriez vis-à-vis d'elle, ne semblerait-il pas offensant et injuste ?

Ne craignons point d'affirmer que cet échange des opinions est indispensable à l'entente, à la bonne harmonie? La seule exception qu'il soit possible d'admettre, c'est lorsque l'on

prévoit que cette communication fera plus de mal que de bien ; soit parce que l'épouse est dans une disposition qui l'empêchera de la comprendre ; soit parce qu'on se trouve en présence d'une nature difficultueuse, amie de la contradiction, raisonnant sans fin, n'écoutant que ce qui revient à son idée, en un mot, incapable de se rendre à l'évidence et de reconnaître la vérité, lors même qu'elle brille de tout son éclat. En pareil cas, il est clair qu'on fera mieux d'éviter toute discussion et de prévenir tout conflit par le silence.

Des indications succinctes, une simple intimation de volonté, notifiée sans rigueur comme sans faiblesse, du reste excluant tout commentaire, et laissant voir une résolution sur laquelle rien ne fera revenir ; voilà ce qui sera préférable à des explications dont on ne saurait rien attendre.

C'est alors qu'on se bornera au laconisme de la formule évangélique : *Est, est, non, non*[1], c'est oui, c'est non ; la chose une fois dite,

1. Matt., v, 37.

toute contestation est terminée. Au besoin, on pourrait ajouter avec l'Apôtre : Si quelqu'un a l'humeur pointilleuse et se plaît à la dispute, qu'il sache que ce n'est point notre coutume de nous prêter à ces contestations[1].

II

Outre que le commandement de l'époux doit toujours être raisonnable quant à son objet, il ne lui est pas moins nécessaire de se montrer modeste et réservé dans sa forme.

Tout homme qui commande à un de ses semblables est obligé de ne point perdre de vue sa propre condition, *Memor sit conditionis suæ*. Les airs orgueilleux et méprisants lui siéent assez mal, vis à vis de celui qui est après tout son égal selon la nature. Ne sait-il pas que Dieu lui-même traite l'homme avec respect, parce qu'il reconnaît en lui son image ? Ne se souvient-il pas que l'Ange de l'Apoca-

1. Si quis... videtur esse contentiosus, nos talem consuetudinem non habemus. (I. Cor., xi, 16.)

lypse défend à l'apôtre Jean de se prosterner devant lui, parce que, malgré la distance qui les sépare, ils sont tous les deux serviteurs du même Maître?

Cette nécessité du respect dans le commandement s'accroît, parmi les chrétiens, de toute la grandeur faite au moindre d'entre eux par la dignité du baptême. N'oublions pas, Messieurs, que nous parlons à des enfants de Dieu, rachetés par le sang de Jésus-Christ et sacrés déjà, en quelque sorte, pour cette royauté qui leur est promise. Ainsi que l'a déclaré saint Paul, il n'y a parmi nous ni grec, ni gentil, ni juif, ni barbare, ni libre, ni esclave[1]. Si la loi nouvelle n'a point aboli les distinctions sociales et laisse subsister la subordination naturelle, il n'en est pas moins vrai qu'elle relève singulièrement tout ce qui appartient au Christ, et qu'elle nous oblige aux plus grands égards pour ceux que Dieu appelle à l'honneur de sa grâce.

Combien ces considérations acquièrent plus

1. Col., III, 11.

de poids, quand il s'agit de la direction à imprimer à une compagne! Plus faible par nature, qui sait si elle n'est pas plus forte par le caractère et par la vertu ? Inférieure au point de vue légal, qui dira si elle n'est pas de beaucoup supérieure en vrais mérites ; et si, n'ayant qu'un rôle secondaire devant les hommes, elle n'obtient pas pourtant la première place aux yeux de Dieu ?

Celle que le ciel, dès l'origine, destinait à être votre aide et votre auxiliaire ; celle que vous-même vous avez appelée à entrer en participation de tout ce qui intéresse votre vie ; le reflet de votre pensée, la reproduction de vos joies et de vos douleurs, peut-être aussi la mère de vos enfants et la grande coopératrice de votre paternité ; c'est elle, Messieurs, qui attend en silence l'expression de vos volontés, la manifestation de vos ordres. Prendrez-vous en lui parlant un air de domination ? Votre ton aura-t-il je ne sais quoi d'impérieux, et sera-ce vous manquer à vous-mêmes, si votre attitude n'affecte une supériorité pleine de hauteur ?

Je le dis en rougissant, il est des maris soi-disant chrétiens qui emploient, à l'égard de leur femme, un langage qu'ils n'oseraient pas tenir à leurs domestiques. Autant ils sont polis et reservés avec ceux-ci, autant ils sont bourrus, maussades vis à vis de celle-là. Sous ce beau prétexte qu'il n'y a point tant de ménagements à garder entre époux, on descend peut-être jusqu'à la trivialité, jusqu'à l'injure, ou on se laisse emporter jusqu'à la violence.

Comme si l'autorité que Dieu a conférée au chef de la maison, n'était pas destinée à être une condition de paix et d'harmonie ! Comme si elle était faite pour établir un intervalle entre les cœurs, et non pas plutôt pour en assurer l'unité !

Qui que nous soyons, sachons bien qu'en cette matière, nous avons à nous méfier de nous-mêmes. La science du commandement n'est pas des plus faciles à acquérir. A dire vrai, on ne l'apprend bien qu'en commençant par obéir. Et comme aujourd'hui l'obéissance n'existe presque plus dans la maison pater-

nelle, est-il étonnant qu'on arrive au mariage, sans être suffisamment préparé à exercer le pouvoir? Et ne faut-il pas recommander à nos jeunes gens d'en faire préalablement une sérieuse étude?

Lors même que le commandement conserve son caractère propre, il ne peut que gagner à être adouci dans la forme.

L'Église donne à l'union des époux un nom plein de mystérieux enseignements. Elle l'appelle un joug de dilection et de paix : *jugum dilectionis et pacis*[1]. Ce mot seul suffirait pour révéler à l'époux les qualités dont son autorité doit se revêtir.

Jugum. Tout ordre intimé impose un fardeau qui devra être porté; mais ici le supérieur qui parle, en prend déjà une partie pour lui-même. Il se charge le premier, en chargeant sa compagne; et voilà pourquoi c'est un joug, sous lequel tous deux marchent à la fois. Établir dans sa maison des règles auxquelles on ne s'assujétit pas, exiger tout

1. Missa pro sponso et sponsa.

des autres, quand on ne se soumet à rien; c'est un abus de pouvoir, plus déplacé en famille que partout ailleurs; et l'autorité qui s'y livre se discrédite elle-même, en méconnaissant complétement le caractère des relations conjugales.

Pourtant, Messieurs, quoi de plus commun? Que d'hommes reprennent dans les autres, — et peut-être avec aigreur, — ce qu'ils ne se reprochent point à eux-mêmes! Les défauts d'autrui paraissent insupportables, et on ne voit pas les siens; tandis qu'on relève dans celui-ci ou dans celle-là des infractions légères, on s'en permet de beaucoup plus graves, qui pèsent lourdement sur chacun. C'est toujours le mot de l'Évangile : la paille nous choque et la poutre n'est pas aperçue; partialité injuste, qui ne saurait tourner au profit du commandement; car comment nos ordres seront-ils respectés, quand nous-mêmes, pour notre part, nous n'en tenons aucun compte? Celui qui veut être obéi, qu'il commence par se soumettre; dès qu'on le verra incliner ses épaules sous

le joug de la législation domestique, il est probable qu'on ne refusera plus d'accepter cette même loi et de s'y conformer en sa compagnie.

Jugum dilectionis. De même que l'amour doit être le principe de toutes les dispositions prises et de tous les désirs manifestés; de même aussi c'est lui qui doit les revêtir de sa forme propre et les imprégner de son onction. Qui ne sait que l'affection profonde a un langage à elle et un accent qui lui est particulier? C'est ce langage et cet accent qu'on veut entendre, alors même que l'autorité croirait devoir se montrer à découvert. Heureuse le plus souvent de se cacher derrière des sentiments plus doux et plus tendres, auxquels elle fait appel, s'il lui arrive parfois d'être contrainte de se dévoiler, elle ne le fera qu'en assaisonnant ses paroles et ses actes de cette mansuétude dont la saveur fait passer tout le reste. Là est le charme du gouvernement domestique. C'est ainsi qu'il se distingue de tous les autres et atteint son idéal. Quoi de plus aisé que de marcher d'accord, lorsque, d'une part, c'est l'amour qui décide,

et, d'autre part, l'amour qui exécute? La dilection mutuelle devient alors maîtresse et disciple; c'est elle qui fait la loi, et c'est elle aussi qui se charge de l'accueillir avec empressement et de l'accomplir.

Il ne faut donc point être étonné que l'Église ajoute : *Jugum pacis.* De tous les biens que possède la famille, il n'en est point de comparable à cette paix qui doit régner constamment entre ses chefs naturels ; car nous voyons comme les douleurs s'y précipitent de tous les côtés à la fois, s'il arrive que la concorde vienne à être troublée. Et dire que ces perturbations si funestes tiennent souvent à peu de chose, surtout dans leur origine! Ce qui les a suscitées, c'est peut-être moins la nature des observations que la manière dont elles ont été présentées. Un mot prononcé avec raideur, une exigence crûment manifestée, moins que cela encore, un mécontentement témoigné, une lenteur qui s'est glissée, soit dans l'obéissance, soit même dans la direction qu'on attendait; en voilà assez pour soulever un nuage, qui pourra bien gros-

sir en peu de temps et faire éclater une tempête. Au contraire, des choses plus difficiles auraient été accordées joyeusement et sans retard, si le commandement avait su se donner des airs gracieux. Tant il est vrai qu'ici plus encore qu'ailleurs, la forme emporte le fond, et qu'on obtient tout du cœur, quand c'est le cœur qui demande.

III

Toutefois, Messieurs, l'amour ne doit point abuser de cette toute-puissance dont il se sent en possession. Avec l'Apôtre, il s'écriera que, si tout lui est permis, il s'en faut que tout soit expédient et opportun[1]. La grande science de ceux qui ont en main l'autorité, consiste à proportionner leurs ordres aux dispositions et aux besoins de ceux qui devront s'en faire les exécuteurs.

En général, pour qu'un précepte soit juste,

1. Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt. (I. Cor., VI, 12.)

deux conditions doivent s'y trouver réunies : 1° que l'autorité qui le formule ne dépasse point ses limites ; 2° que la volonté libre à laquelle on s'adresse, soit en état de l'accomplir. De ces deux conditions, la première constitue une question de droit absolu ; la seconde suppose plutôt une appréciation morale et nous fait entrer dans le relatif. Pour employer des termes qui ont eu quelque retentissement, c'est, si vous voulez, la *thèse* et l'*hypothèse ;* car ces deux aspects se présentent non-seulement à propos des graves problèmes qui concernent l'ordre social, mais aussi dans cette autre politique, beaucoup plus restreinte, qui se borne à l'administration de la famille. Et si la *thèse* est importante, il faut bien avouer que l'*hypothèse* ne l'est guère moins ; c'est elle qui nous déborde de toutes parts ; nous y sommes, en quelque sorte, plongés ; et il est impossible d'en faire abstraction dans la pratique.

Nous voyons, du reste, que le Sauveur lui-même ne se refusait pas à cette condescendance, dans ses rapports avec les hommes.

« J'aurais encore beaucoup de choses à ajouter, disait-il à ses apôtres, mais vous n'êtes pas en état de l'entendre [1]. » Ailleurs il se plaint de la conduite de ces pharisiens superbes, qui donnent à porter à leurs frères des fardeaux trop pesants, qu'ils seraient eux-mêmes incapables de soulever, et qu'ils se gardent bien de toucher même du doigt. L'appropriation, l'harmonie, telle est la règle suprême qu'il faut toujours avoir sous les yeux ; ceux-là sont incapables de diriger, qui négligent d'établir cette juste proportion entre le devoir tracé et les forces dont on dispose pour le remplir.

Mais les hommes irréfléchis s'en mettent peu en peine ; surtout les esprits absolus ne comprennent rien à ces tempéraments. Il leur faut tout de suite et sans restriction ce qu'ils ont conçu comme le mieux. Ont-ils un idéal, ils veulent le voir immédiatement réalisé, sans tenir compte des difficultés de détail, des impossibilités mêmes qui pourraient sur-

1. Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modo. (Joan., XVI, 12.)

gir. Imprudents, ignorent-ils donc que le mieux auquel on prétend, est souvent l'ennemi du bien dont on jouit déjà; qu'aller graduellement et par une voie adoucie, est plus sûr que de s'élancer imprudemment vers des sommets qu'il sera difficile d'atteindre?

Exiger trop, et surtout trop à la fois, outre que c'est se condamner à ne rien obtenir, ce sera encore probablement décourager la volonté la plus droite et la mieux disposée. Dieu lui-même ne nous conduit pas avec ces empressements excessifs; il sait attendre pour nous donner le temps d'arriver; il est patient avec nous, ne se rebutant ni de nos délais, ni de nos faux pas, ni de nos faiblesses; il s'obstine, en quelque sorte, à espérer de l'avenir ce que le présent lui refuse encore.

Un autre écueil, qui n'est pas moins à éviter, consiste à peser d'une manière pénible sur la liberté d'une épouse, au point de lui enlever toute initiative et tout mouvement personnel. En supposant même que tout ce qui est à faire ait été déterminé en com-

mun, n'oublions pas que chacun a sa manière particulière de procéder dans l'exécution, et qu'on ne peut, sans causer une gêne insupportable, réglementer jusqu'aux derniers détails. Vous assignez le but à poursuivre; fort bien, mais laissez alors la liberté de prendre tel ou tel moyen pour y parvenir. Croyez-vous devoir aller plus loin et indiquer la voie même qu'il faudra suivre? soit encore, pourvu que dans cette route on puisse se mouvoir avec une certaine latitude. Si vous resserrez la liberté en des limites si étroites qu'elle n'ait plus aucun exercice, vous mettez la main sur le ressort même de la vie et vous le forcez entièrement. Dieu garde une jeune femme de tomber sur un de ces maris, d'une personnalité absorbante, qui ne peuvent supporter de voir une activité libre se développer à côté de la leur! En pareille compagnie, elle ne pourra manquer d'être complétement effacée. Les départements qui lui appartiennent seront envahis ; elle ne saurait plus ni se remuer, ni, j'oserai dire, respirer, sans s'apercevoir qu'une autre action

se substitue à la sienne. Si la nature l'avait douée de spontanéité, elle souffrira cruellement de ces étreintes qui l'enserrent de toutes parts; si son tempérament la porte à l'inaction, le défaut s'exagérera de plus en plus, jusqu'à la rendre inhabile et incapable ; en toute hypothèse, les rôles auront été déplacés; et la maison tout entière ne tardera pas à s'en ressentir.

Il est bien vrai que l'union des époux tend à mettre en commun leurs facultés et leurs ressources; mais c'est à la condition de ne rien éteindre et de tout vivifier. L'habitude de compter à peu près pour rien finira par faire de la femme une quantité purement négative. Une défiance exagérée d'elle-même lui enlèvera ce que la nature avait pu lui fournir. Elle ne saura plus vouloir, puisqu'elle n'en a pas le droit; elle arrivera à ne plus savoir agir, ni même penser, parce qu'elle s'est trop accoutumée à ce qu'on lui en évite la peine. Obligée, pour avoir la paix, de refouler toute inspiration personnelle, de suspendre l'exercice de toute activité propre, un mo-

ment viendra, où elle ne pourrait plus retrouver ce qu'elle a volontairement étouffé en elle-même. L'époux est peut-être le premier à s'en plaindre, sans s'apercevoir que le mal est son ouvrage. Et si, par malheur, lui-même venait à disparaître, je demande ce qu'il adviendrait de la famille, qui n'aurait plus à sa tête qu'une femme restée étrangère à toutes choses, et apparemment rendue incapable par la sinécure à laquelle on l'a condamnée.

Que chacun conserve donc son lot, tel que l'ordre naturel le lui assigne. Tout en revendiquant pour vous l'administration générale de la maison, et le droit de contrôle sur tout ce qui s'y fait, il est des services que vous vous bornerez à inspecter de loin, vous gardant d'y descendre et de les considérer de trop près. Vous vous persuaderez que l'autorité de l'épouse n'est pas moins sainte que la vôtre, et que toutes deux sont solidaires. Si vous soutenez ses droits auprès de vos serviteurs, auprès de vos enfants, vous affermirez par là même votre propre pouvoir. Vous ferez comprendre à tous que lui man-

quer d'égards ou de subordination, c'est vous manquer à vous-même ; bien plus, que l'offense qui serait faite à sa personne ou à son autorité, serait ressentie par vous plus vivement encore que si vous en étiez directement l'objet. Ce qu'elle veut, on saura que vous le voulez également, parce que l'accord le plus complet règne entre vous, et que toutes les mesures sont prises de concert. Quelle admirable unité ! Comme elle sera puissante, invincible ; à la différence de ce royaume divisé dont parle l'Évangile, qui d'avance est livré à toute sorte de désolations[1].

Pour ne jamais se démentir dans l'exercice de son autorité, pour y conserver cette modération et cette prudence, toujours éloignée de l'esprit personnel, l'époux chrétien a besoin de recevoir d'en haut une grâce toute spéciale. Qu'il imite donc ce roi si bien inspiré de nos Écritures, qui demande au Seigneur non pas la richesse et l'opulence, non pas une gloire terrestre et un nom immortel

1. Omne regnum divisum contra se desolabitur. (Matt., XI, 25.)

parmi les hommes, mais bien plutôt cette sagesse dont il sent si vivement la nécessité, pour gouverner le peuple confié à ses soins. « Envoyez-la, s'écriera-t-il, de votre demeure céleste et du siége élevé de votre gloire, afin qu'elle séjourne avec moi, qu'elle soit de moitié dans mes entreprises, et que je sache toujours ce qui est agréable à vos yeux[1]. »

De tous les exemples qu'on pourrait proposer à l'époux chrétien, en est-il un qui soit comparable à celui que l'Évangile nous montre dans la maison même du Sauveur? Joseph avait le titre d'époux vis-à-vis de la sainte Vierge; Dieu lui en avait donné l'autorité ainsi que le dévouement à toute épreuve. Quel commandement que le sien! et quelle direction que celle qui émane d'un tel chef! Vous voyez où il puise ses inspirations, où il cherche sa lumière. C'est dans ses communications avec le ciel qu'il apprend ce qu'il doit faire et ce qu'il doit demander aux autres.

1. Mitte illam (sapientiam) de cœlis sanctis tuis et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te. (Sap., IX, 10.)

Lui-même n'est qu'un messager qui leur transmet les ordres divins. Dans quelle mesure et avec quelle réserve réclame-t-il l'obéissance de Marie et de l'Enfant-Dieu! Avec quelle humilité ne se met-il pas à leurs pieds, tout en leur servant de guide? Jamais sans doute l'autorité maritale n'avait pris une forme plus douce; jamais elle n'avait apparu tempérée par un aussi grand amour et par un désintéressement si admirable!

Voilà le modèle, Messieurs. Plus d'un peut-être parmi vous, tout en remplissant le rôle de chef, sentira lui aussi que, devant Dieu, il n'est pas le premier en vertus et en mérites. Ce sera justice à lui de se mettre, dans ses propres appréciations, au dessous des personnes qu'il est appelé à diriger. Quittera-t-il pour cela sa place? Non, sans doute. Mais il procédera avec circonspection et respect. Il évitera d'agir par caprice ou de suivre ses idées personnelles. La prière deviendra l'auxiliaire obligée de ses conseils. Qui que nous soyons, c'est à elle qu'il faut demander la solution de nos doutes et la lumière de nos décisions.

Et ne croyez pas que je parle ainsi seulement pour les circonstances solennelles de la vie ; jusque dans les détails de notre existence journalière il importe de faire pénétrer le rayon qui vient d'en haut. Heureux celui qui, en toute occurrence, sait recourir à la source même des idées et des résolutions salutaires ! Heureux l'époux qui aura soin de se tenir si près de Dieu, qu'il puisse entendre sa réponse, au moment de prendre une détermination, et marcher, pour ainsi dire, constamment sous son influence ! L'homme de foi peut bien compter sur ce privilége. C'est le pilote qui, tout en tenant le gouvernail, a les yeux tournés du côté du ciel. Les signes certains qu'il y aperçoit et dont il a l'intelligence, lui indiquent la voie sûre, celle qui doit le conduire, avec tout son équipage, au bienheureux port de l'éternité.

QUARANTE-QUATRIÈME CONFÉRENCE

La correction des défauts.

MESSIEURS,

Le chef de famille est investi d'une puissance qui s'étend sur tous les siens. A lui, avons-nous dit, d'exercer une continuelle vigilance; à lui de commander non-seulement aux enfants et aux serviteurs, mais à la compagne même de sa vie Or, vous le savez, le pouvoir législatif a un corrélatif nécessaire, du moins dans l'ordre actuel des choses. La loi deviendrait illusoire si elle n'était pas revêtue d'une sanction; et quiconque a le de-

voir de diriger, doit par là même être investi du droit de réprimer. Le redressement des torts, la correction des défauts est donc encore une des attributions essentielles de l'époux chrétien.

Ici de nouveau, nous entrons dans un ordre de choses extrêmement délicat. De toutes les obligations qui vous sont imposées, je ne sais s'il en est une qui exige plus de tact, plus de ménagements, et dont l'accomplissement soit entouré de plus d'écueils. Encore, quand il s'agit des enfants, la distance est plus grande et l'autorité s'affirme d'une manière plus nette. En outre, le père et la mère agissant solidairement, la responsabilité se divise et pèse moins sur chacun d'eux. On s'entend, on tient conseil ; on peut au besoin se partager les rôles, en sorte que la fermeté de l'un soit mitigée et adoucie par la tendresse de l'autre.

Mais pour l'épouse, qui l'aidera dans ce travail d'amendement et de réforme? Sur qui pourra-t-elle compter pour éclairer sa voie, pour seconder ses efforts, si ce n'est sur le

guide naturel que Dieu lui donne, et qui plus que tout autre est intéressé à ses progrès dans le bien ? Le jour où, suivant le mot de l'Écriture, elle a quitté son père et sa mère pour s'attacher à son époux, lui faudra-t-il renoncer à trouver une lumière, à entendre une parole d'encouragement, à recevoir un charitable avis, qui prévienne les déviations où pourrait l'entraîner son inexpérience?

Sa famille n'est plus là pour lui rendre ce service, qu'elle ne continuerait pas, du reste, sans nuire à la paix du nouveau foyer. C'est donc de celui qui ne fait plus qu'un avec elle, que la jeune femme devra attendre désormais le secours moral dont elle a besoin. Un mari vigilant et bien avisé ne se refusera pas à cet office d'amitié bienveillante et de sage prévoyance pour l'avenir. Souhaitant vivement trouver à ses côtés autant de perfection qu'en peut comporter la nature humaine, il se persuadera que c'est de lui que dépend, en grande partie, l'accomplissement de ce désir. Son sort est entre ses mains ; un champ lui est ouvert, où il pourra cultiver ce qu'il aime et faire dis-

paraître peu à peu ce qui lui déplaît. En un certain sens, on pourrait lui dire, comme au prophète Jérémie, qu'il est établi pour arracher et détruire, de même que pour édifier et planter[1].

Cette mission à remplir demande de sa part une science pratique, dont nous allons essayer de déterminer les principaux éléments. Il ne peut également aborder cette œuvre que dans certaines conditions, et nous chercherons à les préciser.

I

Si exquise que soit une nature, il serait chimérique de croire qu'elle ne sera point déparée par quelques défauts. Les qualités mêmes les plus précieuses ne vont point sans être accompagnées d'obscurités, de même que l'homme est partout suivi de son ombre ; et qui ne sait que l'ombre semble d'autant plus

1. Ecce constitui te ut evellas et destruas et ædifices et plantes. (Jer., I, 10.)

épaisse, que la lumière où elle se détache est plus abondante ?

Les natures féminines sont spécialement sujettes à présenter ces taches ou ces défaillances; car, d'une part, elles sont plus faibles; et d'autre part, disons-le, elles sont encore plus gâtées par l'éducation contemporaine. Le jeune homme a bien pu, dans ses premières années, grandir parmi les caresses et les énervantes adulations; mais un peu plus tard, les inévitables frottements du collége, puis bientôt les contradictions obligées de la vie sociale auront, bon gré, mal gré, adouci plusieurs aspérités, et poli jusqu'à un certain point son caractère. Ces oppositions, la jeune fille ne les a pas connues. Toute seule peut-être au foyer de ses parents, elle n'a entendu que des paroles flatteuses et n'a recueilli qu'une moisson d'éloges immérités. Surfaite dans leur estime, et surtout à ses propres regards, elle s'est accoutumée, sans y prendre garde, à poser comme une idole, à ne respirer d'autre vapeur que celle d'un encens qui enivre. Qui lui persuadera qu'il

y ait seulement une lacune dans l'ensemble des perfections que chacun se plaît à découvrir en sa personne ?

De fait, avant le mariage, on a pu aisément s'y tromper et s'imaginer ne voir en elle que des sujets d'admiration. C'est peu après que le bandeau tombe. C'est quand il n'est plus temps de revenir en arrière, que l'époux aperçoit enfin ce que recouvraient ces belles apparences, et qu'il constate peut-être un égoïsme secret, allié à plus d'un défaut, à plus d'une faiblesse regrettable.

Au moment où cette découverte a lieu, il n'est pas rare que, de la période d'ivresse, on passe tout à coup à une période de désenchantement et de complète prostration. Plusieurs se découragent, se désespèrent. La plupart se plaignent, se proclament trompés, s'en prennent peut-être à Dieu et aux hommes de ce qu'ils considèrent comme devant les rendre malheureux toute leur vie.

Et cependant le fait qui les afflige, est, en quelque sorte, normal. Avec du plus ou du moins, ils devaient s'y attendre ; car c'était

folie de croire que leur idéal échapperait entièrement à la loi commune. Au lieu donc de se laisser aller à ces désespoirs insensés et puérils, qu'ils envisagent de sang-froid la situation ; qu'ils cherchent à en tirer parti, comme il convient à des hommes de cœur.

La première chose à faire est de rabattre toute exagération, et de réduire à sa juste mesure le prétendu déficit qu'on a cru découvrir. On a bientôt fait de dire : « C'est un caractère emporté, avec lequel on ne peut s'entendre ; c'est une nature molle, légère, dont il n'y a rien à attendre de sérieux. » Épargnez-vous ces vaines récriminations ; et non contents de renfermer le mal dans ses limites réelles, tâchez de reconnaître d'où il tire son origine.

Peut-être est-ce le tempérament qui est en cause ; et peut-être aussi sont-ce les habitudes antérieures qui ont amené cette disposition. Le pli est plus ou moins prononcé ; il vient du milieu où on a vécu, des personnes avec qui on a été en contact ; il tient aux impressions reçues, aux idées qu'on s'était faites,

à la manière de voir avec laquelle on était familiarisé. Qui sait si ce n'est point seulement le résultat de la séparation qui vient de consommer et de la nouvelle vie qui s'inaugure ?

Avant de prononcer que ces imperfections dont vous êtes choqués, ont une racine profonde, il est bon de les avoir considérées de près et de les avoir envisagées sous tous leurs aspects. Surtout, avant de rien tenter pour y porter remède, il est important de connaître à fond les dispositions de la personne à laquelle vous avez affaire. Imitez le médecin prudent, qui, appelé auprès d'un malade, ne se hâte pas d'agir d'après de faibles indices. Lors même que son diagnostic lui livre des signes certains, et que l'affection morbide est nettement caractérisée, il veut encore se rendre compte de l'état antérieur du sujet, pénétrer dans sa vie, suivre du regard toutes les phases qu'il a traversées, persuadé que la cure sera plus prompte et plus sûre, si le traitement est en parfait rapport avec toutes ces circonstances. La guérison des maladies

morales exige encore bien plus cette étude et ce discernement. Faute d'avoir procédé ainsi, plusieurs ont tout compromis dès le principe. De premières imprudences leur ont fermé toute voie, et c'est vainement qu'ils ont ensuite essayé de réparer ces maladresses du début.

Une fois que vous savez, pour ainsi parler, votre sujet par cœur, c'est-à-dire que vous connaissez le fort et le faible de cette nature féminine tombée entre vos mains, comment vous y prendrez-vous vis-à-vis d'elle? De quels moyens disposez-vous pour la débarrasser de ce qui nuit à sa beauté morale? et pouvez-vous espérer la refaire, en quelque sorte, à neuf, selon vos désirs?

Disons franchement, Messieurs, qu'il est des choses dont tout homme sage devra prendre tout de suite son parti. Certaines défectuosités plutôt physiques que morales auraient bien de la peine à s'en aller; l'absence de jugement, quand elle existe, constitue un vide qui ne se comble guère; la prédominance absolue de certaines facultés sensibles sur celles

de l'ordre rationnel, pourra diminuer sans doute, mais non pas cesser complétement. N'attribuez point à la volonté des saillies qui ne tiennent qu'aux nerfs ; et ne rendez pas l'âme responsable du manque d'équilibre produit par une organisation plus ou moins vicieuse. Il y aurait folie à vouloir récolter, là où la main de la nature n'a pas même déposé une première semence. Ce qui appartient à l'homme, c'est de développer un germe préexistant. Mais tirer du néant un être ou une qualité quelconque dépasse entièrement son pouvoir ; il faut pour cela une force supérieure à la sienne et que Dieu seul est capable de déployer.

C'est ce qui explique la patience proverbiale du philosophe grec vis-à-vis de sa femme. Socrate avait sans doute reconnu dans Xantippe un de ces vices de tempérament qu'aucun effort ne corrige, qu'aucune éducation ne parvient à pallier ; aussi se contentait-il de rire de ses extravagances ; et lorsqu'un jour elle renversa tout à coup, dans un mouvement de colère, la table où il était assis avec un de

ses amis, son visage ne laissa voir aucune émotion, son attitude demeura impassible comme celle d'une statue. Faute d'avoir compris ces impossibilités radicales, en face desquelles ils se trouvent, on voit des hommes se consumer en observations inutiles et perdre leur temps en d'infructueuses tentatives. S'acharnant à réformer ce qui est irréformable, ils lassent, ils irritent, ils compromettent la part de repos qu'ils pouvaient espérer, et achèvent de ruiner le peu de bonheur dont ils auraient pu jouir. Tant il est vrai que le mieux est souvent l'ennemi du bien, et qu'il ne faut demander à chaque nature que ce qu'elle est en état de rendre !

Mais ce sont là, Dieu merci, des cas exceptionnels. La plupart des défauts que vous rencontrez sont guérissables, et l'écueil auquel on vient se heurter bien plus souvent, consiste à en désespérer trop vite ou mal à propos.

Avec quelle facilité les époux n'arrivent-ils pas à se persuader qu'il y a entre eux des incompatibilités invincibles ! Je ne parle point

de celles qu'on ferait valoir devant le juge, pour aboutir à la plus déplorable des séparations; je parle de celles qu'on a prononcées dans son for intérieur, comme un jugement définitif, sur lequel on ne reviendra pas. L'homme qui s'est une fois arrêté à cette pensée, ne tentera plus rien. Résigné malencontreusement à un sort qu'il ne dépendrait que de lui d'améliorer, il subira comme une fatalité les divergences d'idées ou les aspérités de caractère, qu'il rencontre dans son intérieur. Il mènera une vie difficile, souvent pleine de périls et de tristesses; il ne pourra offrir à ses enfants que le spectacle d'un foyer divisé, dont le souvenir, s'il n'est pas absolument sans charmes, sera loin pourtant d'être exempt d'amertumes; tandis qu'avec un peu de persévérance et de courage, il aurait pu y constituer cette belle et grande unité, si féconde pour le bonheur, si précieuse pour l'édification de tous.

Mais pour cela il aurait fallu des efforts, et l'on recule devant cette nécessité. La plupart se laissent gagner par l'amour de leur

propre repos, ou cèdent à je ne sais quelle timidité naturelle. Il en coûte de reprendre. On craint d'être mal accueilli; on a peur de causer de la peine, de susciter des contradictions. Disons-le aussi, on sent que, pour exercer ce ministère comme il conviendrait, il faudrait arriver à se vaincre et s'observer davantage. Je ne sais quelle indolence coupable fait prévaloir un système de laisser-passer, qui ne présage rien de bon. Car si d'ordinaire on se tait, si l'on souffre en silence, qui ne voit qu'il y a aussi certaines heures où l'on éclate avec une vivacité et une aigreur propres à détruire tout l'effet de la tolérance précédente ? Mieux eût valu moins de patience tout d'abord et moins d'emportement dans la suite. Surtout mieux eût valu plus de prévoyance, plus de zèle, afin de s'épargner à soi-même d'irréparables chagrins.

L'époux qui n'a pas constamment les yeux ouverts, verra bien vite de mauvais germes se développer même dans une terre d'ailleurs excellente. Ce qui ne semblait dans le principe qu'un grain presque imperceptible d'amour-

propre, aura produit une tige de fierté, d'entêtement, laquelle se dressera bientôt avec une rigidité qu'il sera impossible d'assouplir. On avait constaté à l'origine je ne sais quelles allures capricieuses, qu'il aurait été facile de faire rentrer dans la règle, en s'y prenant de bonne heure. Faute de direction, le mal s'est aggravé; tout est maintenant abandonné au hasard. Au désordre qui règne dans la maison, on s'aperçoit que nul œil ne veille et que nulle providence visible ne gouverne. Il faut plaindre ceux qui auront à vivre sous un pareil régime, et particulièrement l'époux dont la négligence l'a laissé s'introduire à ses côtés. Dites-en autant de cet amour du luxe et de la parure, qui n'était guère au commencement qu'une fantaisie de jeunesse. Parce qu'on n'a pas su le maintenir dans de justes bornes, il aura pris les proportions d'une passion redoutable, qui absorbera les plus gros revenus. Sans compter que cette passion va rarement toute seule; car lançant une femme dans le monde le plus frivole, elle multiplie autour d'elle les

piéges et lui fait rechercher des adorations, où sa vertu pourra être exposée.

Telles sont les conséquences déplorables du défaut de vigilance, du manque de répression. Interrogez la plupart de ceux qui se sentent malheureux ; s'ils veulent être francs avec vous et sincères vis à vis d'eux-mêmes, ils seront bien obligés de convenir qu'ils auraient pu éviter ces tristesses, en ouvrant les yeux tout d'abord et agissant avec plus d'énergie. A part un petit nombre qui ont essayé et qui n'ont rien pu, ils sont les auteurs de leur propre infortune. Tant pis pour celui qui, voyant une plante malfaisante, ne l'a pas arrachée, quand on le pouvait sans grand effort ! Plus tard elle s'est affermie, elle est devenue un arbre; et pour l'extirper il faudrait employer le fer ou la flamme.

Nous voici, ce me semble, convaincus de la nécessité d'agir, et sans délai. Mais encore, quelle voie allons-nous suivre et quel remède allons-nous choisir ?

N'en déplaise aux praticiens des nouvelles écoles, la thérapeutique morale reste fidèle à

la vieille maxime : *Contraria contrariis curantur* ; l'antidote qu'il faut chercher pour chaque infirmité, se trouvera dans ce qui lui est contraire. C'est ainsi que l'emportement ne se guérira point par la vivacité, mais bien par le calme et la douceur. Ce qu'on opposera avec chance de succès à la frivolité, ce seront des goûts sérieux et l'habitude de la réflexion. Quand l'âme penche d'un côté par une tendance excessive, n'est-ce pas en la ramenant de l'autre, qu'on peut espérer de rétablir son équilibre; et par conséquent, n'est-pas en ce sens qu'il faut diriger le mouvement? Avec l'échange des idées et des impressions, avec la communication intime qui s'établit entre les cœurs, on se flatte de produire une transformation complète. Fort bien ; pourvu qu'on se mette dans les conditions où on a droit de l'espérer et de l'obtenir?

Personne parmi vous ne me contredira, si j'affirme que l'essentiel est que l'un des époux possède les qualités qui manquent à l'autre. Par exemple, si d'une part, il y a trop d'impétuosité, que de l'autre, on trouve le calme et

la réflexion ; tandis qu'un des deux pêche par trop de lenteur, que du côté opposé l'activité ne fasse point défaut ; que l'esprit de mansuétude soit associé à un caractère bouillant ; que la prudence tempère les saillies d'une nature trop ardente.

Pourquoi ne citerais-je pas ici les conseils que notre bienheureux Père saint Ignace donne aux supérieurs de sa Compagnie, pour choisir les sujets qu'ils devront appliquer à une même œuvre ? S'ils les envoient deux à deux, comme les premiers disciples du Sauveur, ils auront soin, disent les *Constitutions*, d'unir ensemble des natures qui se corrigent et se complètent.

Avec un homme plein de feu, on en mettra un d'un tempérament plus rassis ; près d'un caractère ardent et impétueux, on placera un compagnon prudent et sage. Ce sont là des *mixtions* bien avisées, qui préviendront les excès en utilisant toutes les ressources ; l'association gardera la valeur de chacun des composants, sans en avoir les défauts. Rien n'est donc mieux entendu que ce rap-

prochement, et rien ne saurait être plus avantageux au résultat qu'on se propose.

En vérité, Messieurs, je m'étonne qu'un principe si évident soit le plus souvent méconnu; que du moins, en pratique, on en tienne si peu de compte. Sont-ce ces considérations qui président au choix que vous faites pour établir vos enfants? Cherchez-vous à les compléter, en leur adjoignant ce qui leur manquait; à les corriger, en les associant à des natures douées précisément des qualités dont ils sont dépourvus?

Tout problème de mécanique, dans lequel on considère un système de forces, consiste à calculer la direction de la résultante et son intensité. C'est une question semblable qui se pose, à propos de chaque mariage. Voici deux forces vivantes qui se combinent. Quelle résultante vont-elles donner? L'idéal, c'est que cette résultante se rapproche autant que possible de la normale, sans trop incliner soit à droite, soit à gauche. Si donc les composantes sont animées de mouvements différents, tâchez que l'obliquité de l'une compense celle

de l'autre, plutôt que de l'augmenter. Sans quoi il est à craindre que toutes deux ne s'écartent de plus en plus de la ligne qu'il aurait fallu suivre, bien loin de pouvoir jamais y revenir.

Cependant, Messieurs, ajoutons tout de suite que nous ne sommes point ici en présence de directions déterminées et fatales. Les dispositions qu'on n'avait pas, on peut les acquérir; le mouvement auquel on cédait, il est possible de l'arrêter court ou de le modifier. Me tromperais-je en formulant ici une règle qui me semble répondre à la situation que j'explique?

Aussitôt qu'un époux est parvenu à bien connaître celle qu'il a fait entrer dans sa maison, s'il constate en elle quelque côté défectueux, son premier soin devrait être de s'affermir lui-même dans les vertus dont elle lui paraît moins complétement douée. La raison de cette maxime n'est pas à chercher bien loin. Tous deux, en effet, ne constituent pas seulement une même chair, *caro una*, ainsi que parle l'Écriture; ils doivent être également un seul esprit, *unus spiritus*, puisque tel

est le vœu de la nature et la perfection du mariage chrétien. D'où il suit apparemment que c'est le composé ainsi formé qui doit posséder toutes les qualités essentielles ; et quand l'apport de l'un laisse à désirer sur quelque point, il est nécessaire que cette lacune soit comblée par le contingent de l'autre.

S'il y a tant d'unions malheureuses, c'est que cet équilibre n'a pas pu s'y établir. La véritable cause des souffrances qui y règnent, ne doit pas précisément être cherchée dans la présence de tel ou tel défaut, même considérable, qui s'y fait sentir ; mais bien plutôt dans l'absence d'une qualité contraire, qui en tempérerait les effets ou en neutraliserait l'influence. Le malaise existe parce que la réduction n'est pas opérée. Le mal, que rien n'arrête ou ne compense, devient prédominant et finira peut-être par créer des dissidences absolues. A part des exceptions très-rares, soyez sûrs que telle est la loi, qu'elle se vérifie par une expérience constante. Prenez, comme au hasard, tel ou tel cas qui vous est connu ; en l'examinant de près, vous n'aurez

pas de peine à y reconnaître une éclatante confirmation de ce principe, non moins important qu'il semble généralement ignoré.

Cependant je ne crains pas d'affirmer que c'est là une vérité consolante. S'il est vrai, en effet, que les informations les plus consciencieuses et les plus détaillées ne suffiront pas toujours, pour prévenir les surprises pénibles auxquelles vont être exposés ceux qui auront déjà engagé leur foi et leur avenir, quel soulagement dans leurs tristes découvertes, de penser qu'il dépend d'eux, en grande partie, de remédier au mal qu'ils aperçoivent! Avec une large dose de courage et de bonne volonté, qu'ils ne craignent point de mettre la main à l'œuvre. L'entreprise est si belle, elle a un but si élevé, que Dieu ne peut manquer de venir à leur secours. Ils l'invoqueront dans la prière; c'est de lui, bien plus que d'eux-mêmes et de leur savoir-faire personnel, qu'ils attendront le succès désiré. Assurés de ce concours qui leur viendra du ciel, ils entreront résolument dans la voie; mais ils n'y marcheront qu'avec les précautions nom-

breuses qu'il nous reste maintenant à leur indiquer.

II

La première condition pour opérer dans les autres une réforme quelconque, est de ne pas donner en soi-même le spectacle des défauts qu'on prétend corriger. Car la parole a toujours besoin d'être soutenue par les exemples; le caractère de celui qui reprend doit appuyer ses observations, et commenter, en quelque sorte, son discours. Autrement, qu'il s'attende bien qu'on en appellera, de la morale qu'il prêche, à la conduite qu'il tient; et que sa façon habituelle d'agir rendra inefficaces ses plus pressantes exhortations.

Si ce principe est vrai dans sa généralité, combien plus encore n'a-t-il pas son application dans la famille! Il se peut qu'ailleurs on dissimule; ici, au contraire, rien n'échappe aux regards, et les petits côtés de l'existence seront bientôt à découvert. Quelle bonne grâce aura un époux qui pré-

tend interdire à sa femme ce qu'il se permet à chaque instant; et qui blâmera peut-être amèrement en elle ce qu'il juge bon et raisonnable en lui-même ?

Rien de plus évident. Celui qui ne commence pas par se rendre maître de son caractère n'obtiendra point que les autres adoucissent le leur ; et si l'on néglige de vaincre ses propres tendances, ce sera vainement qu'on demandera aux siens de triompher de leurs entraînements naturels.

Est-ce à dire qu'on exige de vous la perfection absolue ? Non, sans doute, Messieurs, car alors qui pourrait se flatter d'entreprendre avec succès la cure dont nous parlons ? Mais s'il nous est permis d'avoir nos faiblesses, qu'on s'aperçoive du moins que nous faisons effort pour les surmonter ; si l'on constate en nous quelques défauts, qu'on sache que nous les combattons, et que nous avons à cœur de les détruire. Ce n'est point se compromettre soi-même que d'avouer franchement ses torts. Aussi bien, de l'époux à l'épouse, l'intimité de la vie ne permettra guère ces dissimula-

tions; et ceux qui voudraient y recourir, risqueraient fort d'entamer leur union elle-même. Qu'importe qu'on s'accuse, si en même temps on montre le désir de s'amender? Autant on était descendu par ces défaillances passagères, autant on se relève par l'envie qu'on a de les réparer. Du moment que ce travail de redressement existe en nous, c'est une raison suffisante pour que nous soyons en droit de l'exiger d'autrui. Celui-là sera bien venu, qui pourra dire à sa compagne : « Puisque nous sommes loin, tous les deux, d'avoir encore atteint notre idéal, aidons-nous mutuellement à nous en approcher. Nos prières communes, l'exemple que nous nous donnons réciproquement, l'échange d'avis salutaires, que nous permet une affection dont nous sommes sûrs : voilà de puissants instruments que la Providence met à notre disposition, et dont il ne tient qu'à nous d'user tous les jours. Il est si difficile de se connaître soi-même à fond ! Pourquoi notre tendresse nous aveuglerait-elle, et pourquoi l'un de nous ne serait-il pas comme la conscience de l'autre? »

Je ne sais, Messieurs, si ce langage pourrait blesser l'âme la plus susceptible. Il me semble, au contraire, qu'il serait de nature à concilier à celui qui le tiendrait les sympathies les plus ardentes. Il marquerait, de sa part, une confiance, un abandon, qui toucheraient profondément; on y verrait le signe le plus certain de cet attachement sincère, qui ne se borne pas aux démonstrations extérieures, mais vise surtout au bien de la personne aimée; on y reconnaîtrait une amitié qui prétend n'être pas éphémère et prend d'avance ses précautions pour s'assurer l'avenir.

Mais, hélas! faut-il le dire ici, de pareils procédés sont rares; c'est, pour l'ordinaire, une conduite tout opposée qui prévaut. Au lieu de s'aider mutuellement, on se suscite plutôt des obstacles; et bien loin que les époux se communiquent leurs vertus, ce sont leurs défauts qui passent de l'un à l'autre.

Telle nature devient impatiente ou maussade, à raison du contact qu'elle a journellement avec ces fâcheuses dispositions; telle épouse se sera faite mondaine, légère, pour

complaire à la frivolité d'esprit avec laquelle elle s'est trouvée associée. Il n'est pas rare qu'un jeune mari perde ainsi une partie des bonnes qualités qu'il pouvait avoir précédemment; il arrive plus fréquemment encore que la jeune femme s'imprègne peu à peu de fausses idées, ou copie instinctivement plus d'un travers. Si l'on aperçoit que ces défauts empruntés deviennent plus choquants en elle qu'ils ne l'étaient dans l'original, à qui la faute? L'homme aura-t-il le droit de se plaindre de sa compagne, quand on pourra lui répondre qu'elle ne fait que reproduire sa propre ressemblance?

C'est une science difficile que celle de reprendre à propos et en temps opportun. Elle exige un tact exquis; elle suppose un discernement qui n'est pas donné à tous.

Plusieurs, en effet, n'écoutent que leurs préjugés ou les rêves de leur imagination. Ils poursuivent ce qui n'existe pas, et semblent s'acharner à la destruction de vice purement chimériques. Leurs observations tom-

bant à faux, s'attaquant à des actes irrépro-chables, fatiguent, aigrissent peut-être, et par conséquent sont plus capables de créer le mal que de le prévenir. De tels hommes se laissent abuser par d'injustes préventions; ils cèdent souvent à un travers d'esprit, qui les empêche de juger sainement; ou bien encore ils sont travaillés d'une excitation nerveuse et éprouvent je ne sais quel besoin de s'en décharger au dehors. Il leur faut une victime; et malheur à celle qui va s'offrir la première! Fût-ce une fille, fût-ce une épouse, le Jephté dont nous parlons n'épargne rien; il immolera sans pitié tout ce qu'il rencontre. On en est parfois à se demander s'il n'y a point certains jours néfastes. Cet homme est mal disposé; il a appris une mauvaise nouvelle; il se sent sur les bras une affaire fâcheuse ou a éprouvé une perte plus ou moins considérable. Qui va porter le poids de ces tristes accidents? Ce sera bien souvent une pauvre femme qui n'y peut rien. N'importe; sa vie s'assombrira ou s'éclaircira, selon qu'à l'extérieur les choses auront pris une

bonne ou une mauvaise tournure. D'égalité d'humeur, d'empire sur soi-même, il n'en faut point parler dans cette maison. On étudie le visage du chef de famille ; on lit sur son front les pronostics du jour. Aura-t-on le calme ? Faut-il craindre quelque orage ? Les enfants mêmes ne s'y trompent guère ; ils ne se risqueront pas, s'ils ont aperçu d'avance des signes de tempête.

Que de fois aussi il arrive que toute proportion est détruite et toute mesure méconnue ! Entre la faute commise et le reproche qui la suit, nulle égalité n'a été observée. D'une bagatelle on a fait une affaire, et ce qui n'était rien a tout à coup suscité un conflit pénible. Des scènes regrettables s'en suivront, où chacun se donnera des torts, la parole dépassant la pensée, trahissant les vrais sentiments, se laissant emporter à ces exagérations funestes, qu'on essaiera bien de réparer un peu plus tard, mais qui n'en laisseront pas moins un trait douloureux au fond de la plaie qu'elles auront faite.

Quelques-uns ne savent pas se contenir, ni

attendre. Au lieu du tête-à-tête qu'aurait demandé l'observation à formuler, ils s'expliquent inconsidérément; ils admettent des tiers dans la confidence. C'est devant ses propres enfants, c'est souvent en présence de ses domestiques qu'une femme se verra reprise, sans égards pour sa dignité, sans ménagements pour sa personne. Les étrangers eux-mêmes seront plus d'une fois témoins de son humiliation. Comment voulez-vous que de tels procédés lui soient profitables? Que produiront-ils sinon une amertume qui ne remédie à rien, et qui ne tourne pas au profit des sympathies mutuelles? Quand l'amour-propre d'une épouse a été blessé, il est rare que l'affection elle-même ne soit pas atteinte. Ne renouvelez pas cette expérience, si par malheur vous l'avez déjà faite; car, à moins d'avoir affaire à une vertu plus qu'humaine, ce ne serait pas impunément que vous la rendriez trop fréquente.

L'homme qui sait s'y prendre de bonne heure, et assaisonner ses avis des marques non équivoques d'une affectueuse bienveil-

lance, obtiendra vraisemblablement la plupart des réformes qu'il avait à cœur. Qu'il ne perde donc point de temps. Qu'il mette à profit cette première période de la vie conjugale, où il est si facile de répandre la bonne semence. L'âme de la jeune femme est alors comme une terre encore neuve et féconde, qui s'ouvre aisément à toute sorte de culture. Elle a gardé, de son adolescence, je ne sais quel parfum de candeur timide et modeste, qui la prépare admirablement aux soins qu'on veut lui donner. Aussi saint Jean Chrysostome conseille à l'époux de ménager cet arome, de conserver aussi longtemps que possible cette disposition si précieuse pour le but qu'on se propose d'atteindre. *Hunc ergo pudorem extendas ad longum tempus, hoc enim magnum tibi afferet lucrum*[1]. Comme s'il lui disait : Vous avez entre les mains une vigne flexible, dont vous pouvez à votre gré disposer les branches et régler l'accroissement ; usez des facilités que sa jeunesse vous fournit, et gardez-vous bien de hâter chez

1. In Eph. hom., xx.

elle une rigidité qui ne vous permettrait plus de lui imprimer une nouvelle forme. Un trop grand nombre, pour s'être négligés à l'origine et avoir laissé passer l'époque favorable, se sont condamnés eux-mêmes à des efforts inutiles, et voués peut-être à des regrets éternels.

S'il fallait indiquer rapidement le mode à employer dans cette œuvre de redressement moral, je résumerais tout en trois mots significatifs : Mettez-y de la dextérité ; apportez-y du respect ; faites-y sentir un véritable amour.

La dextérité consistera bien souvent à voiler ce que le reproche pourrait avoir de fâcheux. N'arrivera-t-il point qu'on pourra même lui donner les apparences d'un éloge? « Louez votre épouse, dit un auteur compétent, et pour honorer les vertus que vous ne pouvez pas lui disputer, et pour lui faire acquérir celles mêmes qu'elle n'a pas. Il y a, en effet, cette différence, que les hommes s'attirent les louanges des vertus qu'ils aiment, et que les femmes pratiquent les vertus dont elles aiment les louanges. Si on loue ceux-là parce qu'ils sont vertueux, on félicite celles-ci afin

qu'elles le deviennent; la louange est aux premiers la récompense du mérite qu'ils possèdent; aux autres elle sert d'aiguillon pour arriver à posséder le mérite [1].

Il y a du vrai dans ces réflexions, pourvu qu'on ne leur donne pas trop de généralité. Toujours est-il qu'elles nous suggèrent un moyen inoffensif et souvent efficace de faire pénétrer un avis, sans avoir à craindre de produire une souffrance. D'autres fois un tour ingénieux aura si bien suggéré ce qu'on voulait dire, que la réflexion semblera être le fait de la femme elle-même, et non du mari. C'est ainsi que, dans nos assemblées délibérantes, il arrive à plus d'un ministre de se faire présenter par d'autres la motion dont il veut obtenir le vote, se sentant d'autant plus fort pour l'appuyer, qu'il n'aura pas eu l'air d'en prendre lui-même l'initiative. Ne peut-on recourir à ces industries, et faut-il formuler soi-même l'observation; ce sera toujours en

1. Cf. *Bellati* S. J. Les obligations d'un époux chrétien, p. 179.

termes sages et discrets, où ne se trahira aucune impétuosité, aucune saillie intempérante. La raison se faisant entendre, et mettant de côté tout ce qui pourrait être attribué à la passion, il ne sera pas difficile de reconnaître que le devoir seul nous ouvre la bouche; et l'on comprendra que c'est à regret que nous rompons le silence.

Si toute femme a droit à nos respects, combien plus, Messieurs, celle qui se présente avec le caractère d'épouse ! Vous ne vous permettrez donc jamais ces airs hautains, qui compromettraient votre autorité, bien loin de l'affermir ; vous ne prendrez pas ce ton raide et presque méprisant; vous n'userez pas de ces termes qui blessent et affligent. Rappelons-nous que si l'affection, quand elle est vraie, fait oublier bien des choses, nous pardonnons rarement à ceux qui nous ont humiliés. Traité avec hauteur, un caractère difficile n'en aura que plus d'aspérités et de raideur; au lieu de s'amender, de s'adoucir, il s'insurgera contre les remontrances et se montrera incapable de toute discipline.

Au contraire, ce qui vient du cœur est toujours sûr d'être reçu favorablement. La source unique qu'il faut ouvrir est donc celle de l'amour et de la tendresse. De là viennent ces avertissements charitables, qui portent en eux-mêmes la chaleur du sentiment qui les a inspirés. Parce que la direction imprimée sera celle de l'amour, le fardeau qu'elle impose aura presque disparu. Comme dit le Prophète, la pesanteur du joug ne se fera plus sentir, mais seulement la douceur et l'onction dont il est imprégné[1]. Telle est la solution pratique des nombreuses difficultés que soulève l'accomplissement du devoir imposé au mari. Tel est également, selon la remarque de saint Jean Chrysostome, le correctif de la sujétion à laquelle la femme est soumise; Dieu a voulu qu'elle fût aimée, afin qu'elle ne trouve plus rien de dur dans l'obéissance[2].

Aussi, Messieurs, cette seule condition pourrait aisément suppléer à toutes les autres. Je

1. Computrescet jugum a facie olei. (Isa., x, 27.)

2. Propterea te fecit amari, o mulier, ut facile feras quod sis subjecta. (Chrys. in Coloss. hom. 10.)

vous dirais volontiers, en transportant à vos rapports d'époux, ce que saint Augustin a dit de nos relations avec Dieu lui-même : Aimez et faites ensuite comme il vous plaira : *Ama et fac quod vis*. Si on trouve dans vos paroles et dans vos procédés cette charité suave, qui n'est que la perfection du sentiment conjugal, vous serez toujours bien venus à distribuer des avis opportuns; et la vérité, de quelque nature qu'elle soit, prendra sur vos lèvres un accent qui la rendra aimable.

Laissez-moi donc terminer en vous rappelant ces belles paroles du saint évêque de Constantinople : « Si l'amour est souhaitable, dans la personne qui obéit, il est bien plus nécessaire encore dans celle qui commande. Et lorsque Dieu a voulu que la femme vous fût soumise, c'était pour vous faire comprendre qu'elle devait être plus aimée[1]. » De tous les commandements que vous avez à lui faire entendre, aucun n'est, de sa nature, plus difficile que

1. Non tam ab eo qui paret quæritur dilectio quam ab eo qui imperat erga eum qui paret... Propterea eam tibi subjicit, o vir, ut magis ametur. (Chrys. in Coloss. hom., 10.)

celui qui regarde le redressement de ses défauts. C'est donc là qu'il faudra témoigner encore plus d'affection, c'est là que la tendresse se manifestera davantage. Tout enveloppés de vos sympathies, les conseils que vous croirez devoir donner n'auront plus rien d'amer ; mesurés avec discernement, n'arrivant jamais qu'en temps utile, ils finiront par opérer des réformes salutaires, et vous feront recueillir abondamment le fruit de vos patients efforts.

QUARANTE-CINQUIÈME CONFÉRENCE.

L'inconduite de l'un des époux.

MESSIEURS,

Tout ce que nous avons dit jusqu'à ce moment des relations qui existent entre les époux demeurerait incomplet, si nous n'abordions enfin une situation pleine de douleurs, qui malheureusement n'est point purement imaginaire. Dans nos réflexions précédentes, plus d'une fois nous l'avons rencontrée incidemment, sans nous arrêter devant elle. Le dirai-je? nous l'évitions plutôt à dessein; nous prenions à tâche de passer à côté d'elle sans trop

la voir, parce qu'elle a je ne sais quoi d'odieux, qui fait qu'on se résigne difficilement à l'envisager en face, plus difficilement encore à s'en entretenir dans un lieu comme celui qui nous rassemble. Aujourd'hui, néanmoins, il faut que nous ayons le courage de l'aborder de front, sous peine de laisser dans l'ombre des règles d'une suprême importance; sous peine aussi de négliger des souffrances morales qui ont besoin, plus que toutes les autres, soit qu'on leur fournisse quelques motifs de consolation, soit qu'on leur apporte quelque soulagement.

Vous m'avez sans doute prévenu. Il s'agit de ces unions qui n'ont point procuré le bonheur qu'on en attendait, parce que de part et d'autre la vertu n'était pas égale. Sont-ils si rares ces intérieurs que désole l'inconduite d'un de ceux qui s'étaient juré une éternelle fidélité? Le plus souvent c'est l'homme qui s'affranchit de ses devoirs, et condamne impitoyablement sa compagne à dévorer en secret les plus cruels chagrins. Il arrive aussi quelquefois que la faute est de

l'autre côté. La légèreté d'une femme devient alors un de ces fléaux que rien n'a été capable de conjurer, et qui introduit dans le sanctuaire de la famille cette abomination de la désolation, à laquelle aucune autre épreuve n'est comparable.

C'est à cette dernière hypothèse que je veux m'attacher principalement, puisque je m'adresse ici à des époux chrétiens. Nous n'irons point jusqu'aux extrêmes. Nous ne supposerons pas ces éclats scandaleux qui mettent le monde dans la confidence des tristesses domestiques, et amènent finalement la séparation de ce que Dieu lui-même avait uni. Mieux vaut faire porter nos considérations sur un état de choses moins tragique, quoique peut-être non moins douloureux. Il pourra se faire qu'un chrétien digne de ce nom ait à gémir d'un mal qu'il pressent plutôt qu'il ne l'aperçoit. Des indices non équivoques lui révèlent assez son malheur pour lui enlever tout repos; pas assez pour l'obliger de recourir à ces remèdes violents qui sont moins une solution qu'une aggravation de souffrances. Comme

les amis de Job, nous ne craindrons pas de nous approcher de cette situation pénible, afin de chercher quelle en peut être l'origine ou quel dénoûment on pourrait lui ménager. En d'autres termes, nous demanderons comment il se fait que sans avoir démérité, un homme soit plongé dans un pareil chagrin ; et quelle est l'attitude qu'il lui faudra garder pendant le temps que durera cette rude épreuve.

I

Pourquoi Dieu permet-il ces associations étranges, qui nous font voir à un même foyer tout ce qu'il y a de plus solide dans la vertu, à côté de ce qu'il y a de plus coupable et de plus abaissé, dans une vie pleine de désordres?

Si ce contraste ne s'offrait jamais que dans des unions contractées imprudemment et comme au hasard, ou encore, dans certaines familles dont les antécédents présentaient les mêmes anomalies, on en serait moins étonné, et peut-être le considérerait-on avec moins de

tristesse. Mais ce qui nous afflige et confond nos pensées, c'est de rencontrer parfois cette coexistence du bien et du mal, dans des alliances qui semblaient s'être formées sous le regard de Dieu, et suivant l'inspiration de la pensée chrétienne. Malgré toutes les lumières dont on s'était entouré, on a été trompé sur le résultat. Des deux âmes qu'on avait rapprochées, les croyant dignes de s'unir, il en est une qui s'est livrée à des pensées profanes et dont les déviations trop visibles finissent par faire le désespoir de l'autre.

Toutefois, si l'on y réfléchit, on ne trouvera là qu'un fait facile à comprendre. Dans nos Écritures, l'homme est fréquemment comparé à un arbre, dont la nature se fait surtout connaître par ses fruits. Pour que l'arbre soit bon, il ne suffit pas qu'il ait été nourri dans une terre excellente, ni qu'on l'ait trouvé dans un verger admirablement cultivé. Des parents modèles, pour prix de leurs soins assidus, n'auront peut-être réussi qu'à élever un prodigue, qui par ses égarements fera longtemps couler leurs larmes. Les exem-

ples d'un père sont démentis par l'inconduite d'un fils vicieux; il arrive aussi que la légèreté d'une jeune femme forme une singulière opposition avec les traditions élevées de vertu, qu'elle tenait de sa famille.

Mais si ces déviations ne sont que trop aisées à expliquer, on se demande du moins comment la Providence les souffre en semblable compagnie. La vieille maxime du poète aurait-elle cessé d'être vraie, et ne pourrions-nous plus répéter dans nos siècles chrétiens : *Fortes creantur fortibus ?* L'hérédité qui transmet tant de dispositions physiques, perdrait-elle son pouvoir, quand il s'agit des qualités morales ? Et la culture intelligente qui parvient à corriger dans la plante les sucs les plus amers, n'aurait-elle point d'efficacité, lorsqu'elle s'applique à déraciner les instincts fâcheux qui empoisonnent la vie ? Phénomène étrange ! On voit parfois, du milieu le plus malsain, sortir des vertus qui ont échappé comme par miracle à toute contagion; tandis qu'au contraire, dans une maison où la souillure n'avait jamais pénétré, le

désordre s'introduit tout à coup par la faute d'un descendant indigne.

Si étonnantes que soient ces contradictions, je répète qu'elles n'ont rien qui doive déconcerter notre foi.

En effet, Messieurs, le premier principe du gouvernement divin, c'est de laisser toujours parfaitement intacte la liberté de chacun d'entre nous. Dieu tient tant à ce que nous agissions de nous-mêmes et dans une pleine indépendance, qu'il souffrira toutes les prévarications, plutôt que d'y porter la moindre atteinte. Voyez ce qui se passe dans les sociétés humaines. A certaines époques, le mal grandit et déborde de toute part, comme un fleuve qui a rompu ses digues; les bons sont entravés dans leurs désirs, combattus dans leurs entreprises, persécutés dans leur vie; et le ciel se tait; et la Providence laisse faire. Pourquoi? Parce que ces excès ne sauraient être réprimés sans une diminution de l'autonomie naturelle qui appartient aux individus, et qu'il vaut mieux laisser au libre arbitre son action pleine et entière. L'homme, suivant le mot

de l'Écriture, doit rester *dans la main de son conseil*[1]. De l'absence de toute contrainte imposée par la nature ou par le Créateur, viendra son mérite ou sa culpabilité. L'honneur de notre race, c'est cette spontanéité qui la caractérise; aussi lui est-elle conservée avec un soin jaloux, préférablement à tous les avantages qu'un autre régime pourrait avoir; et quelles que puissent être les conséquences de cette puissance laissée au mal ici-bas.

Sans doute, Messieurs, à considérer les choses dans leur généralité, les probabilités seront en faveur de ceux qui ont été formés de bonne heure à bien faire, je veux dire, dont la jeunesse se sera écoulée au milieu des leçons, des exemples les plus propres à engendrer la vertu. Selon toute apparence, quand vous voudrez trouver des mœurs intactes et des croyances affermies, c'est là, et non ailleurs, qu'il vous les faudra chercher. Toutefois cette loi ne pourrait devenir absolue qu'en imposant aux jeunes hommes élevés chrétienne-

1. Eccli., xv, 14.

ment des impossibilités qui les priveraient par là-même de la faculté de choisir. Leur liberté serait violée; et Dieu, qui en est l'auteur, ne le permet à aucun prix. A tous ceux qui persévèrent dans la bonne voie, il veut qu'on puisse attribuer cet éloge : *Qui potuit transgredi et non est transgressus facere mala et non fecit*[1].

L'ordre de choses auquel nous appartenons, fait de cette élection entre des partis contraires, une des conditions essentielles auxquelles est attachée la gloire de l'homme vertueux, ainsi que la récompense qu'il a droit d'attendre.

Cette autonomie se rencontrera donc dans les familles chrétiennes aussi bien que dans toutes les autres. Quelles que puissent être les préservations et les salutaires influences, il n'est pas un de leurs membres qui ne soit obligé, pour sa part, d'opter entre les deux routes qui s'ouvrent devant lui. Et parce que, étant mis en demeure de se prononcer, il

1. Il a pu violer la loi et il l'a accomplie; il a pu faire le mal et il a fait le bien. (Eccli., XXXI, 6.)

est moralement sûr que plusieurs prendront la mauvaise voie, on doit s'attendre à ces contrastes qui nous surprennent. Il est nécessaire, dit l'Évangile, que des scandales éclatent : *Necesse est ut veniant scandala*[1] ; non pas que Dieu les suscite directement, et, en quelque sorte, à plaisir ; mais parce qu'ils sont une conséquence inévitable de la liberté donnée à l'homme ; parce qu'ils ne sauraient être empêchés, vu le respect que le Créateur professe pour notre indépendance. Si vous murmurez de cette situation, ce sera vous plaindre de votre grandeur ; si vous souhaitez une autre économie providentielle, ce sera vous condamner vous-mêmes à l'impuissance.

Toutefois, dans ces déviations qui se produisent au sein des familles les plus honorables et les plus sincèrement religieuses, il arrive fréquemment que la faute se partage et que les parents en ont leur part. Qui sait si le mal ne date pas de loin, s'il ne remonte pas jusqu'aux premières impressions reçues au

1. Matt., XVIII, 7.

foyer? Les intentions des parents étaient bonnes; mais une tendresse mal entendue avait enlevé à l'éducation toute vigueur. On n'avait procédé qu'avec mollesse à cette œuvre de formation primitive, laquelle, une fois manquée, crée un obstacle pour toutes les autres.

S'agit-il du jeune homme? il n'aura point été façonné de bonne heure au travail; et parce que l'aurore de la vie s'est écoulée dans l'inaction, le jour entier, je dis ce jour que nous passons ici-bas, sera la proie de l'oisiveté et de la paresse. Un préjugé malheureux, né des circonstances difficiles que la France a traversées, avait, jusqu'à ces derniers temps, condamné les enfants de nos premières familles à une funeste abstention. Se tenir à l'écart de toute carrière active, telle était la loi qui pesait généralement sur les rejetons des races anciennes et autrefois les mieux méritantes. Dieu sait si les études bénéficiaient de cette stérilité, à laquelle on semblait voué d'avance! Surtout, Messieurs, je vous laisse à penser si les mœurs de l'adolescent n'avaient rien à craindre de ce

repos forcé, qui s'accommodait si bien avec le goût du plaisir.

Nous n'en sommes plus là, Dieu merci. Une nécessité qu'on peut appeler heureuse, du moins à ce point de vue, pousse aujourd'hui la plupart de ces jeunes hommes vers ces écoles, qui sont comme le noviciat de la vie militaire. Pourquoi leur ambition ne monterait-elle pas plus haut? En quoi un nom illustre s'estimerait-il déshonoré de compter quelques représentants sous la robe du magistrat, ou dans les régions élevées de la science? Il serait temps, ce semble, de mettre de côté certaines idées, qui ne sont plus en harmonie avec l'état des esprits, ni avec les besoins des temps. Mais ce n'est pas le lieu de m'étendre sur ce sujet, auquel il se présentera peut-être d'autres occasions de revenir.

Nous l'avons dit en commençant, ce n'est pas toujours du mari que viennent les causes de désunion et les motifs de chagrins. Quand il faudra rendre raison du triste spectacle que présente un intérieur où l'on ne s'entend plus, où la séparation morale existe déjà, bien

qu'elle ne soit peut-être point aperçue au dehors, à quel principe faudra-t-il remonter? Voici, dans sa triste simplicité, l'explication fort ordinaire de ce douloureux phénomène.

De la jeune fille, pendant de longues années, on avait fait une idole. Elle avait grandi parmi les adorations insensées, s'enivrant de louanges et ignorant toute contradiction, accoutumée à compter sur l'empressement des siens, non-seulement pour s'éviter à elle-même toute peine ou toute fatigue, mais aussi pour satisfaire ses volontés les plus bizarres ou les plus capricieuses. Jamais un reproche n'effleurait son amour-propre; jamais la moindre observation n'était venue entamer le témoignage flatteur, qu'elle se rendait à elle-même, avec une sorte de bonne foi ingénue. Et de fait, comment ne se serait-elle pas tenue pour une créature accomplie, quand elle n'entendait dire autre chose du matin au soir? Comment aurait-elle vu, dans les égards dont elle était entourée, autre chose qu'une dette stricte de justice, lorsque

chacun paraissait si heureux d'en apporter à ses pieds le tribut et l'hommage?

Ce sont là, qui ne le sait? des situations factices qui ne sauraient durer toujours. Or, n'est-il point à craindre qu'elles n'amènent un jour ou l'autre un dénoûment fatal? En supposant que le mariage place la jeune femme dans les conditions les plus avantageuses, je veux dire, qu'il lui ait fait rencontrer une affection pleine de tendresse, jointe à un caractère généreux; elle ne peut cependant se flatter que toutes ses idées feront loi, que son foyer ne lui suscitera jamais de difficultés à vaincre. Tôt ou tard un conflit de caractère, une opposition de goûts ou d'humeur viendra lui apprendre qu'elle n'est pas seule au monde, et qu'il lui faut compter avec autrui. Réduite à payer de sa personne, elle s'apercevra plus d'une fois que l'on n'est pas ici-bas uniquement pour se reposer ni pour jouir; elle sentira qu'à côté des fleurs, la vie a aussi ses épines. Ce sont des révélations qui viennent trop tard.

A une heure plus matinale de la vie, elles

auraient été fécondes; maintenant elles ne produisent que l'irritation et le découragement. Ces âmes amollies sont devenues littéralement incapables de se heurter aux aspérités de l'existence. On aura beau chercher à les leur adoucir; comme il est impossible de les écarter entièrement, ce qui en reste suffit pour les déconcerter. Ainsi elles souffrent et font souffrir; à tel point qu'au bout d'un certain temps, toute solution pacifique sera peut-être devenue impuissante; et au grand étonnement de tous, un parti extrême s'offrira comme seul refuge à l'épouse découragée. Du foyer qui lui semble désormais insupportable, elle aura fui dans les bras d'une mère, aussi faible alors pour approuver sa désertion, qu'elle l'avait été autrefois pour la préparer par une éducation sans énergie.

Le monde qui n'y comprend rien, s'imagine qu'il y a là un mystère d'iniquité. On fait des suppositions, on cherche des offenses graves et des trahisons de la foi jurée. Mais non; point d'aventure criminelle, point d'accident tragique. Il faut dire simplement

que celle qui avait accepté le joug de la vie commune, était incapable d'en porter le fardeau ; et que, si cette force lui manquait, c'était par la faute d'une famille aveugle et imprudente. Parents cruels dans leur manière d'aimer ! Pour avoir voulu épargner à leurs enfants quelque peine légère, ils les prédestinent à des tourments qui s'étendront à toute leur existence. Que feront-ils maintenant de cette fille adulée si follement ? La retiendront-ils, au mépris du devoir ? Essayeront-ils un rapprochement qui ne présente aucune chance de durée ? Avec la nature molle et susceptible qu'ils ont faite, l'époux qu'il aurait fallu pour conserver la paix ne se trouve pas parmi les hommes ; j'oserais presque ajouter qu'on ne le rencontrerait même point parmi les Anges.

Vous me dites, Messieurs : Quelle que soit la responsabilité de la famille, il n'en est pas moins cruel pour celui des époux qui n'a rien à se reprocher, de voir ainsi crouler l'édifice de sa vie. Au lieu de la joie qu'il s'était promise, c'est le malheur qui est entré dans sa maison, un malheur sans compensation et

sans ressource, un vide plus irréparable que ceux qui sont creusés par la mort elle-même.

Oui, je l'avoue ; il est de ces épreuves qui semblent dépasser la mesure des forces humaines. Lorsqu'elles viennent s'abattre sur un homme qui semblait, par la pureté de sa vie, avoir mérité, au contraire, une félicité sans mélange, ceux qui sont les confidents de ses souffrances, seraient presque tentés de murmurer contre le ciel. Qu'ils se disent plutôt à eux-mêmes que Dieu a trouvé dans cet époux un de ces serviteurs, sur lesquels il fonde des espérances plus qu'ordinaires. C'est probablement une grande âme, qu'il s'agit de tremper par la douleur. « Ne croyez pas, nous dit saint Augustin, que le mal soit sans raison dans ce monde. Quiconque est vicieux demeure en cette vie, ou pour avoir le temps de se corriger, ou pour devenir à ceux qui sont bons une occasion d'exercice et de mérite[1]. » Nous pourrions ajouter que, dans le

1. Ne putetis gratis esse malos in hoc mundo. Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur, aut ideo vivit ut per illum bonus exerceatur. (Aug. in ps. LIV.)

cas présent, les deux résultats sont loin de s'exclure. Combien les tristesses précédentes seraient largement compensées, le jour où, à force de patience, de longanimité, de douceur, on en serait venu à réformer ce qui mettait obstacle à l'entente commune ! Quel beau triomphe pour une épouse, lorsque de longues années d'une vertu irréprochable auront ramené à elle et à Dieu un cœur qui s'était égaré ! Quelle gloire et quelle joie pour un jeune homme accompli, s'il a su peu à peu conquérir à la sagesse, à la modération, celle dont le caprice et la futilité avaient peut-être menacé sa maison des chagrins les plus amers ! Telle était sans doute l'œuvre que Dieu avait en vue. Une fois de plus la parole de saint Paul s'est réalisée[1], et la tentation a été la source d'un bien supérieur. Si, au contraire, on continue à souffrir, probablement il en faudra chercher la cause d'un autre côté.

Ce n'est pas tout, en effet, d'avoir pour

1. Faciet cum tentatione proventum. (I Cor., x, 13.)

soi la vertu; il est encore nécessaire que cette vertu sache se donner à elle-même des formes aimables. Quelquefois, disons-le, à force d'être parfaite, elle peut paraître empreinte d'une certaine austérité, qui dégoûte ou décourage. D'où vient que certaines femmes, avec toute la piété dont elles sont douées, exercent si peu d'empire sur leurs maris? D'où vient que tel mari, à son tour, se livrant à des pratiques multipliées de religion, n'a réussi qu'à rendre sa femme moins régulière qu'elle ne l'était avant de lui être unie? Peut-être, de part et d'autre, ce qui manque, c'est la mesure, sans laquelle les meilleures choses cessent d'être sympathiques. Ayez égard aux dispositions de chacun; et gardez-vous, en saturant une âme de je ne sais quelle dévotion intempérante, de produire en elle ces nausées, dont les Israélites éprouvaient le sentiment pour la manne descendue du ciel. Après vous être tournés vers Dieu, ayez soin de revenir vers les hommes avec plus d'affabilité, de tendresse, d'indulgence. Les faiblesses que vous pourrez rencontrer

en eux, vous trouveront d'autant plus compatissants, que vous aurez approché de plus près Celui en qui il n'y a ni infirmité, ni faiblesse. Comme lui, vous saurez vous proportionner à ce qui ne serait pas à votre niveau ; comme lui, vous saurez tolérer certaines défectuosités, de peur d'en occasionner d'autres plus graves, par une répression intempestive.

Il en est, Messieurs, qui, avec les meilleures intentions, se montrent plus exigeants et plus pressés qu'il ne faudrait. Rien de dangereux comme d'enlever à une nature ardente et naïve cette spontanéité, qui faisait à la fois son charme et sa force. Vous avez appris à une jeune femme à se défier tellement d'elle-même qu'elle n'a plus ni ressort, ni initiative. Au lieu d'émonder, vous avez amputé ; au lieu de modérer la flamme, vous l'avez éteinte. Je me trompe ; selon toute apparence, le feu couve encore sous la cendre dont il est recouvert ; la vapeur trop condensée et ne trouvant plus d'échappatoire, finira vraisemblablement par faire explosion. A qui faudra-t-il s'en prendre,

sinon à la main imprudente qui lui a fermé toute issue?

Un excès contraire consiste à laisser l'épouse à elle-même sans lui imprimer aucune direction. Je vous ai parlé longuement de ces jeunes hommes qui ont eu leur sort entre leurs mains, si bien qu'il ne tenait qu'à eux de se préparer un heureux avenir. Toute affection leur était acquise; du moins rien n'était plus aisé que de s'emparer d'une âme qui se mettait en leur puissance. A force d'abandon, d'indifférence, de désertion du foyer, le cœur dont il leur aurait été si facile de s'assurer la possession, est devenu accessible à des impressions étrangères. Faute d'aliment chez lui, il s'est vu exposé à en aller chercher au dehors; je m'exprime mal, c'est du dehors qu'on lui apportera ces nourritures malsaines et empoisonnées, qui n'auraient jamais pu s'introduire, si le seuil avait été gardé avec quelque vigilance.

L'absence de cette vigilance chrétienne, dont nous avons parlé, l'imprudence de ces jeunes maris qui lancent éperdûment une

femme au milieu des séductions d'un monde propre à souiller tout ce qu'il touche ; voilà encore quelques-unes des causes les plus ordinaires de la ruine du bonheur domestique.

A part certains cas exceptionnels, où les moyens les plus efficaces auront été employés sans amener aucun résultat, le plus souvent le mal dont on gémit ne devra pas être imputé exclusivement à la personne même qui oublie ses devoirs ; mais à côté d'elle, il y a plus d'une responsabilité engagée.

C'est cette responsabilité, Messieurs, qu'il ne faut contracter à aucun prix. Chargés comme pères de l'éducation de vos filles, vous éloignerez d'elles ces adulations de langage, de procédés, qui ne seraient propres qu'à les tromper sur elles-mêmes. Vous substituerez à la mollesse de nos habitudes, l'éducation mâle, virile, dont nous semblons avoir perdu le secret et qui faisait la force des générations précédentes. Époux et tuteur naturel de la compagne que vous avez choisie, vous l'envelopperez tout d'abord dans un réseau si étroit de prévenances et d'affections, que

l'unité de votre foyer ne puisse jamais être troublée dans la suite. Si pourtant, en dehors de toute prévision et en dépit de tous vos dévoûments, vous deviez un jour vous voir inquiétés dans votre tendresse conjugale, il nous reste à dire quelle devrait être votre attitude, afin qu'une telle épreuve vous laisse irréprochables.

II

Toutes les fois qu'on se trouve en présence d'une liberté qui abuse d'elle-même, la meilleure marche à suivre pour l'amener à se corriger spontanément, sera d'imiter vis-à-vis d'elle l'attitude de la Providence divine, dans ses rapports avec les hommes. Personne, plus que Dieu, ne désire la conversion de ceux que nous appelons pécheurs. Or, examinons de quelle manière il s'y prend pour l'obtenir, et quels sont les moyens qu'il met en œuvre.

Qui ne voit, dans sa conduite, un admirable mélange d'indulgence et de fermeté ? Tan-

tôt il leur fait arriver, par les voies les plus suaves, des avertissements providentiels ou des exhortations pleines de tendresse; tantôt ce sont des coups de justice qu'il frappe, non sur leurs personnes, mais plutôt à leurs côtés, pour les instruire et les faire rentrer en eux-mêmes. Il essaie tour à tour plusieurs langages, jusqu'à ce qu'il ait trouvé celui qui leur convient. Ce sont des réminiscences qui se réveillent, de douces insinuations qui se font sentir; la conscience alarmée s'inquiète; des regrets salutaires surgissent; on éprouve l'amertume du présent, on est saisi de crainte pour l'avenir; cependant des perspectives nouvelles apparaissent, des exemples viennent redire ce qu'entendait Augustin : Ne pourrez-vous ce que peuvent bien ceux-ci ou celles-là[1]. Rien n'est négligé et l'on devine aisément, à tout ce qui se passe, les efforts continus de cet amour supérieur, qui a pris en main la tâche d'amener tôt ou tard un changement désiré.

1. Numquid non poteris quod isti et istæ. (Conf., l. IX.)

O père, ô époux, voilà le modèle que vous aurez à suivre. Vous aussi, vous emploierez des accents divers, selon les temps et les circonstances. Invitations pressantes, suaves effusions, empire de l'exemple, plus puissant encore que celui des paroles; quelquefois on mêlera au breuvage que l'on sert, quelques gouttes de la potion amère qui aura peut-être plus d'efficacité; le souvenir de Dieu, de sa loi, la pensée des châtiments qu'il exerce parfois dès cette vie sur les âmes rebelles, pourront être évoqués en certaines occasions; mais toujours, à l'exemple du Créateur, on traitera avec révérence cette volonté libre, qui reste maîtresse de ses actes; puisque aussi bien on ne peut rien sans son concours, et qu'il est impossible d'en triompher autrement que par elle-même.

Qui ne voit la patience inépuisable de la Providence vis-à-vis de ceux qu'elle veut rappeler au devoir ? La grâce divine qui les poursuit, se lasse-t-elle de ses tentatives infructueuses? La voit-on s'éloigner, emportant avec elle toute espérance et toute possibilité de re-

tour ? N'est-ce pas elle, au contraire, qui continue à se tenir aux avenues de l'âme, frappant doucement à la porte, demandant qu'on la laisse pénétrer : *Ecce sto ad ostium et pulso*[1]; non qu'elle fatigue par des instances importunes; elle attend son heure et n'intervient qu'à propos, c'est-à-dire lorsqu'elle aura chance d'être écoutée; épiant, du reste, les moments favorables et ne laissant échapper aucune occasion sans la mettre à profit.

Quelle leçon pour celui qui la représente au foyer et prétend s'en faire l'interprète ! Plusieurs perdent plus qu'ils ne gagnent, parce qu'ils ne savent pas discerner les instants où il faudrait agir. Tel assaut, livré à une conscience qui s'obstine, demeurera sans résultat, parce qu'on a mal choisi son jour. Un peu plus tôt, un peu plus tard, les chances de succès auraient été beaucoup plus nombreuses. Surtout on ne peut rien se promettre de ces attaques multipliées, qui se renouvellent sans discrétion, plutôt sous une impres-

1. Apoc., III, 20.

sion d'impatience et de vivacité, qu'avec le sincère désir d'obtenir l'amendement nécessaire. Plus vous voulez demander, plus la mesure est indispensable dans l'expression de vos désirs. Gardez-vous de vous montrer durs, rigides, de paraître élever vos prétentions trop haut, ou de placer la vertu sur des sommets qui sembleront inaccessibles. Les imperfections dont vous pouvez avoir à vous plaindre, viennent moins d'ordinaire de malice que de faiblesse. Ce n'est point la perversion du cœur qui les engendre, mais bien plutôt le manque de force qui les produit. Aussi le vrai remède à y apporter serait, non pas d'abattre et d'écraser sous le reproche, mais de relever par l'encouragement et de ranimer en excitant une nouvelle confiance.

Cette confiance, Messieurs, vous ne devez jamais la perdre vous-mêmes, vous eût-on donné les plus graves sujets d'affliction. Que de fois n'a-t-on pas vu les personnes qui avaient le plus mal débuté, se transformer tout à coup et fournir le spectacle de vertus admirables. Une Madeleine, réhabilitée par le re-

pentir et l'amour, obtient dans l'Église des honneurs au-dessus même de ceux qui sont accordés à la virginité. Une Marie égyptienne, pécheresse mais pénitente, prend place, sans contradiction, au rang des prédestinées et des âmes héroïques.

Les hommes, je le sais, sont moins miséricordieux. En ont-ils le droit, et leur sévérité est-elle toujours justice? Prenez ceux qui sont déjà plus avancés dans leur carrière, ceux qui passent justement pour nos modèles à tous; s'il vous était permis de remonter le fleuve de leur vie, de le fouiller jusque dans ses dernières profondeurs, est-il bien sûr que vous n'y trouveriez partout que pureté et innocence? Combien pourraient subir impunément cette épreuve d'un regard investigateur, qui, comme celui de Dieu même, discernerait les moindres taches, révèlerait les plus légères souillures? A ne considérer que ce qui se passait à telle époque, on aurait pu mal augurer de l'avenir; Dieu merci, un revirement s'est opéré, les voies tortueuses ont été redressées, et le dernier mot appartient à la

religion chez ceux qui d'abord semblaient lui être hostiles ou du moins étrangers.

Comment se fait-il, Messieurs, qu'ayant besoin de tant d'indulgence pour nous-mêmes, nous soyons souvent si peu disposés à en user pour autrui? Que de fautes, à nos yeux, sont à peu près irrémissibles! C'est en vain qu'on ferait valoir en leur faveur l'inexpérience qui les a amenées, le peu de durée qu'elles ont eu, ou même le peu de gravité qu'il faut leur reconnaître; du moment que nous nous sentons en cause, tout grossit à nos yeux et tout nous semble indigne de pardon. Les apparences extérieures suffisent pour que nous prononcions avec rigueur; point d'excuses à alléguer, point de circonstances atténuantes à mettre en avant; si l'on n'en vient pas à un éclat fâcheux, du moins le ressentiment demeure implacable; du moins l'affection a disparu, séchée qu'elle est dans son germe et jusque dans sa racine, en sorte qu'il ne lui reste plus d'espoir de résurrection.

A part certaines situations tout à fait exceptionnelles, n'y aura-t-il pas excès dans ces

sévérités? Notre dignité personnelle ne nous trompe-t-elle pas, quand nous mettons notre gloire à être inflexibles? Certes, Messieurs, je n'ignore point les délicatesses de l'honneur; mais je plaide en ce moment la cause de la charité ou même de l'équité naturelle. La sainte Écriture elle-même nous avertit de ne pas pousser trop loin la justice[1], parce qu'au delà de la mesure qui lui est propre, elle perd son caractère pour en prendre un tout opposé. De même que la lumière s'ajoutant à la lumière peut produire des ténèbres, de même un certain rigorisme de principes et de mœurs, en dépassant le but, arriverait à se rendre injuste. Si la perfection humaine a ses limites, nos appréciations, pour demeurer dans le vrai, ne devront pas lui demander ce dont elle n'est pas capable. Dès qu'il y a doute, c'est du côté de la douceur qu'il nous faut faire pencher la balance. Après tout, les présomptions sont en faveur de la vertu. C'est le mal qui doit être prouvé avant d'encourir notre indignation; et

1. Noli esse justus multum, neque plus sapias quam necesse est. (Eccle., VII, 17.)

tant que les démonstrations qu'on nous en fournit, ne sont pas invincibles, nous nous refuserons à y croire, réservant pour d'autres circonstances nos colères ou nos réprimandes.

D'ailleurs les vengeances qu'on peut tirer des siens, retombent avant tout sur celui qui les exerce. On se blesse soi-même encore plus qu'on ne blesse les autres; en croyant frapper sur les coupables, on porte des coups funestes à sa propre tranquillité, à son nom, à sa postérité, à son bonheur.

Il est une page de l'Évangile que les pères de famille ne sauraient méditer assez attentivement. C'est celle qui nous peint le retour du Prodigue à ce foyer, qu'il avait abandonné depuis longtemps pour obéir à ses passions et à ses caprices.

Vraiment il serait difficile de trouver un homme plus abreuvé d'amertume et plus payé d'ingratitude, que ce père méconnu, délaissé, après qu'il s'était dépouillé lui-même en faveur du jeune présomptueux. Point de reproche qui ne fût mérité, point d'indignation qui ne parût légitime; et quand même

une parole de malédiction serait tombée de ses lèvres paternelles, elle n'aurait semblé que le juste salaire d'une conduite aussi insensée et aussi pleine d'infamie. Au lieu de ces sévérités si naturelles, voyez l'accueil que le jeune homme repentant et transformé par ses malheurs rencontre à son arrivée. Il faut lire ce récit, que tout commentaire n'est propre qu'à affaiblir; et quand vous serez pénétrés de la douce mais profonde émotion qui s'en dégage, vous vous direz à vous-mêmes que ce qui se révèle dans la parabole, c'est sans doute le cœur de Dieu, mais aussi après lui, le cœur du chef de famille vraiment chrétien. L'âme du père et de l'époux doit être en quelque sorte pétrie de miséricorde. Qui sait si la Providence ne les a point placés dans ces circonstances difficiles, parce qu'elle comptait sur eux pour ramener au bercail quelque brebis qui s'était égarée? Repoussée avec rigueur, il est certain qu'elle aurait été perdue pour toujours ; reçue avec indulgence, réintégrée dans ses droits, elle a retrouvé la voie de la vertu et celle de l'honneur.

QUARANTE-SIXIÈME CONFÉRENCE.

Le divorce couronné[1].

MESSIEURS,

Je vous parlais dernièrement de ces désolations qu'introduit sous le toit conjugal l'inconduite d'un de ceux qui en devaient être la joie. Vous n'ignorez pas le remède que nous proposent, comme de concert, les matérialistes et les athées de notre époque, qui se donnent

1. Cette conférence ainsi que la quarante-huitième a été donnée dans une réunion autre que celle des pères de famille. L'analogie des matières et le besoin de compléter le sujet nous a porté à les joindre à la présente série.

la mission de réformer les mœurs publiques. Il s'agirait tout simplement d'inscrire dans notre code un article qui en a été effacé par l'indignation de législateurs honnêtes. Au lieu d'une simple séparation légale, avec les inconvénients qu'elle entraîne, qu'on rétablisse le divorce et la possibilité de contracter de nouveaux liens; voilà, selon eux, le seul moyen de parer à ces situations si tristes, et malheureusement trop fréquentes; c'est la liberté qu'ils réclament à grands cris; c'est le refuge qu'ils prétendent ouvrir à une foule d'époux coupables ou malheureux.

Nous avons déjà précédemment réfuté ces assertions effrontées; aussi je veux simplement signaler quelques-uns des résultats où elles pourraient nous conduire.

L'Évangile lui-même a pris soin de nous en fournir le tableau. Il nous présente, dans un exemple fameux, une leçon qu'il peut être utile à notre siècle d'entendre. J'y trouve le divorce couronné, en possession de la puissance, s'étalant au grand jour dans une union incestueuse, que l'opinion semble avoir acceptée. Après une

lutte engagée avec la loi morale, représentée par le plus grand des prophètes, ce qui succombe, c'est la vérité ; ce qui triomphe, c'est le cynisme et le désordre. La voix qui le proscrivait à été réduite au silence. La victoire paraît complète ; mais elle est souillée de sang. A quoi aboutira le double crime, si ce n'est à de sinistres catastrophes, où seront enveloppés ceux qui avaient été ses auteurs.

On ne saurait trouver un tableau plus saisissant des ravages que la passion opère dans le sein de la famille ; de la cruauté à laquelle l'immoralité peut conduire, non plus que des malheurs auxquels elle prédestine d'avance le foyer où elle s'est assise.

Vous me permettrez de lire avec vous cette page évangélique, et de la commenter, en suivant l'ordre naturel des événements qu'elle raconte. Le drame renferme comme trois actes successifs : en premier lieu, le fait accompli, avec la protestation qu'il soulève ; puis la vengeance qui s'exerce et le tragique dénoûment qui en est la conséquence ; vient enfin à son heure le châtiment mérité, et

la punition providentielle atteint les coupables.

I

Le premier acte de ce drame évangélique, consiste dans le fait accompli, fait brutal, odieux, d'une révoltante immoralité, qui n'en est pas moins accepté, que dis-je? acclamé par le grand nombre ; si bien qu'il ne se trouvera pour protester contre lui que la conscience indépendante et incorruptible du précurseur. Voici ce fait dans sa sinistre crudité.

Philippe, qu'il faut distinguer du tétrarque d'Iturée, était fils d'Hérode le Grand et de Marianne, mais non de celle qui est restée si célèbre par ses malheurs. Dépouillé de l'héritage paternel, il vivait à Jérusalem en simple particulier, tandis que son frère était sur le trône. Comment cette existence modeste et paisible aurait-elle pu satisfaire les désirs de sa femme, l'ambitieuse Hérodiade? La main du tétrarque couronné, du riche et voluptueux Hérode-

Antipas allait bien mieux à ses goûts de luxe, de plaisir, de domination hautaine. Une intrigue ne tarda pas à se nouer, dont le résultat fut un mariage scandaleux, célébré publiquement aux yeux de la Judée entière ; union incestueuse, où toutes les lois divines et humaines étaient également foulées aux pieds ; mais qui n'en trouva pas moins, pour y applaudir, tout un troupeau de vils adulateurs, comme il ne manque guère de s'en rencontrer ici-bas auprès des grands. Dans ce concert de lâches et basses flatteries, une seule voix faisait défaut, et, par malheur, c'était la plus autorisée. Non-seulement Jean-Baptiste n'avait point donné son suffrage à ces coupables amours, il osa de plus prendre la parole pour les flétrir, et dire hautement à ce prince impie, qui se jouait des droits sacrés de la famille : Ce que vous faites ne vous est point permis ; celle que vous regardez comme votre épouse appartient à un autre : *Non licet tibi habere uxorem fratris tui*[1].

1. Marc., VI, 18.

Combien de fois ce langage de l'austère et inflexible vérité ne se retrouvera-t-il pas sur les lèvres de l'Église catholique ? Ce n'est point seulement aux faibles, aux petits qu'elle l'a fait entendre, mais aussi bien souvent aux rois et aux empereurs. Gardienne des oracles divins et des préceptes naturels, elle n'a jamais su ce que c'était que de transiger avec les puissants, quand il s'agissait de la justice et des lois de la pudeur. Pour tous et en toute circonstance, elle n'a qu'une réponse, qu'elle répète, comme Jean-Baptiste, à ses risques et périls, dût-elle même soulever de formidables colères. Qu'importe la persécution? Qu'importe même la perte d'une contrée, d'un royaume, qui va passer au schisme ou à l'hérésie ? Ces maux sont grands sans doute et pourront s'étendre à plusieurs siècles ; mais ils ne comptent pas, en présence de l'intérêt suprême qui se trouve ici engagé, je veux dire la conservation des mœurs, le triomphe des principes sur lesquels repose la sainteté du mariage.

C'est la gloire de l'humanité chrétienne, et

c'en est le salut, qu'il y ait toujours dans son sein une parole désintéressée et libre, pour protester contre les excès du vice qui peut tout, pour élever une barrière devant la passion frémissante, qui s'affranchit des règles imprescriptibles posées par la nature.

Mais c'est alors que la guerre commence. Le prophète du désert a osé réclamer, au nom de la dignité humaine odieusement méconnue; c'est un témoin importun dont il faut se débarrasser; c'est une voix gênante qu'il faut faire taire à tout prix. Que la forteresse de Machérus s'ouvre donc et qu'on y précipite cet audacieux. Hérodiade voudrait aller plus loin et conspire contre sa vie sans pouvoir encore réussir, car le prince a peur de cette sagesse et de cette justice, qui resplendissent dans l'homme de Dieu; bien plus, tout en le haïssant, il a recours à ses conseils[1]; et lors même que, cédant à de fatales instigations, il pense à lui donner la mort, il se sent retenu

1. Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum; et custodiebat eum et audito eo multa faciebat et libenter eum audiebat. (Marc. VI, 20.)

non par la crainte de Dieu, mais par celle du peuple. L'opinion est favorable à Jean ; les multitudes le regardent comme un prophète ; voilà ce qui fait peur au tyran et déconcerte ses desseins criminels[1].

Quel tableau, Messieurs ; quelles leçons il renferme pour toutes les époques ! Il en est qui s'imaginent qu'on peut impunément supprimer la religion et que la morale se soutiendra toute seule. Il en est aussi qui comptent sur le suffrage populaire, persuadés que la conscience publique sera bien assez forte pour mettre un frein aux désordres, indépendamment de toute sanction divine. Les uns et les autres ont apparemment compté sans l'exaltation des passions humaines et sans le délire qu'elles produisent. Un moment viendra, où les concupiscences que la vérité religieuse n'a pas réussi à discipliner, briseront ces trop faibles entraves, qu'on avait prétendu leur opposer. Arrivée à son pa-

1. Et volens eum occidere metuit populum quia sicut prophetam eum habebant. (Matt., XIV, 5.)

roxysme, la volupté ne verra plus rien ; en dépit de toute justice, de tout honneur, au mépris même des intérêts personnels les plus sacrés et les plus évidents, celui qui en est possédé deviendra cruel, frappera en aveugle. Une heure de folie lui aura suffi pour sacrifier l'innocence et se perdre lui-même avec elle. Mais s'il y a un martyr du droit et de la chasteté, c'est à lui qu'appartiendra le triomphe.

II

Rien au monde de plus naturellement tendre et compatissant que le cœur de la femme. Le Créateur semble s'être complu à y rassembler tous les trésors de dilection, de pitié douce et prévenante, de commisération sympathique et d'inépuisable bonté. Mais ces sources ne se conservent que lorsqu'elles sont placées sous la garde d'un cœur pur. Toutes les brèches faites à la vertu sont comme autant d'ouvertures fatales, par lesquelles s'écoulent et se dissipent ces précieuses ré-

serves. La volupté, — c'est un fait d'expérience, — dessèche l'âme et l'endurcit. A mesure que ses ardeurs augmentent, elles tarissent tous les courants des affections nobles et élevées; témoin cette insensibilité du riche de l'Évangile, qui voit mourir de faim à sa porte l'infortuné Lazare, sans lui jeter même un morceau de pain; témoin le roi David lui-même, qui n'a pas plus tôt abandonné son cœur à une funeste passion, qu'il conçoit la pensée d'un horrible homicide; tant il est vrai que l'âme la mieux douée peut être précipitée par l'immoralité sur la voie des plus grands crimes !

Jean est sans reproches; mais tant qu'il respire, Hérodiade n'aura pas un moment de paix. La haine, la vengeance agitent ce triste cœur et le bouleversent. Cette existence du prophète, qui a osé s'élever contre ses dérèglements, est pour elle un vivant remords, et lui semble une continuelle menace. Il lui faut cette tête ; et toutes les inventions de sa férocité féminine vont être mises en jeu pour l'avoir. Elle lui tendait des piéges, dit le texte

sacré, *insidiabatur illi* : elle voulait à tout prix se débarrasser du représentant odieux de toutes les lois saintes qu'elle avait violées impudemment : *volebat occidere eum*[1]. .

Voici enfin un moment opportun. C'est la fête d'Hérode, l'anniversaire de sa naissance, our favorable, dit le saint Évangile : *cum dies opportunus accidisset*[2]. Favorable pour quoi ? Sans doute pour faire grâce, pour ouvrir la porte des prisons aux malheureux détenus, pour abréger ou remettre la peine prononcée par un jugement sévère. C'est à ces signes que l'on reconnaît d'ordinaire de semblables solennités. Mais ce ne sont point des pensées de cette nature qui préoccupent le cœur farouche de cette femme. Ce qu'il lui faut, c'est un arrêt de mort, et non une sentence de pardon. Ce qu'elle veut, ce n'est pas une autorisation d'exercer la pitié, mais le droit d'assouvir sa vengeance.

Le but, si révoltant qu'il puisse être, ne

1. Marc., VI, 19.
2. Ibid., 21.

l'est pourtant point à l'égal des moyens mis en œuvre pour y arriver. Cette tête qu'il s'agit de faire tomber, qui la demandera? Une jeune fille dans tout l'éclat de son éblouissante parure. Et la tragique exécution, qui va priver la Judée du plus grand des enfants des hommes, sera le salaire d'une danse.

En voyant, dit saint Ambroise, ce message porté de la salle du festin à la citadelle où gémit le captif, qui ne se tiendrait assuré d'avance qu'il s'agit de sa mise en liberté[1]? Il n'en est rien; ce qui sort de ce palais où retentissent des chants joyeux, c'est l'ordre le plus inique, le plus barbare; ce qu'on y rapporte au milieu des fleurs, des parfums, des enivrements d'une fête mondaine, c'est une tête sanglante, qui va servir de cadeau à l'héroïne de la soirée, et qui sera avidement reçue par la digne mère d'une telle fille.

Je n'entre pas dans plus de détails. Les circirconstances sont connues de tous et pré-

1. Quis non cum e convivio ad carcerem cursari videret, putaret prophetam jussum esse dimitti? (De Virgin. L. III.)

sentes à toutes les mémoires. On a raison de maudire les auteurs du forfait; mais la cause première et véritable, sur laquelle doit surtout tomber notre indignation, l'avons-nous suffisamment aperçue? Le principal artisan du crime, c'est la volupté. Le plaisir licencieux, qui a commencé par se mettre au-dessus de la loi; ce plaisir sans conscience, qui foule aux pieds toute règle morale, vivant d'égoïsme, ne songeant qu'à lui-même; voilà quel est ici le grand coupable. C'est lui qui jette le trouble dans deux familles, arrachant à un prince paisible son épouse légitime pour la précipiter dans un hymen réprouvé et scandaleux. C'est lui qui a dressé cette enfant aux danses mimiques et voluptueuses de l'Asie; et plût à Dieu, Messieurs, que leur caractère alarmant pour la vertu ne se rencontrât point encore dans plusieurs des amusements qu'on a importés parmi nous!

Le sens païen lui-même réprouvait celles dont je parle; Rome les avait abandonnées aux esclaves. Où trouver, dans nos sociétés contemporaines, ces réserves, ces abstentions?

La conscience des vieilles matrones était plus délicate que la nôtre ; il est telle de nos réunions qui, transportée en plein paganisme, eût fait monter la rougeur au front de ces femmes idolâtres. Vous me direz : Du moins aujourd'hui le plaisir n'est pas cruel. S'il peut créer quelque danger pour la pudeur, du moins il ne fait couler ni le sang, ni les larmes.

En vérité, Messieurs, en êtes-vous bien sûrs ? Ces rivalités, nées et développées dans nos assemblées mondaines, n'ont-elles jamais amené de tragiques dénoûments? D'ailleurs, le plaisir n'a pas toujours besoin de glaive pour donner la mort. Ses exagérations insensées et les rudes fatigues qu'il impose, emportent chaque année, bien avant le temps, de jeunes et florissantes existences, auxquelles on aurait promis une longue durée. Il faut le dire : le plaisir est homicide ; et plus d'une fois, aujourd'hui encore, il prononce la fatale parole qu'il avait fait entendre chez Hérode : *Volo ut protinus des mihi... caput*[1]. Je

1. Marc., VI, 25.

veux qu'ici-même, au milieu de ces splendides décors et de ces toilettes ruisselantes de pierreries, vous me donniez une tête, fût-ce la plus chère, fût-ce la plus précieuse. On subit la loi, vous ne l'ignorez pas ; et la famille va bientôt être en deuil; et peut-être elle apparaîtra comme décapitée, je veux dire privée de sa joie et de sa gloire.

Si ce n'est pas ce désastre, n'en sera-ce point un autre plus amer encore et plus fécond en tristes conséquences? Les époux qui étaient venus là pour chercher le plaisir, n'y vont-ils point laisser leur repos et leur bonheur? Puissent ces soirées enivrantes ne pas recéler dans leurs ombres la désunion des âmes et le désespoir secret qui en sera le résultat! Puissent ces lustres étincelants ne pas éclairer, au fond de tel ou tel cœur, le dernier combat et le dernier soupir d'une vertu déjà expirante! Ces harmonies qui nous charment, ne retentissent-elles point à l'oreille de celui-ci ou de celle-là comme un chant funèbre? Ce luxe déployé avec tant de profusion, ces étoffes soyeuses, où la lumière se joue au mi-

lieu des diamants, ne sont peut-être qu'un voile recouvrant assez mal des plaies profondes et toujours cuisantes. Quand les derniers bruits du bal seront éteints, quand ces feux auront jeté leur dernière lueur et leur dernière flamme, la jeune femme, rentrée dans sa demeure et mettant la main sur sa poitrine, n'y sentira-t-elle point les angoisses de l'agonie et comme les glaces de la mort ?

Plaisirs hérodiens, dont nous faisons encore les nôtres, après dix-huit siècles de christianisme, non, vous n'êtes pas moins cruels que vous l'étiez autrefois. Quelles que soient les apparences, un poignard est caché parmi vos fleurs; de pâles et sinistres apparitions se dissimulent à peine à travers vos sourires; vous spéculez sur nos douleurs, et vous ne maintenez votre règne qu'à la condition de multiplier chaque jour vos malheureuses victimes.

III

Le triomphe de l'immoralité n'est pas long. Quand Dieu lui abandonnerait l'espace entier

de la vie que nous menons ici-bas, ce serait encore un champ étroit et insuffisant; d'autant plus que les joies honteuses ne sauraient être ni sans remords, ni sans mélange.

C'est pourtant le grand scandale de l'humanité. En présence de ces défaites momentanées de la vertu, du devoir, de la vérité, et de ces victoires insolentes du vice, plusieurs sentent leur foi s'affaiblir; s'ils ne murmurent pas tout haut, ils se troublent et s'indignent au fond de l'âme, en accusant la Providence.

Sans doute, il en fut ainsi en Israël, après la mort de Jean-Baptiste. Ce prophète que tous étaient allés vénérer au désert, ce prodige de pénitence, d'abnégation, de sainteté, qu'on avait été un moment sur le point de prendre pour le Messie, alors même qu'il déclinait l'honneur de ce titre sublime, venait de tomber sous les coups d'un prince impudique, sous les intrigues d'une femme dénaturée; et le ciel se taisait! et les meurtriers vivaient! et ils jouissaient paisiblement du silence qui se faisait autour de leur crime.

Pour toute consolation les disciples avaient pu ensevelir à la dérobée le corps de leur maître; cette langue bénie n'en était pas moins muette à jamais; elle ne reprocherait plus aux coupables leur déshonneur et leur infamie.

Loin de là, Messieurs, jamais sa protestation n'avait été plus éloquente. L'ombre du Précurseur poursuivait les bourreaux et troublait leurs plaisirs. C'est l'Évangile lui-même qui nous l'apprend. Car il remarque qu'Hérode, entendant parler des miracles de Jésus-Christ, croyait à chaque instant voir reparaître sa victime. L'auteur de ces prodiges, s'écriait-il, c'est celui que j'ai mis à mort; il est sorti du tombeau, il a repris une nouvelle vie, et voilà que des œuvres merveilleuses s'accomplissent en sa personne[1].

Triste condition d'une conscience coupable, qui trouve partout un sujet de reproche et une cause de frayeur! Mais non; Dieu n'aura pas besoin de renvoyer dans son corps mortel

1. Quem ego decollavi Joannem hic a mortuis surrexit... Joannes Baptista resurrexit a mortuis et propterea virtutes operantur in eo. (Marc., VI, 14, 16.)

l'âme du Prophète, que ce prince impie en a fait sortir. C'est du sein même des désordres que viendra le châtiment. Hérode a semé dans ses voluptés un germe funeste, qui ne tardera pas à lui faire recueillir son fruit amer.

Arétas, roi des Arabes, lui avait donné sa fille en mariage; et c'était elle que le tétrarque voluptueux avait répudiée pour épouser Hérodiade. Voici que le père, irrité d'un pareil affront, vient pour en tirer une éclatante vengeance. A la tête d'une nombreuse armée, il bat les troupes que l'Iduméen lui oppose; une partie de la tétrarchie tombe entre ses mains, et notamment ce château de Machérus, théâtre de la scène sanglante qui a suivi le divorce. Le meurtrier éperdu prend la fuite; et dans le châtiment qui fond sur lui, les populations, dit l'historien Josèphe, reconnaissent aisément la punition de son double forfait. Ce n'était encore que le prélude de ses malheurs. Dépouillé bientôt après et disgracié par les Romains, que son administration a mécontentés, il est envoyé au loin en exil; il vient à Lyon avec la complice de ses désordres, puis s'en

va en Espagne, terminer une vie misérable et déshonorée.

Tels sont souvent les résultats de ces unions où Dieu et la conscience ne sont entrés pour rien. Voilà le divorce avec ses conséquences naturelles, avec ses fruits spontanés. La forme varie sans doute; mais ce qui n'est point accidentel, ce sont les haines produites, les divisions semées; c'est l'avilissement ou plutôt la destruction de la famille, et le règne de l'immoralité, établi sur la ruine des affections les plus saintes qu'il y ait parmi les hommes. Sont-ce là, je le demande, les mœurs que l'on veut nous faire? De pareilles abominations trouveraient-elles un jour droit de cité dans notre état social; et la racine funeste qui les porte pourrait-elle s'acclimater dans notre sol? Vous voyez de combien de siècles il faudrait rétrograder, puisque ce serait retourner à ces hontes dont nous avait délivrés le christianisme.

Il est vrai, Messieurs, que dans les nations chrétiennes elles-mêmes, le vice existe et multiplie ses ravages. Certaines époques surtout

semblent douées à cet égard d'une fécondité fatale; et l'on dirait que toutes les classes sont en même temps infectées. Cependant, quelle que soit son audace, il est encore certaines limites qu'il n'ose pas dépasser ouvertement. La conscience publique, si affaiblie qu'elle soit, lui résiste, le repousse, quand il se montre avec trop d'impudeur; malgré toute sa tolérance, il est des monstruosités qu'elle n'accepte pas, des faits révoltants qu'elle refuse de sanctionner; et de ce nombre sont ceux qui renverseraient les lois fondamentales de la société domestique.

Or, il y a des hommes que ces dernières réserves de l'opinion indignent. Ils voudraient effacer jusqu'à ce reste de sens chrétien qui demeure encore au fond des âmes, et faire taire les saintes répulsions dont elles sont encore animées. Dans le but d'obtenir un jour la réforme de notre législation sur ce point, ils travaillent à pervertir nos sentiments, à ébranler et à corrompre nos idées.

S'il ne s'agissait que de quelques voix perdues, s'élevant dans des enceintes, où toutes

les négations sont à l'ordre du jour, je me garderais d'y faire allusion, je n'évoquerais pas ici un pareil procès. L'oubli, le mépris public suffiraient pour faire justice de ces déclamations sacriléges.

Mais à côté de la tribune improvisée qu'on dresse aujourd'hui et qui croulera demain, il y a le journal qui vit plus longtemps, le livre qui passe de mains en mains et qui subsiste. Or, le livre et le journal ont repris depuis un certain temps, comme en sous-œuvre, une entreprise qu'on aurait dû croire à jamais abandonnée. Par intervalle, des discussions sont soulevées, des prétextes sont mis en avant. Des hommes que leur position met en lumière n'ont pas craint de formuler des projets, d'exprimer des désirs, auxquels s'attachent, disent-ils, la paix de la famille et le salut de la France.

La famille ! je vous ai montré précédemment comment cette mesure l'attaque dans son principe même, et l'empêche de se constituer sur une base solide ; car la moindre possibilité une fois entrevue d'une dissolution du lien

conjugal, suffit pour tout rendre précaire, incertain, conditionnel. La stabilité disparaît, le lendemain n'est plus assuré. Comment donner son cœur et livrer sa vie entière, quand tout repose sur une simple hypothèse ?

Le foyer, nous le savons, est déjà fort ébranlé parmi nous. Si on veut achever de le détruire, il n'y aura point de moyen plus sûr, ni plus promptement efficace, que de faire entrer dans nos lois cette clause qui remet en question à perpétuité les plus saints engagements de la nature. Du moment que vous entr'ouvrez devant la passion une porte, qui devait rester éternellement murée pour elle, il n'est plus une seule union qui ne doive se sentir menacée dans son essence même ; le plus grand de tous les contrats perd son caractère solennel ; et les époux sont frappés à la fois dans leurs affections, comme dans ce qui constitue leur honneur.

Quant au pays, ce n'est pas apparemment en y propageant de tels principes, qu'on lui procurera une place plus élevée dans l'estime des autres peuples. Les nations ne grandissent

point par l'immoralité. S'il est, au contraire, un mal qui les ronge et qui leur enlève peu à peu leurs forces, c'est celui qui les atteint dans la source même où les générations se renouvellent. Introduire dans la famille l'oubli du devoir, montrer en perspective l'abandon possible des obligations sanctionnées par l'acte le plus décisif de la vie, pensez-vous, Messieurs, que ce soit nous mettre sur le chemin du vrai patriotisme? Celui qui n'a pas su faire quelques sacrifices pour demeurer fidèle à son foyer, sera-t-il capable de s'immoler sans réserve à l'intérêt de ses concitoyens? Bien insensé qui le croirait; car l'amour du pays et l'amour de la famille se tiennent par les liens les plus étroits; le premier n'est, à vrai dire, que le produit du second, élargi, agrandi par une affection plus haute. Quand vous aurez appris aux hommes à séparer leur cause de celle de leur compagne, sachez bien qu'ils ne seront pas loin de séparer aussi leurs intérêts de ceux de leur pays. Le divorce, introduit au foyer, sera le prélude d'un autre, que nous trouvons déjà comme prononcé au fond de

certaines âmes, je veux dire celui par lequel on rompt avec la cause et les destinées de la France.

Il est, dans l'édifice social, des assises premières, fondamentales, auxquelles on ne saurait toucher, sous peine d'ébranler tout l'ensemble. Une de ces assises principales, c'est le mariage chrétien, qui a fait la famille compacte et inséparablement unie. Loin de porter la main sur une institution si sainte, environnons-la de nouveaux remparts, armons-nous pour sa défense et faisons autour d'elle une garde plus vigilante. Si nous sauvons la famille, nous sauverons en même temps la société; tandis que celle-ci serait bien près de périr, si celle-là menaçait de se dissoudre et allait se désagrégeant de jour en jour.

QUARANTE-SEPTIÈME CONFÉRENCE

L'honneur des époux.

MESSIEURS,

Après avoir entrevu l'abîme que les doctrines éhontées, au nom desquelles on réclame le divorce, ouvriraient dans la famille, il est juste que nous revenions à un tableau plus consolant, et que nous envisagions de plus riantes perspectives. Aussi mon dessein, en ce moment, serait de compléter l'enseignement auquel nous avons consacré cette série de conférences, en vous montrant où se trouve, pour les époux, non-seulement ce qui les jus-

tifie devant Dieu, mais aussi ce qui les rend dignes de respect aux yeux des hommes.

L'honneur a son siége et son centre dans la famille. C'est elle qui a la charge de le conserver intact, elle qui en fournit l'intelligence, elle qui en grave dans les cœurs l'inaltérable amour. La solidarité créée par la nature entre ceux qui appartiennent au même sang, établit pour eux une sorte de possession commune de ce trésor. Tandis que les autres biens peuvent être partagés, l'honneur reste, en quelque sorte, indivis dans la société domestique; si un seul de ses membres vient à y faire une brèche, ce n'est pas lui seul qui en subit le détriment; tous en porteront plus ou moins les conséquences. De là, Messieurs, une nécessité pressante pour ceux qui sont les chefs de la maison, d'y veiller avec un soin jaloux, comme aussi d'avoir sur ce point les notions les plus précises, puisqu'il n'est pas permis d'errer en pareille matière.

Pourtant rien n'est plus commun dans le monde que de se tromper sur la question de l'honneur. On le met dans la supério-

rité que donne la richesse, dans l'éclat que jettent autour d'un homme les relations qu'il a su se faire, la position qu'il a su garder ou conquérir. Quiconque a réussi, n'importe par quels moyens, est censé par là même muni de ce bien précieux ; car le fait accompli est toujours justifié, le succès suffit à couvrir toutes les intrigues, toutes les bassesses et tous les manques de foi. On dirait, comme le fait remarquer saint Augustin, que le bien suprême de l'homme est de posséder tout le reste, à l'exception de lui-même[1]. La conduite personnelle compte désormais pour peu de chose. Les œuvres iniques sont légitimées, du moment qu'elles savent se revêtir d'un certain vernis extérieur. Se faire craindre parce qu'on pourrait nuire, se faire aduler parce qu'on est en état d'être utile, c'est ce qui assure le respect, ce qui semble constituer l'honorabilité parmi nous.

A Dieu ne plaise, Messieurs, que nous confondions avec ce fantôme l'honneur véritable

1. Quasi hoc sit summun hominis bonum habere omnia bona præter seipsum (Aug. hom., IV, in Matth.).

dont nous sommes jaloux pour nous, pour notre nom, pour notre foyer. Celui-ci se reconnaît à des signes non équivoques, qui le distinguent aisément de tout ce qui n'en serait qu'une vaine contrefaçon. Si vous voulez que nous les indiquions d'une manière sensible, je me proposerai de voir le piédestal sur lequel il s'élève, le manteau dans lequel il se drape, puis le drapeau qu'il tient toujours d'une main noble et fière.

I

Il faut une base solide pour porter le poids de l'honneur humain. Quand les époux ont jeté dans les assises de leur vie l'injustice et la violation du droit; quand ils ont mêlé au ciment qui leur servait à construire l'édifice de leur fortune, je ne sais quels procédés louches, je ne sais quelles opérations ténébreuses, comme on en voit si souvent aujourd'hui, le socle sur lequel devait s'appuyer leur grandeur est d'avance renversé, du moins il est vacillant et ruineux; vous pourrez bien y mettre

une représentation creuse et un vain simulacre, mais non la majestueuse statue devant laquelle tous les fronts devaient s'incliner.

Le piédestal nécessaire de l'honneur, c'est la loyauté de la vie. Si l'on n'a pas dans son caractère la probité et la droiture, si les actes ne sont pas marqués à l'effigie de la plus stricte probité, c'est bien en vain qu'on se targuerait d'une libéralité et d'un désintéressement, qui ne seraient plus qu'un masque pour abuser le public. Avant tout, que les mains soient nettes et que la conscience soit pure ; qu'on puisse se rendre à soi-même le témoignage de n'avoir fait tort à personne, et qu'on soit en état de regarder autour de soi sans avoir à rougir.

Non pas, Messieurs, que l'on n'ait pu être malheureux dans ses entreprises. Il y a trop d'exemples de ces hommes d'une intégrité irréprochable, qui ont été victimes de revers immérités, et qu'ont renversés les retours imprévus de la fortune. L'opinion des sages saura toujours garder à ceux qui sont frappés indépendamment d'aucune faute, le juste renom

d'équité qui leur reste comme consolation dans leur désastre. Mais à côté de ces ruines dignes de pitié, que d'autres où la fraude a mis la main! que de procédés indélicats, de spéculations illicites se révèlent tout à coup, dès que l'échafaudage qui en dérobait la vue, est venu à s'écrouler! Et quand cet accident qui les met au jour n'aurait pas eu lieu, l'iniquité des moyens, pour rester cachée, n'aurait pas changé de nature.

Ce que nous appelons l'honneur humain, est souvent un édifice sans fondations, qui demeure, en quelque sorte, suspendu sur le vide. De loin, les hommes s'y trompent et s'imaginent que la construction est solide. Ceux mêmes qui s'approchent davantage peuvent se faire illusion pendant un certain temps; mais il est rare qu'un jour ou l'autre, il ne se produise pas quelque événement qui vienne découvrir l'absence de base et le manque de solidité. De là, dans le monde, tant de réputations qui avaient paru sans tache et qui tout à coup s'évanouissent en fumée! De là tant de familles, qu'on avait crues à l'abri du soup-

çon ; tant d'intérieurs qui semblaient n'avoir jamais été atteints par le souffle du mal ; tout à coup une révélation inattendue vient mettre en lumière la triste histoire de leurs scandales. Si nous voulons ne pas nous payer de vaines apparences, songeons avant tout à donner la vertu comme fondement à l'honneur; que les lois saintes de l'Évangile, exactement pratiquées, forment le fonds inébranlable sur lequel se dressera notre dignité personnelle, enveloppant, dans son rayonnement et dans sa gloire, tous ceux qui ne sont qu'un avec nous par les liens du sang et par l'identité de la vie.

L'honneur ainsi conçu est le plus riche des patrimoines, celui qu'il faut conserver avec un soin plus jaloux, avec une sollicitude plus attentive. Il peut arriver que le chef de famille, rappelé de ce monde avant les siens, s'inquiète de ne leur laisser qu'une situation difficile et voisine du dénûment; il y aura lieu pour lui de ne point se désoler, s'il leur lègue du moins ce bien supérieur à tous les autres, dont la privation n'est jamais compensée

par la succession la plus opulente. Mieux vaut, en effet, pour ceux qui survivent, le souvenir d'un père irréprochable, avec une médiocrité honnête, que ces colossales fortunes, sur lesquelles plane une mémoire chargée d'opprobre et une ombre déshonorée.

Je sais que le monde n'y regarde pas de si près; que lorsqu'il s'agira d'une alliance avec ceux qui appartiennent à telle ou telle souche flétrie, l'éclat de la fortune fera oublier la honte d'un ascendant ou même jetera un voile sur les égarements maternels. Mais il faudrait plaindre un pays, où il ne resterait plus de familles décidées à avoir plus de souci de leur renommée.

Dieu merci, nous n'en sommes pas là. On trouve encore parmi nous de ces races qui tiennent avant tout à rester pures. Elles ne se laisseront pas tellement aveugler par la soif des richesses, qu'un parti leur semble toujours acceptable sur cette seule considération. Ce sont ces justes appréciateurs qui comptent. C'est dans ce milieu immaculé qu'un père digne de ce nom désire voir un jour ses en-

fants établis. Aussi leur inculquera-t-il de bonne heure la maxime du Sage : « Ayez soin avant tout qu'aucune souillure ne s'attache à votre nom ; car il vous importe plus de le conserver intact que d'avoir en votre possession des amas d'or et d'argent[1]. » Et parce que, en vertu de la réversibilité inhérente à la famille, la tache qu'on aurait remarquée en l'un des deux époux, s'étend bon gré, mal gré sur les générations suivantes, on comprendra la nécessité d'écarter de soi jusqu'à l'ombre d'un soupçon. La principale application des parents chrétiens sera d'affermir tous les jours de plus en plus ces assises, sur lesquelles doit porter l'édifice d'honorabilité qu'ils prétendent construire, soit pour eux-mêmes, soit pour ceux qui seront les héritiers de leur réputation, tout aussi bien que de leurs titres ou de leur fortune.

Une fois ce piédestal solidement établi, l'honneur s'y montrera revêtu de ce manteau

1. Curam habe de bono nomine; hoc enim magis pertinebit ad te quam mille thesauri pretiosi et magni (Eccli., XII, 15).

que l'opinion des hommes reconnaît comme lui appartenant en propre, bien qu'on cherche souvent à s'en couvrir sans avoir aucun droit de le porter.

II

Si je ne me trompe, porter dignement le manteau de l'honneur, c'est avoir une certaine élévation de pensées, de sentiments, qui fait prendre toutes choses, non point par le côté étroit et vulgaire, mais bien avec la noblesse et la générosité d'un grand cœur.

Il n'y a rien là de semblable aux idées que l'orgueil inspire. L'homme possédé de ce vice, ne porte qu'un vêtement d'emprunt et qui n'est point à sa taille. Il se drape dans le mensonge et se pavane dans la fiction. Ce lambeau de pourpre dont il se fait gloire, ne recouvre que l'indigence. On croirait voir un de ces mendiants qui sont parvenus à se procurer, un jour ou l'autre, la défroque d'un grand seigneur, et qui semblent plus à plaindre encore sous cet habit étranger qu'ils ne l'étaient sous leurs propres haillons. Quelle

distance de ce déguisement à la toge antique, couvrant de sa majesté celui pour qui elle est faite !

On pourrait dire que le manteau de l'honneur est comme la pudeur de la vertu. Si vous voulez, c'est un sens profond, délicat, qui repousse comme d'instinct tout ce qui est bas et vil, se portant au contraire de lui-même vers ce qui est grand et pur ; disposition si gérale, qu'elle enveloppe l'homme tout entier; si intime en même temps, qu'elle pénètre chacun de ses actes et communique à ses démarches je ne sais quelle particulière splendeur. Il ne faut donc pas s'étonner que le langage commun la compare à un vêtement glorieux signalant l'homme qui le porte et le faisant aisément reconnaître au milieu de la foule.

S'il y a l'honneur du dehors, qui veille à être sans reproche aux yeux des autres, il y a aussi, Messieurs, l'honneur du dedans, que nous pourrions appeler du for intérieur; et c'est sous cet aspect que nous le considérons spécialement aujourd'hui.

N'est-ce pointcelui nue saint Paul a en vue

quand il préconise l'honorabilité des unions chrétiennes et la pureté immaculée de la chambre nuptiale : *Honorable connubium... thorus immaculatus*[1] ? ce qui indique un respect constant et inviolable de la loi éternelle réglant les relations des époux ; ce qui veut dire la sainteté du devoir conjugal reconnue et conservée avec une suprême délicatesse. Des barrières sacrées ont été posées par le Créateur autour de cette enceinte réservée. Au centre, Dieu et la nature demandent qu'il y ait un amour chaste et puissant, dont l'œil soit toujours ouvert, dont le bras sache s'étendre au besoin pour protéger, pour défendre ce qu'il a de plus cher au monde. Car, il faut le reconnaître, ce bien par excellence est souvent l'enjeu d'une partie qui s'engage avec le monde, et qui se joue sur le théâtre de ces mille relations, dans lesquelles la vie nous jette. Que d'efforts pour contraindre les époux à sortir du cercle tracé par une main divine !

C'est la littérature légère ou immorale, qui

1. Heb., XIII, 4.

sollicite leur cœur et s'efforce de le corrompre. Ce sont les théories menteuses et les idées antichrétiennes, qui, sapant les principes, nouent avec la passion de fatales intelligences. C'est l'entraînement des fêtes, l'enivrement du plaisir, en outre, un instinct luttant au fond de nous-mêmes contre tout ce qui lui paraît une loi et un joug, nous dégoûtant peu à peu de ce qui est permis, et nous montrant dans l'illicite je ne sais quels charmes irrésistibles : *Nitimur in vetitum;* nous nous précipitons vers ce qui nous est défendu ; et tandis que des fruit délicieux mûrissent pour nous dans le jardin que Dieu a planté pour notre usage, le seul qui nous plaise et nous attire, est précisément celui qui nous est interdit sous peine de mort. Ainsi nous sommes faits. Toute restriction à notre liberté nous irrite ; et toute limite apposée à nos désirs devient pour eux comme un brandon qui les enflamme. Il ne faut donc point s'étonner, si depuis l'origine toutes les concupiscences se ruent à la fois contre cet éden, qui s'appelle l'affection conjugale.

Mais, en revanche, ce qui est admirable, c'est qu'en dépit de toutes ces attaques, en dépit même de la législation, qui parfois fait fausse route et voudrait sanctionner le désordre, le sens de l'humanité chrétienne n'a pu encore être perverti et continue à proclamer les droits des époux. Il défend la dignité du mariage ; flétrit d'un blâme mérité ceux qui osent se mettre en contradiction avec ses grandes lois. Aux transgresseurs audacieux des saintes règles de la famille, le manteau de honte et d'ignominie; aux époux chastes et fidèles, le vêtement d'honneur, qu'on peut bien essayer parfois de tourner en dérision, mais qui n'en assure pas moins à ceux qui ont su le garder, l'estime et les respects universels.

On n'ignore point, en effet, qu'à cette constance des sentiments s'allie d'ordinaire le goût des choses élevées. Chaque famille qui demeure compacte, a ses attraits, ses aspirations collectives et traditionnelles. Plus l'union entre ses membres est étroite, plus aussi leurs tendances se rapprochent et cherchent à s'identifier. De même que certaines habitudes vicieuses arri-

vent fréquemment à se transmettre avec le sang ; de même il y a des sympathies supérieures que l'hérédité perpétue, qui passent de générations en générations, comme à l'état d'instinct et de besoin impérieux ; fleurs spontanément écloses dans une atmosphère favorable, qui se reproduisent d'elles-mêmes, et ne demandent qu'à se développer sous les mêmes influences.

Ce sera l'honneur des époux, que tous ceux qui naîtront d'eux soient doués de ce discernement exquis, qu'ils sachent goûter la saveur de ce qui est beau et désintéressé. Si, par exception, un de leurs rejetons manifestait des inclinations rampantes, on s'étonnerait de ce contraste affligeant, on irait presque jusqu'à suspecter le sang qui coule dans ses veines. On se demanderait peut-être s'il est bien de la même race, s'il se rattache à la même origine. Car le dérèglement lui-même, à moins de dépasser toutes les bornes, n'éteindra pas toujours entièrement cette flamme généreuse. Il est telle maison où les grands dévoûments s'étaient tellement acclimatés,

qu'on regardait autrefois comme impossible d'y rencontrer autre chose. Il suffisait de leur faire appel, pour qu'ils répondissent aussitôt, comme les astres du firmament répondent à Dieu : *Adsumus*, nous voici. Il serait à souhaiter que la mollesse de notre siècle n'eût point fait disparaître en partie ces nobles habitudes. Il est à désirer surtout que les pères de familles chrétiens travaillent de toutes leurs forces à les faire renaître.

Mais qui ne voit qu'elles ne sauraient se conserver qu'à l'abri de la religion ? L'esprit évangélique seul est capable de soutenir les âmes à ces hauteurs et de neutraliser le poids qui tend sans cesse à les faire fléchir. C'est lui qui crie avec l'Apôtre : Cherchez ce qui est en haut, aimez les biens supérieurs ; et n'attachez ni vos vues, ni vos affections à ce qui rampe terre à terre [1]. Aussi est-ce cet esprit que les époux devront nourrir s'ils veulent conserver toujours le manteau de l'honneur. La religion leur tissera, pour ainsi dire, cette tunique

1. Quæ sursum sunt quærite, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (Col., III, 1).

de chasteté, qui défie la calomnie; elle les couvrira de cette robe d'intégrité, qui les rendra inaccessibles à toutes les attaques. Ceux mêmes qui épieraient malignement leur conduite, n'auront rien à articuler contre eux et seront forcés de leur rendre hommage : *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis*[1].

III

L'honneur a aussi son drapeau, auquel nous ne donnerons ni une couleur, ni une signification politique, bien qu'en soi la constance et la fidélité, même sur ce terrain, puisse être réputée digne d'éloges. J'aime mieux ici en faire abstraction, et laisser chacun abonder en son propre sens. A quelque parti que l'on appartienne, il faut bien reconnaître que l'honneur a un étendard, qu'il n'abaisse jamais devant personne, et sur lequel sont inscrits trois mots sacramentels : Courage, Loyauté, Fidélité.

1. Tit., II, 8.

Comment oserait-on parler d'honneur, si on manque de cette force morale qui se nomme le courage? Dans toutes les langues et chez tous les peuples, lâcheté et déshonneur ont été regardés comme synonymes. Toutefois ce serait s'abuser étrangement que de considérer cette matière multiple sous un seul aspect, et de limiter, en quelque sorte, le courage à cette intrépidité qui se déploie sur les champs de bataille.

Sans doute, quand une grande lutte est ouverte, et que les enfants d'un pays sont obligés, pour le défendre, de payer de leur personne, il n'est pas sans mérite de savoir braver le danger, d'exposer froidement sa vie, au poste où la mort fait de nombreuses victimes. C'est à juste titre que les hommes rendent hommage à cette valeur ; car elle s'élève souvent jusqu'à l'héroïsme. Cependant, Messieurs, je ne crains point de dire que c'est là, en vérité, le courage le plus facile et le plus ordinaire. Il en est un autre plus rare, plus coûteux pour la nature, et par conséquent plus digne encore de nos respects, celui qu'il faut

déployer sur le terrain de la vie civile, pour demeurer debout dans la fermeté de ses principes, dans l'inviolabilité de sa conscience.

Ici, la lutte est autrement redoutable et les périls encore bien plus pressants. Ce n'est pas seulement à des ennemis déclarés qu'on aura affaire ; du sein même de l'amitié et de la famille, peuvent partir des obsessions d'autant plus délicates qu'elles se rattachent à des sentiments plus vifs ; par ailleurs, l'opinion s'insurge, l'exemple du grand nombre cherche à nous entraîner ; peut-être même que des influences supérieures interviennent, et qu'une pression s'exerce de la part de ceux à qui nous devons l'obéissance. Que de circonstances, surtout aujourd'hui, où un homme doit opter entre sa fortune et ses convictions ! Combien parmi nous ont pu être mis en demeure de faire un choix entre leur honneur ou leur avenir !

Si on n'exposait que soi-même, le combat serait moins pénible, l'hésitation ne serait pas longue ; mais le chef de famille va envelopper dans sa disgrâce une femme bien-aimée, des enfants qui peut-être seront exposés à déchoir.

Au moment où il s'agit de prononcer, il entend leurs gémissements, il prévoit leurs souffrances physiques ou morales. Avouons, Messieurs, que, pour tenir ferme en pareil cas, et ne point démentir son caractère, il faut une âme encore plus fortement trempée que pour demeurer intrépide, quand on entend siffler autour de soi les balles et la mitraille. Faire taire en présence du devoir les considérations de la chair et du sang ; affronter ce que les hommes craignent par-dessus tout, plutôt que laisser entamer la délicatesse de ses sentiments, c'est sans contredit une admirable démonstration de virilité et de courage. Les époux s'entr'aideront à en donner au monde le consolant spectacle.

La loyauté va de pair avec ces dispositions. L'honneur, vous le savez, n'a pas besoin de serments. Il a une parole qui lui est propre et sur laquelle on peut compter. Quand il la donne, nul ne saurait avoir une plus sûre garantie. Elle n'a rien de commun avec ces promesses qu'on échange tous les jours, dans le commerce du monde, et dont chacun sait, par

sa propre expérience, qu'elles sont pleines de fausseté, d'exagérations, de mensonges. Sans pénétrer dans un milieu différent des meilleures sociétés, on voit les hommes occupés, du matin au soir, à s'abuser les uns les autres et à se payer de mutuelles tromperies. C'est à qui fera croire à des dévoûments qu'il n'a pas. On dissimule ses véritables sentiments, on cache sa pensée, on affecte une foule de dispositions contraires à celles qui existent en réalité ; il faut à tout prix donner le change, sur ce qu'on est, sur ce qu'on a ; chacun se grandit, se surfait, joue un rôle d'emprunt, qu'il s'étudie à reproduire au naturel, afin de faire plus complétement illusion aux spectateurs.

De grâce, Messieurs, apprenez de bonne heure à vos enfants à se préserver de cette contagion. La sincérité fait partie de cet apanage de famille, que vous avez à cœur de leur assurer après vous. Aussi, dès le plus bas âge, il faut en éveiller en eux l'amour ; et un amour qu'aucune crainte ou aucune espérance ne soit capable de faire fléchir. Les parents auront soin que toutes leurs paroles,

même les plus insignifiantes, soient toujours marquées au coin de la plus exacte vérité. Ils imprimeront dans les jeunes âmes qui dépendent d'eux, une franchise et une loyauté qui soient à toute épreuve. L'honneur de leur foyer leur semblerait compromis, le jour où un déguisement quelconque tendrait à s'y introduire. Et parce qu'ils auront réussi, dans ce sanctuaire de leur vie domestique, à restituer à la parole toute sa sincérité, ils lui auront en même temps gagné toute créance. On adhère sans crainte aux affirmations de l'homme d'honneur; tandis qu'on se défie des protestations et même des serments qui émanent de consciences suspectes.

C'est assez dire que les obligations contractées et les engagements une fois pris seront assurés de leur accomplissement. L'honneur est constant, il est fidèle. Étranger à ces variations incessantes que vous remarquez tout autour de lui, il marche dans une voie droite, il suit une ligne sur laquelle on ne le verra point revenir. Comptez les paroles faussées, supputez les manques de foi insignes, dans les

temps troublés que nous traversons. La plupart changent d'idées et d'opinions, suivant leurs intérêts ou d'après le vent qui souffle. Ce qu'on avait promis hier le tiendra-t-on aujourd'hui? Et ce qu'on atteste, à l'heure présente, le répéterait-on encore demain?

Comme il n'y a ni convictions sérieuses, ni principes arrêtés, tout devient fuyant, incertain, douteux; la vérité elle-même semble participer à ce caractère de nos idées mobiles; et plusieurs voudraient nous faire croire qu'elle n'est pas moins ondoyante que les hommes de notre époque. De là cette instabilité des volontés; de là ce peu de cas que l'on fait de se montrer d'accord avec soi-même. De là aussi ces interprétations bénignes et ces appréciations mitigées des actes qui répugnent le plus à l'équité ou à l'honneur. L'injustice, le vol ont changé de nom; on peut oublier ses engagements et violer sa parole, sans encourir aucune flétrissure.

Raison de plus pour que nous autres chrétiens, nous levions bien haut cette bannière immaculée, autour de laquelle nous rallient

et nos saintes croyances, et la fidélité que nous devons à notre Dieu. Montrons au monde où se trouve encore aujourd'hui le véritable honneur, dans quels rangs la loyauté est sûre de trouver toujours un asile.

En d'autres siècles, lorsqu'il s'agissait d'entreprendre une expédition qui semblait avoir un caractère sacré, nos rois allaient chercher à Saint-Denis la fameuse oriflamme, qui semblait porter dans ses plis l'assurance de la victoire. De nos jours, Messieurs, c'est à votre foyer que nos jeunes gens viendront prendre ce drapeau de l'honneur, avec lequel ils sont appelés à remporter de glorieux triomphes. Avant de descendre sur ce champ de bataille, où l'heure a déjà sonné pour eux de se produire, avant d'entamer ces grands combats, qu'il leur faut nécessairement livrer à la corruption du siècle et à toutes ses doctrines perverses, qu'ils reçoivent de vos mains ce signe sacré, qu'ils le tiennent d'une main ferme et trouvent leur cri de guerre dans la devise qui y est inscrite. Lors même que pour le défendre, ils devraient recevoir quelques

blessures, il ne faudrait point les en plaindre; car ce sont de celles qui loin de défigurer, laissent après elles de glorieuses traces. Taché de leurs larmes ou même de leur sang, l'étendard n'en serait que plus précieux et plus vénéré ; et les mains intrépides auxquelles il aurait été remis, le suspendraient aux murailles du sanctuaire domestique, comme le trophée deux fois béni qui apprendrait à tous à en maintenir les traditions sacrées.

QUARANTE-HUITIÈME CONFÉRENCE.

L'amitié fraternelle.

MESSIEURS,

Je vous ai longuement entretenus de cette affection qui l'emporte sur toutes les autres en tendresse, en dévoûment, et qui doit servir de base à toutes les relations du foyer. Envisageant de près l'amour conjugal, nous avons dit quelle est sa genèse, quelles sont les lois qui président à son développement; puis nous nous sommes efforcé de tracer ses devoirs, en tenant compte de l'égalité qu'il établit entre les époux, et de la supériorité

qu'il laisse néanmoins subsister du côté de l'homme ; après quoi, nous n'avons pas craint de jeter un coup d'œil sur les écueils où il va trop souvent se briser, ni même de mesurer du regard la profondeur du gouffre ouvert devant lui par les théories sacriléges qu'on cherche aujourd'hui à faire prévaloir. En face de ces précipices, l'amour chrétien nous a apparu dans l'inviolabilité de son caractère, prenant pour point d'appui la justice, pour manteau d'honneur l'élévation des sentiments et pour drapeau la loyauté, soutenue par un invincible courage.

Ce ne sera point absolument nous écarter du sujet, que de vous rappeler en ce moment une affection différente, à la vérité, de celle qui unit les époux, mais qui pourtant offre avec elle plus d'une analogie.

En vertu de la naissance, la nature a placé les frères et les sœurs au même rang ; en vertu de l'âge et de l'expérience acquise, une certaine hiérarchie s'établit néanmoins parmi eux. Mais quels que soient à cet égard leurs rapports d'égalité ou de subordina-

tion, ce qui les relie les uns aux autres, c'est une amitié douce, profonde, en quelque sorte innée, qui a son nom spécial, qui se distingue par plusieurs prérogatives dignes de fixer toute notre attention. Laissez-moi vous la décrire brièvement, d'après l'idée que nous en donnent nos Livres Saints, et d'après l'observation attentive des faits qui se passent sous nos yeux.

Hélas ! comme toutes les autres, cette affection doit aussi se prémunir contre des piéges, où elle est menacée de périr. Voilà pourquoi, après avoir établi son prix et sa valeur, nous serons obligé de signaler certaines occasions funestes, dans lesquelles il arrive qu'elle se dément ; puis nous chercherons quelles garanties on pourrait lui donner, et par quelles précautions bien entendues, il serait à souhaiter que l'on prévînt sa ruine.

I

Nos saintes Écritures font le plus bel éloge de l'amitié, qu'elles ne craignent point de

mettre au-dessus de toutes les autres richesses. « Celui qui a trouvé un ami, s'écrie le Sage, est en possession d'un trésor précieux[1]. Heureux, ajoute-t-il encore, celui qui a rencontré un cœur vraiment sympathique, et qui peut confier la justice de sa cause à une oreille amie[2]... L'homme qui vous est attaché, aimez-le comme vous-même[3]. Car si vous venez à le mépriser, vous montrerez que vous n'avez pas de cœur[4]. » Mille autres passages parlent dans le même sens et nous montrent quels sont sur ce point les appréciations de Dieu lui-même.

Mais où est-ce, Messieurs, que l'amitié humaine trouvera son type le plus élevé ? N'a-t-elle pas atteint sa perfection, lorsqu'on peut l'appeler *fraternelle ;* c'est-à-dire, la comparer au nœud établi entre ceux qui sont

1. Amicus fidelis protectio fortis. Qui autem invenit illum invenit thesaurum (Eccli., vi, 14).

2. Beatus qui invenit amicum verum et enarrat justitiam auri audienti (Eccli., xxv, 12).

3. Diliges amicum tuum sicut teipsum (Levit., xix, 18).

4. Qui despicit amicum suum indigens corde est (Prov., xi, 12).

sortis d'un même sang et appartiennent à la même famille. Le vocabulaire chrétien n'a point su trouver de terme plus tendre pour exprimer les liens qui unissent ensemble les enfants de Dieu. L'idéal du catholicisme, c'est d'étendre à tous, dans un ordre plus élevé, cette fraternité, dont la nature nous donne le spectacle au foyer domestique. En sorte que celle-ci reste, pour ainsi parler, le type, le modèle. On dirait qu'elle atteint le point culminant que les amitiés d'ici-bas ne sauraient dépasser.

Je ne m'étonne donc pas d'entendre le Roi-Prophète consacrer un de ses cantiques à célébrer le bonheur qui s'y attache. Ravi d'admiration en présence de cette union, il épuise les exclamations, il a recours aux comparaisons les plus gracieuses et les plus touchantes. « Qu'il est bon, s'écrie-t-il, qu'il est délicieux de voir des frères, dans l'unité de leur vie et de leur habitation commune ! Les parfums les plus exquis, ceux qui sont réservés au Grand-Prêtre lui-même, et qui coulent de sa tête jusque sur son visage et ses vête-

ments, n'égalent point l'arome de cette affection mutuelle et réciproque; la douce rosée qui descend des sommets de l'Hermon pour arroser la colline sacrée, a moins de fraîcheur et de fécondité que l'union de leurs âmes; aussi est-ce là que le Seigneur a versé ses bénédictions les plus suaves, et qu'il a suscité une vie destinée à durer toujours[1]. »

Le psalmiste n'exagère pas ; rien, en effet, n'est plus capable de charmer nos regards que le spectacle de cette amitié, à toutes les périodes de l'existence.

Voyez, dès la première heure, ces jeux enfantins, auxquels la différence des âges ne fait que donner une physionomie plus animée; où la divergence des caractères présente déjà comme un tableau abrégé de la société humaine. Rejetons d'une même race, les frères et sœurs grandissent ensemble sous le

1. Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron ; quod descendit in oram vestimenti ejus ; sicut ros Hermon qui descendit in montem Sion. Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem et vitam usque in sæculum (Ps. CXXXII).

regard maternel, et chacun d'eux trouve dans les autres ce qui lui manque à lui-même. Ici c'est une protection pour le faible, là une résistance dans un égal; telle volonté déjà plus forte et plus éclairée en redresse ou en arrête une autre plus imprudente et plus débile; le droit s'affirme en présence du caprice; et s'il ne l'emporte pas toujours immédiatement, on peut prévoir qu'une intervention officieuse ne tardera pas à lui faire rendre justice. La plupart des petites guerres, qui s'élèvent dans ce monde en miniature, sont bientôt terminées par un traité pacifique, dans lequel chacun des combattants trouve son avantage. Somme toute, ce qui règne parmi eux, c'est la paix, la concorde, le besoin qu'ils ont les uns des autres pour se livrer à leur joie bruyante, et pour goûter leurs innocents plaisirs.

Au lieu de cet intérieur si consolant, je vous ai montré plus d'une fois la triste situation de l'enfant unique qui s'ennuie, parce qu'il est seul à son foyer; ou se voit contraint d'aller chercher une compagnie étrangère, au

risque d'y altérer cette fleur d'ingénuité et de pudeur, que lui gardait la maison paternelle. Être égoïste, qui s'élève sans rivaux comme sans contradicteurs, et qui s'accoutume à tout voir plier devant ses capricieux désirs; idole toujours adulée et toujours surfaite, en qui se concentrent les espérances, vers qui convergent toutes les affections; s'il venait, comme il arrive fréquemment par un juste jugement du ciel, à être enlevé tout à coup aux sympathies de ses proches, il ne laisserait après lui qu'un deuil sans compensation et des tristesses inconsolables.

A mesure qu'on avance dans la carrière, l'amitié fraternelle se dessine avec des traits plus tranchés. Deux signes principaux la distinguent de toutes les autres sympathies. Elle est, en quelque sorte, plus pure et, si je l'ose dire, plus désintéressée.

Plus pure, car dans les autres affections de la famille, la chair et le sang tiennent d'ordinaire une certaine place. Loin de moi la pensée d'en rabaisser la dignité ou d'en nier la valeur, puisque précédemment nous avons

fait ressortir l'une et l'autre! L'amour conjugal, en particulier, lorsqu'il s'allie à une piété sincère, ne peut que rapprocher une âme du foyer divin de toute beauté et de toute perfection. Et pourtant, Messieurs, arrive-t-il à s'épurer encore, en se dégageant peu à peu de tout ce qui l'inclinait sans le ternir, vous savez le nom qu'on lui donne et le type auquel on le compare. Lorsque son pied ne pose, pour ainsi dire, plus sur la terre, et qu'il a pris son élan pour imiter les affections des purs esprits, le plus grand éloge que nous en puissions faire, est de l'assimiler à l'amitié dont je vous parle. La transformation de l'époux en un frère bien-aimé, de l'épouse en une sœur chérie, tel est le dernier terme de la vertu humaine, le miracle de la chasteté conjugale. Arrivé là, on pourra répéter la grande parole de saint Augustin et dire que ces attachements, tout en se manifestant dans la chair, ont déjà un caractère supérieur à la chair : *Habet aliquid jam non carnis in carne*[1], tant il est vrai que les sympa-

1. De Sancta Virginit., 5.

thies fraternelles sont celles qui nous retracent le mieux la manière d'aimer des natures angéliques elles-mêmes.

Comment exprimer leur désintéressement ?

Dans la plupart des autres, on peut reprocher à l'homme de songer trop à soi. La paternité se complaît volontiers dans ce qu'elle aime ; elle y cherche une satisfaction secrète qui flatte son amour-propre, ou savoure avec trop d'empressement la jouissance qui lui en revient. Faut-il le dire ? L'amour maternel lui-même n'est pas toujours exempt de ces recherches personnelles ; il est rare qu'il s'affranchisse entièrement de certains retours un peu égoïstes. L'amitié fraternelle, au contraire, est, de sa nature, étrangère à ces imperfections.

Si vive qu'on la suppose, elle sera d'avance résignée à tous les sacrifices. Des séparations lui sont réservées ; et, bien qu'elle en souffre parfois cruellement, elle n'aura garde de s'y opposer. En attendant, il est bien rare que la pureté des sentiments qu'elle inspire, soit déparée par l'étroitesse de cœur. La jalousie ne

naîtra guère entre les frères et les sœurs, que si elle est provoquée par d'injustes préférences ou par des répulsions imméritées. C'est au père et à la mère qu'il faut recommander de se défendre contre toute partialité odieuse. Du moment qu'ils tiendront la balance égale entre tous, on peut espérer que cette cause de dissentiments sera pour jamais exclue. Échappant à ces écueils, l'affection mutuelle que se portent ceux qui sont élevés ensemble et se réchauffent au même foyer, poussera jusqu'au fond des âmes ces profondes racines, que rien ne sera capable de faire périr.

Plus elle a été étrangère aux calculs intéressés et aux retours personnels, plus elle se montrera généreuse, dévouée, capable, à l'occasion, de se prouver elle-même par de pénibles sacrifices. Quel que soit l'égoïsme de notre siècle, le sang fait encore entendre sa voix, et la solidarité qu'il crée n'est pas absolument méconnue. C'est qu'en réalité, nous sommes presque toujours en cause dans la personne de ceux qui nous touchent de si près. Leur honneur est inséparable de notre honneur,

leur bien uni à notre bien; vouloir établir ici des divisions et renier toute réversibilité, c'est mentir aux premières notions du devoir et contredire les plus forts instincts de la nature.

Les anciens avaient compris cette vérité. Un grammairien célèbre fait dériver le mot *frater* de *fere alter*[1], comme si les rejetons d'une même souche n'étaient que la répétition l'un de l'autre. Si cette étymologie est contestable, ce qui ne doit pas l'être, c'est cette définition que nous donne Quintilien de la fraternité, quand il l'appelle un *même esprit répandu en plusieurs*[2]. Et l'on sait que toute l'antiquité a retenti du trait célèbre raconté par Hérodote.

Intaphernes, seigneur persan, ayant manqué à ses devoirs envers Darius, le monarque le fit saisir, avec tous les personnages mâles de sa famille, qui se virent enveloppés ensemble dans une commune sentence de mort. A force de supplications et de larmes, la femme du coupable obtint de délivrer à son

1. Aulu-Gelle, Lib. XII, c., 20.

2. Quid est fraternitas quam divisus spiritus? (Quint. Declam., 321).

choix un seul des condamnés; et quel ne fut pas l'étonnement général, lorsque, au lieu de sauver son époux, ce fut son frère dont elle demanda la grâce. Était-ce donc que l'amour conjugal fût éteint dans son cœur? Non, Messieurs; mais elle pensa qu'elle en devait faire taire les réclamations, au profit de celui en qui il lui semblait voir revivre les auteurs mêmes de sa vie.

La popularité acquise à ce fait, conservé par le vieil historien, en dépit des indications ordinaires du sentiment naturel, n'est-elle pas la preuve la plus évidente du prix qui s'attache à l'affection réciproque des frères et des sœurs? Autrement, en effet, bien loin d'exciter une sorte d'admiration, n'est-ce pas l'indignation générale qu'il semblait devoir provoquer? S'il a paru sympathique, s'il a été répété mille fois et a pris place dans la mémoire de tous, c'est qu'on y a vu un hommage éclatant rendu à cette amitié fraternelle, que la nature elle-même prend soin de graver en nous si profondément qu'elle semble ne jamais pouvoir s'effacer.

Néanmoins, comme la plupart des autres attachements, celui-ci rencontre des écueils, où il n'est pas rare qu'il vienne faire naufrage.

II

Il y a deux poisons mortels pour ces fraternelles sympathies. Si les parents ne sont pas parvenus de bonne heure à en préserver leurs enfants, c'est en vain qu'on se flatterait d'en limiter l'action pernicieuse.

Le premier de ces poisons est l'orgueil. Qui ne sait jusqu'à quel point il aveugle l'homme, et éteint en lui les affections les plus saintes ?

Rien de plus commun aujourd'hui que de voir les membres d'une même famille faire des fortunes diverses. Les carrières libérales n'étant plus comme autrefois fermées au grand nombre; les conditions sociales ne trouvant plus aussi exclusivement leur cause déterminante dans les questions de parenté et d'origine; il arrive que chacun vit, pour ainsi

dire, sur son fonds personnel de talent, de savoir-faire, d'habileté acquise ou présumée; ou encore peut-être sur les sympathies qu'il s'est faites, sur les protections qu'il obtient, sur les alliances qu'il contracte et les amitiés dont il a su s'entourer. Poussé par un vent favorable, un homme parti des derniers rangs de la foule, aura dépassé rapidement ses rivaux; il monte peut-être jusqu'aux charges les plus importantes. Arrivé à ce faîte des dignités et du bien-être, conservera-t-il sa simplicité et ses attaches d'autrefois. Du point culminant où il s'est établi, comment regardera-t-il ceux qui sont restés en arrière?

A l'égard d'un père, d'une mère, on oublie difficilement ses devoirs. La reconnaissance parle trop haut; l'opinion même du monde se prononce trop fortement et menacerait d'être trop implacable. Mais il n'en est pas toujours de même, quand il s'agit de collatéraux. Ces membres de la famille, restés dans leur obscurité, sont un sujet d'humiliation. Ces frères si distancés peuvent être une gêne ou même un obstacle. N'est-il pas à

craindre que celui qui a réussi d'une manière exceptionnelle, ne se laisse éblouir par son éclatante prospérité, qu'il n'en vienne bientôt à ne plus connaître les siens? Tant que Jacob est de ce monde, on a moins peur que Joseph ne se sépare des frères qui sont dans une position si humble relativement à sa grandeur; mais quand le patriarche aura disparu, quelle sera son attitude? Les vieux souvenirs de son enfance ne lui seront-ils pas importuns? L'ignorance, la rusticité de telle ou telle personne qui porte son nom, ne lui deviendra-t-elle point odieuse?

En fait, il n'est que trop ordinaire de voir ceux qui sont parvenus oublier parents et amis. On dirait qu'ils se détournent à dessein de tout ce qui pourrait rappeler leurs origines. Que leur importe le sort des autres, pourvu que le leur soit assuré? La maxime : *Chacun pour soi, chacun chez soi* devient la formule de leur vie et étouffe en eux toute préoccupation concernant leurs proches. Si la communication n'est pas encore rompue, ces relations embarrassées par l'inégalité des situa-

tions, gênées par une supériorité qui s'affiche, au lieu de se faire pardonner, finissent par devenir un fardeau intolérable. De part et d'autre on le supporte avec peine ; et le jour n'est pas loin où l'on s'en débarrassera sous de futiles prétextes. Triste élévation de l'homme, qui ne peut s'établir que sur la ruine de ses meilleurs sentiments ! Malencontreuses richesses, qui lui enlèvent le trésor mille fois plus précieux de ses anciennes affections ! Ne vaudrait-il pas mieux pour lui un peu moins d'opulence, un peu moins d'éclat extérieur, à la condition de garder la douceur du commerce fraternel et les suaves effusions des amitiés domestiques?

On éviterait cet écueil, si l'on avait la hauteur de vues et l'indépendance de caractère, qui s'appelle dans les Saints la véritable humilité. Un jour, ont vint avertir Vincent de Paul, général de la Mission, membre du conseil privé du roi, et jouissant en France de la plus haute influence, qu'il était demandé au parloir par un homme fort mal vêtu et d'un extérieur chétif, qui se disait son parent. Le

premier mouvement, celui de la nature, qui ne meurt jamais tout à fait, même dans les amis de Dieu, fut de chercher un prétexte pour décliner l'entrevue. Le second, Messieurs, celui qui triompha immédiatement, fut d'aller chercher le paysan et de le présenter à toute la communauté avec ces paroles : « Voilà, Messieurs et mes pères, le plus honnête homme de ma famille. »

Admirable exemple, qui ne nous montre pas seulement une victoire remportée sur l'amour-propre, mais qui manifeste encore, dans celui qui l'obtient, une noblesse infiniment supérieure à celle qu'il aurait pu tenir de la naissance. Quiconque a su s'élever à ces sommets, n'aura rien à envier à qui que ce soit; en quelque compagnie qu'il se trouve, il paraîtra toujours au-dessus des autres, comme au-dessus de sa propre fortune.

Un dissolvant plus fort que l'orgueil, pour l'amitié fraternelle, c'est l'intérêt et la cupidité. Le plus souvent, quand vous verrez une famille divisée, et de proches parents qui

s'éloignent les uns des autres, c'est qu'une question d'argent est venue se placer entre eux; question implacable, devant laquelle toute autre considération s'efface, et à laquelle les plus anciennes affections ne savent pas résister.

Parfois même, — et c'est là, si je ne me trompe, un des signes les plus tristes de notre époque, – on commence à voir poindre, dès le bas âge, ce nuage obscur, qui plus tard pourra bien se charger de terribles orages. Il est des tristesses, jadis inconnues dans la famille, qui assombrissent aujourd'hui le front d'un adolescent ; je veux parler de ces calculs égoïstes, auxquels on l'initie de bonne heure, et qui en d'autres temps ne seraient jamais entrés dans son esprit. La joie qu'il devrait éprouver, lorsque Dieu lui donne un nouveau frère ou une nouvelle sœur, est peut-être empoisonnée pour lui, par la pensée que ce sont autant de concurrents, qui viendront un jour réclamer leur part de la fortune paternelle. Dans ce sentiment étroit et jaloux, il considérerait l'accroissement de sa famille, comme

une sorte de diminution de sa situation ; ce qui fait la gloire de son foyer, lui semblerait un détriment et un dommage.

Fasse le ciel, Messieurs, que des impressions aussi funestes ne pénètrent jamais dans l'âme de vos fils ! Lorsque par malheur elles se produisent, la faute, disons-le, est presque toujours celle des parents, qui ne se sont montrés ni assez chrétiens, ni assez confiants en la conduite de la Providence. On les aura entendus dire, dans un sens qui n'est pas celui du Prophète : *Multiplicasti gentem et non magnificasti lætitiam* [1]. L'écho de cette réflexion amère se sera prolongé en de jeunes cœurs, y détruisant en partie l'allégresse que devait causer l'apparition d'un nouveau berceau.

Quand il n'y aurait point d'autres motifs d'une nature plus élevée, pour nous séparer des idées du monde en une matière si délicate, je crierais encore aux pères et aux mères, qui ont souci de la bonne entente

1. Vous avez multiplié notre race, mais vous n'avez pas accru notre joie (Isaie, IX, 3).

dans leur maison : De grâce, prenez garde ; si vous voulez qu'on s'aime sincèrement à votre foyer, n'allez pas jeter d'avance entre vos enfants ce germe fatal de basse cupidité et d'égoïstes inquiétudes. Qu'ils sachent, au contraire, que leur trésor principal sera leur mutuelle affection ; qu'ils regardent comme la meilleure part de leur héritage, cette union étroite que vous aurez constituée entre eux ; car elle fera la force comme le bonheur de leur existence, tant qu'ils ne l'auront point compromise.

Je vous l'ai dit ailleurs, il est d'ordinaire un moment critique pour cette union, c'est celui où s'ouvre la succession paternelle.

Notre code civil a consacré une loi d'égalité qui semblerait faite pour rendre impossible toute rivalité et tout conflit. Il s'en faut bien qu'elle obtienne ce résultat ; et c'est précisément à son occasion, que nous voyons d'ordinaire les dissentiments éclater.

Chacun de ceux qui sont admis au partage, s'imagine si facilement qu'il est moins bien traité que les autres ! De là des murmures, des

plaintes qui vont fréquemmnt jusqu'à éclater en dissensions scandaleuses ; on ne s'en tirera pas sans arbitrage, peut-être sans procès; et lors même qu'une décision impartiale a été rendue, qui aurait dû contenter tout le monde, elle n'aura réussi le plus souvent qu'à élever un mur de division, que rien ne sera capable de renverser.

A partir de cette heure fatale, la famille est dissoute ; son unité n'a pas survécu à la crise difficile qu'il lui a fallu traverser. Si vous cherchez maintenant ces enfants d'un même père, auparavant si rapprochés, vous ne les trouverez plus ni à la même table, ni dans les mêmes fêtes. Leurs amis communs eux-mêmes n'ont pas le privilége de les recevoir tous à la fois ; on se succède pour s'éviter ; bientôt on s'éloignera tout à fait, pour ne pas être exposés à des rencontres imprévues. Au lieu de ces dispositions sympathiques, auxquelles on les discernait entre tous, le signe qui les fera reconnaître, ce seront les rancunes profondes, les ressentiments haineux ; du moins ce sera une froideur calculée et une indiffé-

rence implacable. Ces tristes symptômes ne se modifient pas même toujours en présence d'un cercueil. Le pauvre défunt s'en ira sans emporter un regret, sans avoir obtenu une larme de la vieille amitié qui se rattachait aux plus touchants souvenirs de son enfance, de celle qui avait puisé son principe dans le sein d'une commune mère.

Aurions-nous, Messieurs, une garantie à chercher contre de semblables revirements? Ne pourrait-on donner aux affections fraternelles une solidité, une consistance, qui soit en état de résister à ces épreuves?

III

Établissons avant tout une loi dont il n'est pas difficile de fournir la preuve; c'est que généralement parlant, l'amitié fraternelle, dans une famille, sera en proportion directe de la piété filiale. L'expérience le montre et la raison n'en est pas difficile à apporter.

En effet, pour que l'unité s'établisse au foyer domestique, il faut que le centre y exerce une

puissante attraction. C'est vers lui que tout gravitera ; c'est de son côté que convergeront les rayons qui partent des points extrêmes ; à mesure qu'ils se rapprochent, ils sont plus voisins les uns des autres, jusqu'à ce qu'ils arrivent à se joindre tout à fait. Mais ce centre ne saurait être déplacé, puisque c'est la nature elle-même qui l'a créé et qui l'indique. L'amour des parents est donc à la fois la source générale et la mesure exacte des réciproques sympathies, que les frères ressentiront les uns pour les autres. Plus l'affection dont ils sont pénétrés pour les auteurs de leurs jours, sera vive et profonde, plus aussi sera serré et durable le lien qui se forme entre eux pour la vie entière.

Cependant arrive une heure où les chefs de la famille disparaissent. Que deviendrait alors l'union des cœurs, si elle n'était constituée que sur un attachement qui n'a plus d'objet visible ici-bas ?

Je comprends l'objection, Messieurs, et j'ai hâte d'avouer qu'il pourra bien se faire que la mort d'un père ou d'une mère produise un

certain ébranlement dans les dispositions fraternelles. Néanmoins il faut espérer que cet ébranlement n'ira pas jusqu'à la destruction. Il est de ces voûtes construites avec tant d'art, que toutes leurs parties se tiennent et ne forment pour ainsi dire qu'une seule pièce. Une fois que les pierres dont elles sont formées ont bien pris ensemble et ne font plus qu'un avec le ciment qui les relie, il n'est pas impossible d'enlever celle qui en était la clef, sans que le vide produit par son absence crée aucun péril sérieux ou menace d'amener la ruine de l'édifice. Ainsi en sera-t-il dans la famille humaine, où l'unité aura été fortement constituée.

D'ailleurs, si les parents ne sont plus là, leur souvenir subsiste et leur ombre chérie continue à abriter encore tout ce qu'elle protégeait précédemment. L'esprit traditionnel qu'ils ont transmis, les idées communes qu'ils ont léguées, tout ce qui vivait d'eux-mêmes et de leur inspiration, dans leurs enfants; voilà autant d'éléments d'union et de rapprochement, qui persistent

même après que la mort les a emportés. La cause principale a donc beau ne plus agir, on peut espérer que ses résultats demeureront. Et ce sera le triomphe du père, d'avoir communiqué à son œuvre d'amour plus de durée qu'il ne pouvait s'en promettre à lui-même.

Dans l'organisation ancienne, le centre de la famille ne périssait pas. Car lorsque celui qui en était le chef avait disparu, son fils aîné prenait sa place, investi à cet effet de nombreux priviléges, recueillant le principal de la succession, continuant les affaires, la gestion, les entreprises, à la charge de pourvoir ses frères et d'exercer vis-à-vis de chacun une vigilance attentive. C'était, en quelque sorte, une paternité nouvelle qui lui était dévolue ; le reste de sa vie, il devenait à son tour, dans la société domestique, un point de ralliement et une assurance de protection pour tous.

En abolissant cet ordre de choses, pour établir l'égalité dont nous parlions tout à l'heure, avons-nous favorisé les sympathies ou avons-nous créé des causes de division ? Si d'une

part, il semble qu'il y ait moins d'occasions de jalousies ou de froissements entre des enfants appelés à prendre tous une part équivalente dans l'héritage paternel, qui ne voit là, en même temps, la suppression d'un élément important d'harmonie et d'unité, qui persévérait autrefois dans la famille. Sans revenir à un droit d'aînesse désormais étranger à nos mœurs, pourquoi ne nous serait-il pas permis de joindre nos vœux à ceux des économistes éclairés, qui réclament l'élargissement de la liberté testamentaire? Il serait consolant pour le père qui prévoit sa fin, d'avoir le droit de se choisir, parmi ceux qui sont nés de lui, un successeur attitré, sur lequel il se reposerait du soin des autres. Le plus vertueux, le plus capable pourrait être constitué gardien et directeur de la famille; il deviendrait l'âme et le soutien de ses frères. En outre, tant d'héritages se refusent à une division qui leur enlèverait toute valeur! Il est si pénible de se voir contraint à faire passer en des mains étrangères un patrimoine, une industrie, qui ne sauraient rester dans l'indi-

vis, et dont aucun des enfants n'est en état de se charger à lui seul, suivant le système actuel !

Je n'insiste pas, Messieurs, parce que j'ai eu occasion de vous dire ailleurs ce que je pense sur ce sujet, et que ce n'est point le lieu de traiter cette question délicate.

Si une pareille garantie n'est pas possible dans les circonstances présentes, en voici du moins une autre que nous ne saurions trop nous assurer.

Qu'est-ce qui divise, en dehors des questions d'intérêt, sinon la divergence des sentiments, et la difficulté de faire vivre en bon accord ceux qui ont des manières de voir entièrement contraires? N'allez pas croire qu'il s'agisse de couler tous les esprits dans un même moule étroit et rigide. Il est un cercle étendu d'opinions libres, qui doit toujours rester ouvert ; les intelligences pourront s'y mouvoir à l'aise sans se sentir contraintes ou gênées. Mais à côté des matières abandonnées à nos discussions, d'autres nous imposent des croyances uniformes et ne se prêtent point à des interprétations capricieuses.

Que la famille ait ses principes, non point vagues, incertains, flottant dans le vide et prêts à se plier au vent qui souffle; mais arrêtés, définis de telle sorte qu'ils soient inébranlables. Surtout en matière de religion et de moralité, dans les questions où sont engagés l'honneur et la justice, il est clair qu'il n'y a pas deux partis à prendre, ni deux sentiments à soutenir. Que tous aient donc les mêmes convictions et partagent les mêmes sympathies. Est-ce que la vérité n'est pas une? Et dès que sa lumière éclate, est-il permis d'y fermer les yeux ou de se mettre en opposition avec elle?

La famille aura sa foi, qu'elle implantera profondément dans les esprits, à laquelle elle fera en sorte que tous restent fidèles. Ce qui ne veut point dire que, vis-à-vis des personnes du dehors, elle doive se cantonner dans une étroite intolérance. Saint Paul lui-même avertissait les premiers chrétiens que, s'il leur fallait fuir tout contact profane, ils seraient obligés de sortir de ce monde. Il n'est au pouvoir de qui que ce soit de redresser toutes les erreurs;

est-il beaucoup plus facile de se séparer absolument de tous ceux qui ne partagent pas nos croyances ? Mais, en sachant souffrir que d'autres pensent ou agissent d'une façon différente de la sienne, la société domestique n'en a pas moins le droit d'avoir son esprit propre, qui s'accentuera dans chacun de ses membres, les ralliant dans la noble uniformité des sentiments les plus élevés.

Il y a pour tous les hommes une sphère lumineuse, située au-dessus des passions et des visées mesquines; ceux qui savent monter jusque-là n'ont pas de peine à s'entendre, alors même que par ailleurs des divergences plus ou moins profondes seraient de nature à les diviser. A plus forte raison, des frères, à qui on aura appris à s'y établir, sauront toujours s'y retrouver et y resserrer leur union, en dépit des nuances qui pourraient subsister entre eux sur des points secondaires. Croyances sacrées et traditions héréditaires; légitimes appréciations des choses et ligne tracée d'avance par des exemples et des précédents qui engagent; tel est le patrimoine

mis en commun, tel est le dépôt précieux qui appartient à tous. Quand les âmes sont montées à ce diapason, elles arrivent aisément à se mettre en harmonie. Les cordes de l'instrument animé, qui s'appelle la famille, ont beau rendre des sons d'intensités diverses et de ton inégal, elles vibrent d'accord et aucune d'entre elles ne troublera le concert. Il suffira que l'une d'elles soit ébranlée pour que les autres résonnent d'elles-mêmes et l'accompagnent ; toutes ensemble feront entendre un hymne d'amour qui célébrera la gloire de Dieu et le bonheur de leur réciproque affection.

Oui, il faut proclamer heureuses les maisons qui sont parvenues à réaliser cette unité. Si, outre sa base naturelle qui est le lien du sang, l'amitié fraternelle a su en trouver une autre plus solide encore dans la conformité des idées, des aspirations, des désirs, nous pourrons sans crainte lui appliquer la belle parole de la Sainte Écriture : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma*[1]. Cette cité

1. Le frère aidant son frère forme avec lui comme une cité imprenable (Prov., XVIII, 19).

imprenable, à l'abri des assauts du dehors comme des dissensions intestines, ce sera la famille chrétienne qui aura su se donner à elle-même cette puissante cohésion. Avant de parvenir à l'entamer, il faudrait pratiquer une brèche dans ces sympathies si fortes, qui forment son rempart et sa défense. Espérons que nulle attaque ouverte ou cachée ne pourra y parvenir, et que Dieu lui-même gardera ce qui n'a pu être établi que sous ses auspices et par sa grâce.

Je termine, Messieurs, comme j'ai commencé, en vous rappelant le prix qui s'attache à cette mutuelle union de vos enfants. La plus noble ambition d'un père de famille est sans doute de fonder parmi les siens une paix, une concorde, qui devra lui survivre et se perpétuer après lui. Si elle n'avait d'autre fondement que les affections filiales, un jour arriverait peut-être où ces affections se voyant privées de leur objet, emporteraient dans leur ruine ce qui n'était appuyé que sur elles. Voilà pourquoi il nous faut donner à l'unité domestique une seconde assise, capable de la soutenir,

alors même que la première lui manque.

En rattachant les cœurs à vous-mêmes, ayez soin qu'ils se tiennent entre eux; en demeurant le premier principe des attractions, faites qu'il y en ait d'autres qui agissent également sous votre impulsion et par votre influence. Parmi ceux qui porteront votre nom et continueront en quelque sorte votre vie, qui sait si l'un ou l'autre n'est pas prédestiné à subir un jour de grandes épreuves, et en particulier celle de l'isolement ? Ménagez à l'infortuné une ressource. Préparez au malheureux un foyer ami, où il puisse trouver encore comme un dernier écho des sympathies paternelles.

Le spectacle de cette douce union, dont vous respirerez le parfum jusqu'à vos dernières années, sera une des consolations les plus précieuses qu'il vous soit donné de goûter en ce monde. La certitude de la laisser après vous adoucira l'heure de la séparation suprême et des adieux définitifs. Vous quitterez la vie avec moins de regret, lorsque vous pourrez vous promettre que votre disparition n'aura point le triste résultat d'altérer la bonne harmo-

nie. Et si plus tard du lieu de l'immortelle récompense, il vous était donné d'en être l'heureux témoin, vous vous écrieriez sans doute en empruntant la parole de l'apôtre Saint Jean : *Majorem horum non habeo gratiam quam ut audiam filios meos in veritate ambulare*[1]. Ma plus douce consolation est d'apprendre que mes enfants marchent toujours dans cette ligne de la vérité où je leur avais enseigné à me suivre.

1 3. Joan, IV.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71.




UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

